

Université Libre de Bruxelles
Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire
Faculté des Sciences
Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

**" Les communs – entre trajectoires individuelles et la construction d'un
projet agricole collectif : étude de cas du collectif de Chèvre Morte"**

Mémoire de Fin d'Études présenté par
« BALS AUX, Marion »
en vue de l'obtention du grade académique
de Master en Sciences et Gestion de l'Environnement
« Finalité et type du Master :
Finalité Gestion de l'Environnement M-ENVIG »

Année Académique : 2020-2021

Directeur : Prof. Grégoire Wallenborn

Remerciements

*Merci tout d'abord à Joran, Charlie, Adrien, Cristina, Florent, Mathieu,
Denys, Antoine et Quentin, qui m'ont tous, grâce à notre expérience
Collective permis d'écrire ce travail.
Merci surtout, à tous les moments passés ensemble, et à tout ce que ça m'a apporté.*

*Merci à Grégoire Wallenborn pour son suivi et son soutien,
Ainsi qu'à son regard extérieur et ses précieux conseils.
De même, merci à Véronique Joiris et Maria Mancilla Garcia,
Pour leurs conseils concernant la méthodologie et le développement du processus.*

*Merci à Hélène pour nos échanges et l'entre-aide
Réalisés durant le court de ce travail.
Merci à mes relecteurs et particulièrement à Romain.*

*Pour finir, merci à toutes les personnes avec qui j'ai pu échanger,
Et avoir des retours critiques et encourageants.*

Résumé

L'objectif de cette recherche est de comprendre la relation qui lie les individus et les communs auxquels ils participent. Mon étude reprendra le cas d'un collectif naissant dans le domaine agricole, désireux de faire commun tant au niveau du projet que dans le réseau local. Partant du cadre théorique contemporain des communs, j'essaye ici de le cerner au niveau *micro*, en me concentrant sur les membres du collectif et sur la manière dont ils sont en lien avec les communs.

Dans un premier temps, je me suis intéressée au développement du collectif, à son histoire mais aussi aux raisons individuelles de ce changement de trajectoire de vie. La reconnexion avec son milieu naturel, le sentiment de décalage, l'état de la planète, le sentiment d'une crise à venir et le besoin de retrouver du sens sont toutes des raisons pour lesquelles les membres se sont retrouvés autour de ce projet. Des rencontres se sont dessinées par le travail commun et le faire ensemble, et des liens communautaires se sont créés. Le groupe est passé par des phases de tension ou d'incompréhension, et la frontière entre privé et commun apparaît comme floue et complexe.

Dans un deuxième temps, je me suis penché sur la théorie des communs et sur un état de la littérature abondante. J'ai pu décrypter comment les communs se sont développés dans l'Histoire, face à la propriété privée et les conséquences que cela peut avoir sur nos conceptions de ces notions. De même, j'ai rédigé une définition de ce qu'est un commun, et des différents concepts s'y rattachant, afin de clarifier la terminologie. De là, j'ai affiné la relation entre individu et commun en divisant le commun en quatre composantes : la ressource, la communauté, la gouvernance et son principe politique. Cette théorie est aussi enrichie d'un cadre conceptuel autour des ontologies et de la praxis, permettant de revenir au niveau des individus.

Dans un troisième temps, j'ai analysé mes résultats, composés d'entretiens et d'observations participantes. Ces résultats sont découpés par thématiques en partant des composantes principales de la théorie des communs, vers des sous-thèmes élaborés par mes observations et entretiens préliminaires. Dans cette partie, j'ai présenté une relation intime avec notre milieu et une volonté de préservation, qui est parfois mise en tension avec les contraintes économiques et la question financière individuelle. La perception de la propriété privée a été abordée, et il y a eu une volonté de s'en détacher, tout en voyant qu'elle était nécessaire. La relation à l'autre et au collectif est déterminante pour le processus d'individuation, devant permettre à chacun d'exprimer sa singularité. Ensuite, la gouvernance est une action instituante, qui demande une réflexion dans le temps et une adaptabilité afin de permettre à chacun de pouvoir s'y développer.

Table des matières

REMERCIEMENTS	2
RÉSUMÉ	3
TABLE DES MATIÈRES	4
TABLE DES FIGURES	6
TABLE DES TABLEAUX	6
LISTE DES ACRONYMES	7
INTRODUCTION	8
PARTIE 1 : PROBLÉMATIQUE ET MISE EN CONTEXTE	10
1.1 : MÉTHODOLOGIE	12
1.1.A <i>Méthode ethnographique / anthropologie engagée</i>	12
1.1.B <i>Collecte des données</i>	13
Observation participante	13
Entretiens comme méthode d'enquête principale	13
1.1.C <i>Position de chercheuse et neutralité</i>	14
1.2 : OBSERVATIONS ET ENTRETIENS PRÉLIMINAIRES	14
1.2.A <i>Imbrication des structures : Suite du Monde, Commune imaginée du Bandiat et le projet Chèvre Morte</i>	14
1.2.B <i>Historique et observation du développement de Chèvre morte</i>	16
1.2.C <i>Récits de vie et entretiens préliminaires</i>	23
PARTIE 2 : LES COMMUNS ET LEUR ÉVOLUTION	25
2.1 : INTRODUCTION	25
2.1.A <i>Le groupe et la décision de mettre en commun</i>	25
2.1.B <i>Définitions</i>	26
Le commun, du commun, des communs, bien commun	26
2.2 : LE COMMUN ET L'ACCAPAREMENT DES TERRES AGRICOLES	27
2.2.A <i>Hardin VS Ostrom : la renaissance du débat</i>	27
2.2.B <i>Néolibéralisme et propriété privée : comment le commun a été disqualifié</i>	28
2.2.C <i>Le monde agricole alternatif/ paysan et l'accaparement des terres</i>	30
2.3 : LE COMMUN ET SA VOCATION DE CHANGEMENT	31
2.3.A <i>Évolutions des définitions : nécessité de mettre en place une définition tournée vers le futur</i>	31
2.3.B <i>Les Communs comme épicerie des causes altermondialistes, un moyen défensif et offensif contre le capitalisme</i>	33

2.3.C Nécessité d'un renversement ontologique ?.....	35
2.4 : LE COMMUN COMME PRATIQUE ET PRINCIPE POLITIQUE.....	36
2.4.A Du commun ou des communs ?.....	37
2.4.B La Praxis.....	38
2.4.C Mais quelle relation individu/ commun ? Quelle place à l'individuation et à l'épanouissement personnel ?.....	39
PARTIE 3 : RÉSULTATS ET ANALYSE	41
3.1 : CADRE CONCEPTUEL ET DÉCOUPAGE DES RÉSULTATS	41
3.1.A Précision de la problématique de recherche.....	41
3.2.B Les caractéristiques des communs remis dans le contexte singulier de notre étude de cas.....	42
3.2 : RÉSULTATS	45
3.2.A Sens du commun.....	45
3.2.B Relation à la Ressource.....	46
3.2.C Relation à la communauté.....	52
3.2.D Relation au mode de gouvernance.....	56
3.2.E Relation au principe du commun	59
3.3 : ANALYSE ET INTERPRÉTATION - CROISEMENT DES RÉSULTATS	60
3.4 : DISCUSSION - LES LIMITES DES COMMUNS	62
CONCLUSION	64
BIBLIOGRAPHIE.....	68
ANNEXES	74
LISTE DES ANNEXE :.....	74
I. CANEVAS D'ENTRETIEN	74
II. DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS À L'ÉGARD DU GROUPE	75
Aspect financier et modèle économique	75
la propriété privée.....	80
Activités et investissements.....	80
Processus de communication	81

Table des figures

Figure 1 : Agencement des structures.....	15
Figure 2 : Frise chronologique du développement de Chèvre Morte	22
Figure 3 : Base du canevas d'entretiens et division thématique.....	42
Figure 4 : Question financière et ses impacts	50

Table des tableaux

Tableau 1: Présentation des enquêtés	16
Tableau 2: Distinction des biens en fonction de leurs caractéristiques	29
Tableau 3: définition et caractéristiques de notre commun	42

Liste des acronymes

- BPREA : Brevet Professionnel Responsable d'entreprise agricole
- CIB : Commune imaginée du Bandiat
- COVID : Corona Virus disease
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- RSA : Revenu de Solidarité active
- SCI : Société Civile immobilière
- SCIC : société coopérative d'intérêt collectif
- SDM : Suite du Monde
- WWOOFING: World-Wide Opportunities on Organic Farms

Introduction

La crise environnementale et climatique est devenue cruciale dans notre représentation du futur et de notre devenir. J'entends de plus en plus la jeunesse chercher une perspective différente de celle que semble déterminer la société. Baignée très tôt dans des récits effondristes, j'ai rapidement compris que le mur devant lequel nous sommes aujourd'hui propose deux champs d'actions. D'un côté, on retrouve ceux qui se joignent à des mouvements radicaux ou militants, de lutte, afin d'espérer un changement global de relation à l'environnement. Cependant, le monde militant est bien différent qu'auparavant. Aujourd'hui les militants sont moins organisés et « celui qui s'engage en politique est devenu, aux yeux de nos contemporains, au mieux un utopiste au pire un inutile » (Besnard 2014, p.103). Il semble que « la perte de sens de l'engagement politique est celle de la disparition des engagements collectifs, remplacés par des parcours individuels et des stratégies singulières » (*Ibid*, p.106). D'un autre côté, d'autres tentent à raccrocher à une reconstruction parallèle au système néolibéral, de se développer dans des liens plus respectueux de l'Homme et de la Nature. Face au sentiment d'impuissance, face aux politiciens pris de court par la durée de leur mandat, certains ne voient de futur que dans la construction de ces alternatives, des pierres possibles au monde de demain. L'imaginaire et l'espoir prend un rôle de guide, donnant lieu à des mouvements divers et hétéroclites, où chacun essaye d'avancer vers quelque chose de "juste". Des cris de désespoir de la jeunesse, et des lanceurs d'alertes scientifiques ont sonné l'heure de l'action, tentant de faire bouger les États. Mais qu'est-ce qui a réellement changé ? La crise du Covid a re-sonné l'alarme, nous rappelant que nos civilisations ne sont pas prêtes à affronter des crises de cette ampleur, sans réellement savoir de quelle ampleur on parle.... Entre déni et dysfonctionnement, on ne sait plus vers où regarder, on ne sait plus où s'imaginer grandir demain.

Une génération sacrifiée ? Ou une génération au pouvoir de changement ? Mais de quoi parle-t-on réellement ? Les visions se croisent et s'affrontent, entre garder le cap de la croissance économique en limitant les dégâts et miser sur une décroissance parfois perçue comme un retour en arrière précaire et sans avenir. Aucune réponse univoque n'émerge, un mur se dessine, et la collision nous menace.

Dans ce contexte, l'espoir tente d'avancer comme ligne directrice. L'espoir d'un monde durable, ou en tout cas vivable. Dans ces espoirs, se dessinent des micro-sociétés résilientes, capables collectivement de résister aux chocs. La ligne de fond étant qu'ensemble, on peut recréer quelque chose, qu'ensemble on peut faire face au changement, ou du moins ré-apprendre à vivre simplement. La mise en commun de lieux et de savoirs fait émerger aujourd'hui des éco-villages, des éco-lieux et des collectifs aux formes variées. Souvent sans prétention de changer le monde, ils espèrent déjà se changer eux-mêmes. Les éco-villages sont des communs constitués d'une communauté à taille variable, d'un auto-gouvernement et d'une organisation propre ainsi que de ressources partagés. Les communs

deviennent des vecteurs de changements, tant individuels que collectifs, et leur expérimentation prend tout son sens dans le contexte actuel.

Je me suis longtemps interrogée sur ce qu'il nous manquait, intérieurement, pour devenir acteurs de ce changement. Qu'est-ce qui s'est passé dans le parcours de ces personnes donnant tout à la cause qu'ils défendent ? Comment est-ce qu'un engagement écologique peut se déployer ? Philippe Descola s'interroge sur la conception de la « Nature » qui s'est définie comme en opposition au reste. Selon lui, les Hommes ont séparé la Nature à la Culture, créant ainsi une séparation nette qui a engrangé un processus de domination sur ce qui nous entoure. « Et cette mise à distance, tout à fait singulière dans l'histoire de l'humanité, n'a pu qu'avoir des conséquences dans le rapport que nous entretenons avec les non-humains, dont la destinée était tout à coup séparée de la nôtre » (Descola 2020). Un renversement ontologique, une nouvelle façon d'appréhender le monde et ce qui nous entoure, seraient une clé à cette prise de conscience. Mais est-ce réellement envisageable ?

Dans ce travail, j'ai eu envie de penser l'individu dans leurs trajectoires et récits de vie, ainsi que sa manière d'appréhender ce changement. Comment les individus évoluent-ils d'une société individualiste vers une vie communautaire et un partage de communs ? La question semble étudiée de manière assez vaste, par les auteurs contemporains dont je partagerais l'analyse ci-dessous, se concentrant principalement sur ce que les communs apportent au niveau global ou environnemental. Ma question de recherche se penche plutôt sur les relations des individus avec ces communs, sur leur ressenti personnel face à ce changement de paradigme et de valeurs, mais aussi sur les difficultés d'adaptation. Il sera question de déterminer la place qu'ils prennent mais aussi leur perception de ces communs et de ce que cela leur apporte. Plus précisément, on se posera la question de savoir quels types de relations s'instaurent entre les communs et les individus les partageant.

Pour ce faire, j'ai choisi un cas d'étude d'un terrain qui m'est proche, un collectif agricole naissant avec lequel j'ai travaillé pour mener à bien cette recherche. Grâce à mon observation du terrain, et à des entretiens préliminaires, j'expliquerai dans la première partie de ce travail le contexte historique et humain de ce cas d'étude. Je me positionnerai aussi en tant que chercheuse et je déterminerai une méthodologie adaptée. Ensuite, j'étudierai l'objet des communs comme thématique principale dans la partie théorique, reprenant ainsi l'évolution historique des communs mais aussi de la propriété privée, notion à l'origine des tensions entre les membres du collectif. A partir de là, j'établirai une définition des communs construite sur base de la littérature existante et sur le croisement des recherches contemporaines. De plus, je préciserai, au niveau sociologique et anthropologique, certaines notions importantes pour étudier la question de la relation entre les individus et les communs. Notamment, celle de l'ontologie relationnelle (Collomb 2014) qui permet d'affiner la relation entre les individus et les communs. La question de la praxis mais aussi de l'individuation dans un collectif sera étudiée afin de comprendre les réels enjeux individuels dans ces contextes communautaires. Dans la troisième partie, j'exposerai mes résultats sur base d'entretiens et de discussions menés auprès des membres du collectif. J'aborderai donc les relations qu'ont ces individus avec les communs, dans leurs complexités et différences. En partant de la relation à la ressource, qui est composée d'une terre agricole et donc d'une relation à la « Nature » intime et forte, je continuerai en analysant la

relation au foncier mais aussi à la propriété privée et collective. Ensuite, je comparerai la place des individus dans le collectif, et les relations « à l'autre » qui se développent, sous le prisme de la peur mais aussi de la force du collectif. De là, je traiterai de la gouvernance et de la manière dont elle est perçue et appréhendée, ainsi que de la manière dont les individus arrivent à se l'approprier. Pour finir, j'aborderai la question du politique, et des ambitions du collectif et des membres dans ce domaine. Il semble que nous nous ancrions dans une perspective de réappropriation du politique, à notre échelle locale et que ce type de projet soit une rééducation à la participation politique.

Mon étude de cas étant en pleine phase exploratoire et d'auto-institution, tout est encore en recherche et les idées ne sont pas encore fixées, ce qui laisse beaucoup de place encore aux visions individuelles, tant utopistes que réalistes. C'est justement dans cette phase préliminaire que les individus se cherchent, tentent de s'approprier les outils des communs, et se découvrent dans ce nouvel environnement. Les difficultés sont toutes autres que dans un collectif bien installé, mais sont toutes aussi intéressantes tant elles font acte d'une réelle remise en question chez chacun.

Partie 1 : Problématique et Mise en contexte

Il me paraît important de commencer ce mémoire par une présentation de ma position de chercheuse et du contexte dans lequel cette étude a émergé. Je suis étudiante en gestion de l'environnement, et précédemment, j'ai fait mon bachelier en sciences politiques. Mes années d'études ont été, pour moi, un enfouissement grandissant de mes questionnements, une fuite dans le travail, tant universitaire que rémunéré. Mon intérêt pour les groupes militants, les collectifs agricoles ou encore les éco-villages s'est développé de manière distante et utopique. Mais l'été passé, un besoin urgent tant physique que psychologique de voir autre chose a émergé, et je suis partie à la découverte de ce qui m'attirait le plus : l'agriculture et les communautés. C'est à ce moment que j'ai découvert la Commune imaginée du Bandiat, dans le cadre d'un volontariat de trois semaines, qui s'est vite transformé en trois mois. Rapidement, un groupe d'amis s'est créé pendant l'été sur le terrain où nous étions accueillis et des perspectives de projets se sont développées. Quelque chose en moi a changé, et au lieu de rentrer comme prévu, pour finir mon année d'étude, ma curiosité a pris le dessus. Mon anxiété en ville et mon manque de perspectives et d'intégration étaient devenus pesants et une nouvelle route s'offrait à moi.

On pourrait croire à un projet utopique, entretenu par des jeunes gens déconnectés du monde actuel, mais il semble que c'est cette déconnexion et cette remise en question que nous étions venus chercher. Le terme d'utopie me semble inadapté au vu du contexte global, mais aussi de notre impact

sur le territoire et sur les gens présents. La vision politique que l'on défend est réelle sur notre communauté, même si son développement plus large pourrait être considéré comme irréalisable. Ma vie ici a réellement changé ma manière de voir le monde et mes ambitions futures, m'amenant tant à des conflits intérieurs qu'à des conflits avec mes proches. Ce mémoire n'a pas pour but de défendre nos idéaux ou de montrer à quel point ce changement de vie, ce retour à la simplicité et à la Terre ainsi qu'à des valeurs transformées, est la solution à adopter.

La décision de prendre ce projet comme étude de cas a été mûrement réfléchi et n'était pas donnée d'avance. Mes premières réflexions se penchaient premièrement sur la question des ontologies après avoir lu les écrits et les interviews de Philippe Descola. Je me suis longtemps demandé ce qui pouvait provoquer un changement des mentalités et créer une nouvelle relation avec notre environnement. Ces questionnements sont venus d'une incompréhension de ma part, concernant le déni sur l'état de la planète, ou en tout cas sur le manque d'actions concrètes. Je me suis ensuite intéressée aux éco-villages et à la manière dont ces communautés permettaient de développer des nouveaux rapports au monde, tant avec les non-humains qu'avec les humains. J'ai dû assez rapidement me recentrer et sortir de ce cadre très large de réflexion pour arriver à dégager un cadre conceptuel pertinent et réalisable. Plus nos projets en commun avançaient, plus je me suis dit que ce groupe pouvait représenter un cas d'étude intéressant. D'une part grâce à ma connaissance du projet et des personnes sur place, et d'autre part, par l'hétérogénéité du groupe. Ce regroupement de personnes s'est fait de manière hasardeuse et assez organique. Le thème du commun est apparu naturellement par le biais de nos discussions, du projet de base de la Commune imaginée du Bandiat et de mes recherches dans la littérature. De plus, ce thème semblait adapté à un détachement nécessaire d'une idéologie subjective et à une prise de recul avec mon attachement au groupe.

Il m'a semblé que ce mémoire avait besoin d'un cadre conceptuel bien fourni et précis pour me permettre de prendre de la distance avec ma participation et mon engagement. La théorie que j'ai fournie m'a donné ce cadre qui m'a permis d'analyser les résultats de manière plus impartiale et scientifique. De plus, ma position de chercheuse n'a pas altéré la relation que j'entretiens avec les autres acteurs. J'ai, par moments, eu peur de la réaction que cela aurait pu provoquer, mais ils étaient en réalité très participatifs et intéressés par mon travail. Je n'ai pas l'impression que cela ait été un frein à la communication.

Cette recherche a fait naître en moi des questionnements profonds sur ma capacité à vivre en collectif, sur mes besoins personnels et sur mon fonctionnement social. Je me suis demandé si j'étais la personne appropriée pour parler de ce sujet étant données mes difficultés parfois à être en relation, à avoir un investissement fort dans le commun ou simplement à rester moi-même face aux autres. Cependant, cette recherche m'a aussi permis d'avancer dans ces réflexions et dans la place que j'avais envie de prendre dans le collectif. Elle m'a aussi permis de rester en retrait pendant mon travail et de prendre ce temps pour moi.

1.1 : Méthodologie

1.1.A Méthode ethnographique / anthropologie engagée

Selon Fatou Diop Sall,

« la méthode ethnographique est une méthodologie qualitative qui permet de réaliser une étude descriptive et analytique des traditions, us, coutumes et mœurs de populations déterminées. Elle permet de collecter des données ou informations dans un système complexe pour comprendre la dynamique autour des objets » (Diop Sall 2018, p. 140).

Une recherche ethnographique qualitative s'oppose au raisonnement hypothético-déductif qui tente de vérifier les hypothèses préliminaires. Dans cette méthode, le chercheur construit ses hypothèses par l'observation du terrain et l'analyse des données recueillies. Selon Kaufmann, la sociologie compréhensive admet, tout comme les méthodes qualitatives, que les individus sont riches en savoir social et que pour le comprendre et l'approcher, il faut faire preuve d'une grande empathie. Cependant, il ajoute que l'explication reste indispensable car « la compréhension de la personne n'est qu'un instrument : le but du sociologue est l'explication compréhensive du social » (Kaufmann 1996, p.23) Pour permettre au chercheur de rester souple face à cette compréhension et recherche de données, les hypothèses sont en perpétuelle évolution. Le chercheur ne doit pas s'enfermer dans la vérification d'hypothèses de départ, mais plutôt les remettre en question le long de l'étude (Kaufmann 1996). Selon Fatou Diop Sall, la question du « comment » est plus adaptée à cette démarche que le « pourquoi », ce qui démontre bien que la compréhension du social est primordiale pour ne pas rester cantonné à des informations superficielles (Diop Sall 2018).

Cette méthode me semble cohérente pour l'étude de cas que j'ai choisie, étant un groupe de personnes, vivant dans un milieu particulier. Ils sont tous arrivés pour des raisons différentes et ils ont tous des objectifs différents, même si beaucoup de choses les relient par des liens complexes à déterminer de prime abord. J'ai choisi de multiplier les sources de données pour avoir un panel complet et comprendre du mieux possible la réalité de l'objet. Étant une membre à part entière du groupe étudié, j'ai mené une observation participante le long de l'étude et mis en place des entretiens individuels semi-directifs pour arriver à produire mes données.

1.1.B Collecte des données

L'étude de terrain demande une multitude de données variées dans leurs formes. « Son empirisme est résolument éclectique » et se base sur la volonté de recueillir toutes les données accessibles pour pouvoir les recouper en fonction de leur cohérence (Olivier de Sardan 2008, p.71). Pour cette étude de cas, j'ai regroupé des observations, des entretiens, des recensions de données et de la littérature.

Observation participante

L'observation participante s'est faite de manière logique par rapport à ma place dans le groupe. L'observation se fait par une articulation entre « percevoir, mémoriser, noter » (Beaud, Weber 2003, p. 143) des événements, des relations et des lieux. Il est important de vérifier ses observations par les entretiens, car les observations peuvent être perçues de manière variable en fonction de sa subjectivité, mais aussi du facteur personnel. L'observation de nos réunions en collectif ainsi que les entretiens ont été primordiaux dans mon analyse. Il s'agissait de dépeindre non pas seulement les interactions, mais le contexte dans lequel elles prenaient place, par exemple certaines de nos réunions ont été faites dans des moments de tensions, ce qui influence beaucoup leur déroulement.

Entretiens comme méthode d'enquête principale

Pour ce travail, j'ai décidé de commencer ma recherche par des récits de vie afin d'avoir une vue d'ensemble des sujets qui touchaient les participants et ainsi affiner ma question de recherche en parallèle à l'observation. Les récits de vie, longtemps réfutés par la communauté scientifique, permettent cependant, de sortir les individus de cases sociales prédéterminées en fonction de leur place dans la société aujourd'hui. Il me paraît pertinent, dans un groupe comme celui-ci, de démystifier la caste sociale des « néoruraux » et de montrer les différences de parcours qui ont amené ces gens à choisir cette nouvelle vie. « Il ne s'agit pas de faire entrer son objet dans des catégories externes, mais au contraire d'extraire les constructions qu'opèrent les agents de leur société par l'intermédiaire de leurs champs sémantiques propres » (Bonnain, Elegeët 1978, p. 354). Ces récits de vie m'ont permis dans un premier temps de comprendre le « comment » de leur arrivée dans ce groupe.

Les entretiens que j'ai réalisés par la suite suivent la méthode ethnographique en promouvant la ressemblance à des pratiques discursives. Il s'agit de faire en sorte que l'enquêté ne se sente pas dans une situation d'interrogatoire, mais plutôt dans une discussion où il peut exposer ce qu'il pense de manière ouverte et honnête (Olivier de Sardan 2008). C'est pour cela que j'ai réalisé un « canevas d'entretien », qui demande une adaptation à chaque personne pour fluidifier la discussion, plutôt qu'un « guide d'entretien ». Mes entretiens ont été retranscrits de manière précise en prenant soin de noter les caractéristiques des paroles (tonalités, ambiguïtés, malaises, silences, ...) et le contexte de l'entretien.

1.1.C Position de chercheuse et neutralité

Cette étude de cas et ma position mènent obligatoirement à percevoir ma subjectivité comme un biais scientifique important. Le « facteur personnel » rentre en compte dans toute ma démarche et il ne s'agit pas de le considérer comme négatif mais de permettre de le contrôler tout le long de la recherche (Olivier de Sardan 2008). Lorsque l'on fait une enquête de terrain avec un « terrain proche » comme c'est le cas ici, il faut pouvoir prendre du recul et tenter de prendre des distances avec ce que l'on pense savoir (Beaud, Weber 2003, pp. 51-54). Ma méthode pour arriver à cette distanciation a été de prendre du recul à travers une théorie qui m'était inconnue et d'en faire mon cadre de recherche. Avec l'étude sur les communs et sur les ontologies j'ai pris un regard nouveau sur mon étude de cas.

Il me paraît important de souligner que dans chaque sujet abordé dans mes résultats, j'ai une position et un avis, mais que l'exercice de ce mémoire a été de confronter les avis individuels de chacun, et de prendre en compte leur position. Ce mémoire est donc un travail d'empathie important, qui m'apporte beaucoup concernant mon rapport à l'autre et ma place dans le groupe. La neutralité n'est donc pas l'objectif de ce travail, et il peut apparaître que ce soit un biais, mais pas toujours négatif. Dans mes résultats, j'aborderai des thématiques qui sont empreintes de mon point de vue, mais le sujet de ce mémoire est de montrer ces désaccords, et non d'y trouver une réponse ou d'y porter un jugement.

Au niveau de la syntaxe, j'utiliserais principalement le « je » lorsqu'il s'agira de présenter mon interprétation et mon analyse. Ceci est un choix de clarté, afin de ne pas confondre le « nous » qui désigne plutôt la pensée du groupe ou des raisonnements collectifs.

1.2 : Observations et entretiens préliminaires

1.2.A Imbrication des structures : Suite du Monde, Commune imaginée du Bandiat et le projet Chèvre Morte

Les premières pierres de notre organisation ont été posées par la Suite du Monde, une Société Coopérative d'Intérêts Collectifs (SCIC), qui a pour but de créer différentes « Communes imaginées ». Cela avec l'objectif de fédérer des personnes autour de communs en amenant un soutien financier et légal pour leur permettre de s'autogérer autour des communs. Ce principe de commune est inspiré du municipalisme libertaire et veut créer un maillage territorial d'entraide et de coopération sur un périmètre restreint pour mener à plus de résilience. L'écologie libertaire, en partie théorisée par Murray Bookchin, prend appui sur le besoin de repenser notre relation à l'autre pour pouvoir créer des alternatives sociales résilientes face à la crise écologique (Premat 2019). De plus, dans cette volonté de changer les rapports entre humains, Elinor Ostrom a bien défini comment le commun pouvait être

construit de manière autogérée et de façon à créer des alternatives soutenables (Weinstein 2013). La Suite du Monde a notamment participé à la mise à disposition de plusieurs terrains à la Commune imaginée du Bandiat (CIB), située à Piégut-Pluviers, dans le Périgord Vert (France). Cela a permis le développement de diverses activités agricoles. De plus, les auberges présentes sur place ont favorisé l'accueil et l'hébergement de personnes en transition et en phase d'installation dans la région. La Commune imaginée du Bandiat tend donc à faire commun et à mutualiser des terres, des outils et des savoir-faire afin de créer un réseau d'entraide autonome. La CIB est perçue par les membres comme une zone "tremplin" où les arrivants peuvent se rencontrer, apprendre et se mettre ensemble afin de s'installer dans le maillage territorial.

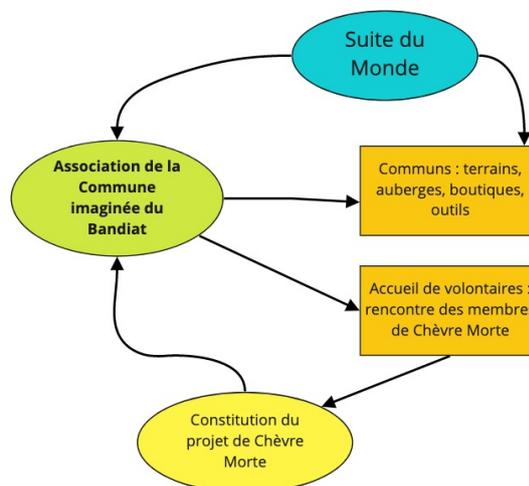


La « journée des communs » mensuelle de la CIB – préparation des semis et du poulailler sur le terrain de Nanteuil

Le projet de Chèvre Morte s'est donc inséré dans ce cadre étant donné que les participants au projet se sont retrouvés en volontariat sur le terrain de Villemercier, mis en commun par Joseph à la Commune

imaginée du Bandiat. Nous avons décidé que le projet de Chèvre morte serait une association à part, mais faisant, de fait, partie du maillage territorial créé par la CIB. Il s'insère dans l'association comme partenaire et participe au réseau d'entre-aide. De plus, nous sommes presque tous investis dans différentes activités de la CIB et dans le réseau créé par celle-ci, avec la volonté de la pérenniser afin de faciliter l'installation agricole d'autres acteurs.

Figure 1 : Agencement des structures



1.2.B Historique et observation du développement de Chèvre morte

Le groupe a été constitué à la suite de la découverte du terrain au lieu-dit de Chèvre Morte, qui était proche des autres terrains de la CIB. Ce terrain était assez grand pour accueillir un collectif et l'emplacement géographique pouvait participer au développement du maillage territorial ainsi qu'au partenariat avec le terrain de Villemercier. Certains membres avaient déjà pour envie d'acheter un terrain ensemble, dont Robin et Franck qui se connaissaient depuis longtemps et Joseph qui voulait continuer de libérer des terres de la région et agrandir le réseau. Cette opportunité est apparue après avoir passé deux mois ensemble durant l'été 2020 sur le terrain de Villemercier, mois pendant lesquels des relations ont pu se développer autour du travail agricole et des activités de l'association. Joseph a très rapidement eu l'envie de fédérer un groupe et de réunir les fonds nécessaires pour l'achat, tout en échangeant avec Robin et Franck qui étaient les premiers intéressés à l'achat rapide d'un terrain. Grâce aux liens qui s'étaient tissés et à la vision similaire que nous imaginions, le groupe a donc commencé un travail de construction du projet.



Travail au jardin pendant notre période de volontariat à Villemercier



Ma première découverte du semoir manuel

Le groupe de Chèvre morte est constitué de 9 membres actifs, après le départ de 2 personnes sur le courant de l'année. Voici une brève description faites par les membres. Celle-ci est nécessaire à la compréhension des relations et des situations personnelles :

Tableau 1: Présentation des enquêtés

MARION 24 ANS	autrice de ce travail dont la description est faite ci-dessus. Ma situation est donc hybride entre mon statut d'étudiante et ma participation dans les projets agricoles de la CIB.
CAMILLE 38 ANS	« Ingénieur de formation, j'ai passé 15 ans à travailler pour des grands groupes industriels, sans conviction. En parallèle j'ai passé du temps à militer pour diverses causes (antiracisme, écologie, mal logement, droit du travail...), sans doute pour me racheter une conscience. Fin 2019 je plaque

	<p>tout pour partir en woofing, a la recherche d'un nouveau départ. J'arrive au Bandiat un peu par hasard en juin 2020, et ne suis pas reparti depuis ». Depuis il cherche sa vocation dans l'agriculture et va commencer une formation BPREA. Il vit dans l'auberge mis à disposition de la CIB avec d'autres membres de l'association.</p>
MIGUEL 30 ANS	<p>« Après un Master en commerce international et 4 ans à travailler sans être heureux, j'ai décidé de changer de vie. J'ai voyagé en Amérique du Sud pendant 1 an, et à mon retour, je me suis installé dans le Périgord Vert, terre de mes ancêtres pour m'ancrer. J'ai pour projet de vivre simplement, d'être d'avantage connecté à la nature et devenir moins dépendant du système actuel dans lequel je ne trouve pas ma place. » « Il y a dans la vie deux catégories d'individus : ceux qui regardent le monde tel qu'il est et se demandent : pourquoi ? Et ceux qui imaginent le monde tel qu'il devrait être et qui se disent : pourquoi pas ? » (George Bernard Sha). » Miguel s'est récemment acheté une maison dans la région et est ami d'enfance avec Joseph, avec qui ils ont acheté le terrain de Villemercier il y a 7 ans.</p>
JULIEN 32 ANS	<p>« J'ai eu mon diplôme d'ingénieur et j'ai commencé ma carrière en ressentant une dissonance cognitive importante. Ainsi, je me suis retiré de l'industrie et je suis disponible pour résister et suivre ces valeurs qui me tiennent à cœur: autonomie, résilience, (re)connexion, régénération, fédération. Je suis en quête, une quête humble d'humain et d'humus. Pour avancer dans cette quête, je souhaite rencontrer l'autre, je souhaite rejoindre des projets et les accompagner volontairement, jusqu'à rencontrer les terres et les individus avec qui m'enraciner. Entre ma vie de stagiaire Brevet Professionnel Responsable Entreprise Agricole à Périgueux et ma vie associative avec la Commune Imaginée du Bandiat à Piégut-Pluviers, je m'appête à soutenir mon projet d'installation, pour obtenir le statut d'agriculteur, et m'installer avec le collectif. »</p>
CAPUCINE 30 ANS	<p>« Catalane, ingénieure de formation et profession depuis 7 ans. Très bonne joueuse de la course dont la société qui l'entourait défini comme "le modèle" pour devenir heureuse et réussir sa vie: formation, succès au travail, partenaire, maison, beaucoup de consumérisme et compétition et, surtout, très peu de temps personnel. En 2019, toutes ces lignes directrices tombent par terre et il y a une grande remise en question. J'entame un processus de transition personnelle et début 2020 j'arrive dans un nouveau pays pour l'amour, et reste par conviction. Mes objectifs : vivre simplement en connexion à la nature, autonomie, résilience, engagement, partage, bien-être et beaucoup d'amour. » Elle vit actuellement en caravane sur Villemercier et rentre 2 semaines par mois travailler en Espagne.</p>
JOSPEH 33 ANS	<p>« Inspiré par des vieux paysans aux pratiques anciennes, fuyant la ville et les chefs, arrivé en Dordogne en tant que pionnier et semi-ermite, j'habite dans une maison de location non loin d'un terrain que j'ai acheté avec 2 copains dont Miguel, en 2014, maintenant mis à disposition pour l'expérience « CIB ». J'ai longtemps cherché à fédérer du monde autour d'un renouveau de solidarité paysanne jusqu'à aboutir à créer la coopérative 'La Suite du Monde'. Créateur d'abondances, copieur de tout ce qui m'inspire, je suis un entrepreneur aux passions en apparence opposées : les technologie naissantes (crypto numérisation de sociétés) - mixé aux pratiques anciennes (cueillette des plantes sauvages, traction animale, usage d'outils manuels centenaires). Expérimentateur autodidacte, j'apprends par l'erreur et j'explore les univers intérieurs et accompagne leur matérialisation dans la vie. »</p>
PABLO 29 ANS	<p>« Je suis arrivé sur le territoire du Périgord Vert il y a 18mois via l'association de la commune imaginée du Bandiat dont j'avais découvert le projet avec la Suite du Monde sur internet. Le projet dans son ensemble répondait très bien à une vision personnelle de ce que l'on pourrait mettre en</p>

	place pour un avenir enviable dans un monde en déclin, c'est pourquoi j'ai décidé d'aller voir sur place après quelques mois de voyages suite à ma mission en ONG au Nicaragua où je travaillais pour l'autonomie des peuples de la zone Caraïbe en tant qu'ingénieur dans le photovoltaïque. Aujourd'hui je vis dans un camping-car du même âge que moi sur un des terrains de l'association et j'ai pour projet de m'installer de manière plus pérenne sur le territoire et d'y développer des projets de grandes cultures entres autres ».
ROBIN 35 ANS	« Je suis arrivé chez Joseph en woofing l'été dernier pour m'installer dans la région avec sa famille et deux amis dont Franck. Je vis de missions free-lance en graphisme et espère devenir paysan au sens noble du terme. J'ai déjà eu des expériences maraichères et espère commencer une production de céréales sur le projet de Chèvre Morte. » Il s'est installé dans une maison récemment achetée avec sa famille et son ami d'enfance Franck. Robin est un de ceux avec le plus d'expérience maraichères grâce à ses expériences volontaires et de woofing.
FRANCK 34 ANS	« Né en 1986, en banlieue parisienne, j'ai grandi entre la cité de gré, Chilly et grigny 2 avec Robin. Amoureux d'aventure j'ai voyagé dans plus de 50 pays entre ces 19 et 33 ans. J'ai décidé de m'installer dans le Périgord pour vivre au calme et démarrer une nouvelle aventure. » Franck vit avec la famille de Robin avec qui il a acheté une maison.

Très rapidement, certains ont montré un besoin de s'organiser en amont, de faire un processus de planification et de définition du projet. Dès le départ, ce processus a pu être perçu comme contraignant ou non adapté pour certains, dans une vision peut-être plus simple et fluide. Nous avons commencé ces rencontres début septembre, précédées d'un atelier « rêve du dragon » fin août. Lors de cet atelier, nous avons commencé par plusieurs jours basés sur des discussions autour des valeurs et des rêves communs sans rentrer dans la pratique. Sur base de discussions, je comprends que certains ressentent un certain fossé entre la définition de valeurs et la réalité. Représentant plutôt une envie de se construire dans la réalité, autour d'actions communes, plutôt que sur des idéologies encore très théoriques. Ainsi, en voulant avoir un processus décisionnel horizontal¹, nous nous sommes confrontés à une forme de consensus majoritaire, mais qui ne correspondait pourtant pas à tous, et qui était parfois difficilement applicable. Néanmoins, ces séminaires nous ont permis de nous rencontrer dans des contextes différents, d'apprendre à nous connaître dans diverses situations et de percevoir la dynamique du groupe.

Lors de la planification, nous avons fait une liste des activités que nous voudrions développer sur le terrain ainsi que leur budget, le temps de travail et les personnes impliquées dans chacune de ces activités. Il est vite apparu que certaines personnes ne pouvaient encore se positionner et voulaient participer à toutes les activités en collectif. D'autres se sont trouvés des activités favorites, dans lesquelles ils voulaient s'engager plus profondément. Nous avons rapidement décidé de prendre le modèle de « une personne égale une voix » pour faire prévaloir l'égalité dans la prise de décision, même

¹ Une gestion et une prise de décisions horizontale suggère ici que c'est fait de manière collaborative sans différence hiérarchique entre les participants.

si les apports financiers sont différents pour chacun. Cette volonté d'égalité et de solidarité s'est donc vite imposée, pourtant le groupe n'échappait pas totalement aux rapports de pouvoir qui sont présents dans les discussions.

Rapidement, les réunions formelles et planificatrices ont créé des tensions. L'exemple le plus concret est le départ de Léo après deux réunions, qui a décidé de quitter le groupe, car ce fonctionnement ne lui convenait pas. Après un entretien avec Léo, j'ai pu mieux comprendre son retrait du projet, même s'il restait ouvert à une participation financière. Après plusieurs années de recherches pour trouver le projet et le groupe qui lui conviendrait, le facteur humain est devenu « trop énergivore » et les « processus de domination continuaient d'apparaître » (Léo). Selon lui, les projets d'éco-lieux rêvent tous de créer un autre monde, mais en répétant sans cesse les mêmes systèmes où la domination et le contrôle de l'autre reviennent toujours. Pour lui, « On est pressé par des phénomènes extérieurs (crise écologique, effondrement, ...) mais c'est notre intérieur qui doit changer. On n'a pas besoin d'éco-lieux, mais des écoles. On ne se comprend pas, on ne parle pas avec nos émotions, mais avec nos peurs ».

La raison de son départ n'a donc pas été directement liée au groupe en lui-même ni au projet, mais très rapidement il a senti qu'il ne pouvait pas échapper à ces problèmes présents dans tous les collectifs. Il m'a exprimé une fatigue et un désarroi face à des manières d'être, qui étaient présentes dans toutes les collectivités qu'il a pu rencontrer. Cette réflexion, me paraît essentielle, car comme nous le verrons dans les résultats ci-dessous, c'est quelque chose qui est très présent chez certains. Cependant, la volonté et l'énergie d'essayer de construire autrement a continué d'entretenir l'engagement chez les autres.

Les problèmes d'achat du terrain ont représenté un autre moment important dans l'évolution du collectif. Le propriétaire du terrain que nous avons choisi initialement avait une réputation de négociateur difficile, et le groupe n'a pas été assez rapide et persuasif lors des discussions d'offres. Le collectif était très jeune et la vente a été prolongée, jusqu'à être simplement annulée. Cela a été le premier moment où le groupe s'est réellement senti en difficulté, car des tensions sont apparues autour de la manière dont les négociations avaient été gérées, mais aussi sur la peur de casser le groupe si nous n'avions pas de lieu où se développer. Après quelques semaines d'attente avec le propriétaire, nous avons pu accepter l'idée que le projet pouvait se réaliser ailleurs, et nous avons étudié d'autres pistes d'achats. Ces questionnements ont aussi remis au centre la question de la différenciation entre privé et collectif. Une partie du groupe ressent le besoin de garder une liberté d'entreprendre et de pouvoir créer des projets personnels ou en petits groupes. D'autres ont peur que cela nuise au travail collectif à réaliser. De plus, la question financière est compliquée et la gestion des cagnottes par activités provoque des réticences chez ceux qui aimeraient une seule cagnotte commune.

Les questionnements sur le financier ont abouti à deux réunions différentes. La question de l'argent est centrale, car d'un côté les ambitions de revenus sont très différentes en fonction des individus, et d'un autre côté cela fait émerger des peurs sur l'investissement des autres dans le projet. Le 26 janvier, nous avons eu une première réunion où Pablo nous a demandé de choisir entre deux modèles et d'en discuter ensemble :

1. *Toutes les activités que l'on souhaite développer sont-elles un seul même projet commun et on se répartira les activités par affinité et en équilibrant la charge de travail entre nous. Dans ce cas tous les revenus reviendraient dans une caisse commune de laquelle pourront être financés des investissements et pourquoi pas nous-même en partie.*
2. *Chacun développe son activité en bénéficiant des communs du lieu et reverse un % de ses bénéfices à l'association. Il peut y avoir plusieurs porteurs de projets pour une même activité qui travaillent ensemble, et il peut y avoir des projets communs et des temps dédiés au commun impliquant tout le monde, typiquement pour répondre à tout ce qui touche au développement du commun + levée de fond + envies communes + entraide.*

Joseph, Miguel et moi-même avons répondu en proposant hybridité des deux modèles, en permettant d'avoir des activités communes décidées ensemble et des temps libres où chacun peut garder sa liberté d'entreprendre et sa propre créativité. Les autres ne comprenaient pas cette notion d'hybridité, ayant une vision plus duale. Selon moi, il y a beaucoup de peurs derrière certaines réactions et un manque de confiance dans la bienveillance du groupe. La peur ici serait que les activités « privées », mais que l'on appellerait plutôt autonomes (seul ou en groupe d'affinités) prennent plus de place que les activités collectives. Pourtant, les projets individuels seront toujours bénéfiques au groupe, si la discussion est continue lors du processus. Pour Léo, « c'est plus facile de tout décider en collectif, car ça permet d'avoir un contrôle sur tout ». Il évoque donc un manque de confiance en la responsabilité des autres. Mais ces craintes semblent en même temps légitimes dans un projet à vision commune.

La réponse du choix entre ces deux modèles n'a pas abouti mais le groupe avait l'air de pencher vers le premier choix dans une vision « idéale ». Pour moi, il faudrait que l'on arrive à différencier une vision « utopique », du chemin à parcourir et de la flexibilité dont on doit faire preuve pour pouvoir seulement s'en rapprocher.

Nous nous sommes ensuite demandé combien de temps nous avons envie de travailler chacun par semaine sur le projet, et quelle était notre vision d'autonomie financière. À cette question, il y a eu certains qui ont répondu qu'ils voulaient s'investir à temps plein et sortir un RSA du projet d'ici 3 ans. Ceux-là avaient donc une vision de rentabilité économique du projet (Capucine, Julien, Pablo et sûrement tout le monde à terme même si certains avaient une position moins marquée là-dessus). D'autres ont mis plutôt une hybridité en avant, comme Franck et moi, qui voulions aussi avoir notre activité artistique sur le côté. Nous aimerions donc garder du temps disponible pour cela, et aussi en tirer une partie de notre financement, et donc pourquoi pas seulement un peu du projet chèvre morte, ou personnellement juste une autonomie alimentaire. Ensuite, il y en a d'autres comme Miguel et Joseph qui ne recherchent aujourd'hui aucun revenu dans ce projet. Il y a donc peut-être ici un problème dans

le futur, entre ceux qui ont envie de parfois faire les choses pour apprendre, manger et aussi prendre du plaisir, et ceux qui auront une vision de rentabilité et donc plus cadrée. Il y a un problème de perception du temps, entre ce à quoi l'on aspire à long terme et notre vision réaliste du moment présent.

Lors d'une discussion avec Franck, qui souhaitait organiser une discussion sur les différentes visions concernant le modèle économique, certains points ont été éclairés comme ce que l'on entendait par privé et collectif. Personnellement, je lui ai dit que le privé représentait plutôt de l'autonomie et qu'il s'agissait d'une liberté d'action et d'épanouissement sans devoir avoir l'aval du groupe dans toutes les activités. Il avait compris ça comme étant une autonomisation financière de l'activité et donc d'une privatisation des revenus. Nous avons élaboré un questionnaire afin de permettre à chacun d'utiliser ses propres mots et de mieux expliquer sa vision au reste du groupe. Ces questions étaient intéressantes selon nous, car elles dérangent et gênent, elles nous mettent face à notre incompréhension de l'autre autour de concepts que l'on définissait mal.

Les visions pouvaient sembler par moment opposées, entre une volonté de réglementation cadrée autour d'horaires et d'un tout-commun d'une part, et d'autre part un besoin de s'exprimer et d'avoir des espaces de création ainsi qu'une évolution permanente des cadres. Cependant, au fur et à mesure que la conversation prenait forme, le côté clivant des questions nous a permis de parler plus librement et plus franchement. Nous avons réussi à apercevoir un front commun, une vision qui n'était pas si différente, mais empreinte de diverses appréhensions individuelles qui se mélangeaient au commun. Ma vision personnelle tournait autour d'une volonté de créer un système d'abondance et non de rareté. Un tel système nous permettrait de vivre chacun avec nos besoins nécessaires et physiques grâce au commun². Ce qui signifierait que l'argent émis serait un « plus », à réinvestir ou à se partager dans un environnement plus sain, étant donné que chacun aurait une vie confortable. De là, ma volonté de mettre tout en commun s'arrêtait au moment où ces besoins seront remplis pour chacun. Je n'ai pas ressenti le besoin de limiter les projets personnels et créatifs en dehors de ce projet. Si le projet évolue vers quelque chose de plus professionnel, le cadre de répartition sera à redéfinir, mais il me semble que le temps sera long avant cela. De plus, j'ai senti le besoin de souder le groupe autour d'objectifs plus humains avant de le tourner vers un débouché économique.

C'est ici que je me suis questionné sur cette notion de faire commun. Est-ce un moyen d'être plus efficace dans notre travail et ainsi de viser des objectifs économiques pouvant concurrencer les lois du marché ? Ou est-ce un moyen de lutte politique contre le tout « État » ou tout « marché », qui demanderait tout d'abord de sortir de cette logique de marché en créant notre propre politique ? Il me semble que ces notions sont mal connues, mal perçues. Je trouve cela intéressant d'entendre dire qu'on

² La pyramide de Maslow suggère que les besoins individuels répondent à un ordre de priorité et que à la base de ceux-ci, existent les besoins physiologiques. Au-dessus de ceux-ci se trouvent le besoin de sécurité, l'amour, la valorisation sociale, le savoir, l'éthique et l'esthétique et au sommet ; la réalisation de soi. Chaque besoin est alors secondaire à ceux qui se trouvent en dessous (Leclercq, 2020).

veut sortir du système, mais finalement en cherchant des moyens différents et alternatifs pour arriver à rester dans ce système.

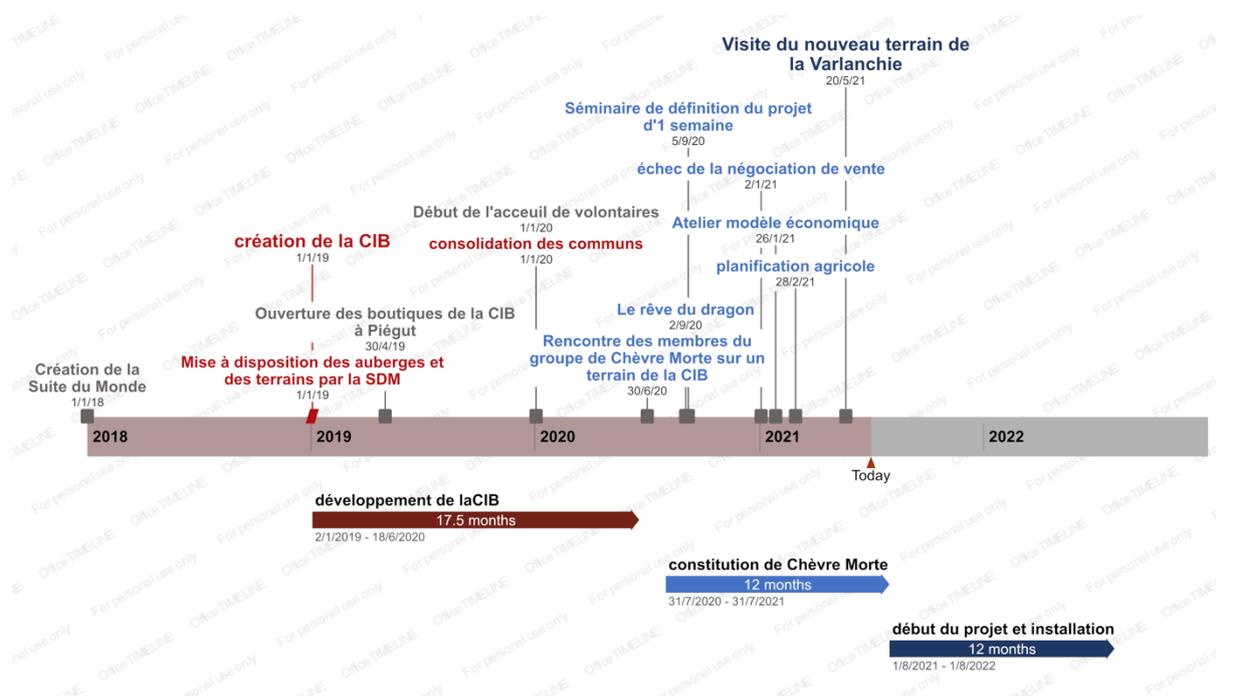
Il semble que la question financière soit toujours un tabou et est souvent empreinte de malentendus qui ne sont pas mis au clair. Cependant dans les résultats que j'exposerais par la suite, je perçois que la peur de l'autre est fortement liée à ces questions. Les positions individuelles ont beaucoup changé jusque-là, sûrement grâce aux mois de réflexions mais aussi grâce aux discussions en tête-à-tête qui permettent de se focaliser sur ses envies propres, et non pas les barrières qu'il faut mettre aux autres pour que le projet évolue.



Activité et visite de groupe - le chemin de Compostel revisité du Périgord Vert

Pour finir, la période d'hiver et le début du printemps nous a offert de nouvelles opportunités, avec un achat qui s'est déroulé sans embûches. Il me semble que cette période de latence a été bénéfique pour chacun. En effet, ça nous a permis de temporiser et de réfléchir chacun de notre côté à ce projet, de faire des activités communes et de reprendre du temps ensemble en dehors des réunions. Les étapes qui ont suivi la découverte de ce terrain, se sont déroulées de manière plus spontanée et sereine.

Figure 2 : Frise chronologique du développement de Chèvre Morte



1.2.C Récits de vie et entretiens préliminaires

J'ai ainsi mené plusieurs entretiens préliminaires, dont le but était de comprendre les chemins des participants qui les ont conduits à ce mode de vie. Les questions posées permettaient donc de retracer la vie de ceux-ci et les expériences déterminantes qui les ont menés à créer une rupture. Ils ont décidé de revenir à un mode de vie plus simple, collectif et agricole. J'ai essayé de comprendre les motivations politiques, écologiques et personnelles.

Les résultats des premiers entretiens et de l'enquête préliminaire démontrent une hybridité dans les motivations des membres à enclencher ces changements de vie. Les motivations personnelles sont souvent liées à une crise identitaire, ou en tout cas à une profonde remise en question des valeurs de la société et de leur place dans celle-ci. Une recherche de sens semble commune à tous les membres. Du côté politique, il y a une forte mixité et il ne semble pas que leurs choix se lient à une forme de militantisme, même si certains sont dans ce milieu depuis longtemps et que la plupart sont assez critiques sur la politique actuelle. Pourtant, il semble que cette construction de vie alternative réponde aux définitions du militantisme et à un sentiment de négation envers notre société. La différence réside en fait dans une volonté de construire plutôt que de détruire, ce qui est caractéristique du militantisme moderne, mais qui s'oppose au courant révolutionnaire. De fait, les militants sont plus souvent dans une « désillusion du politique » que dans une envie de s'y attaquer frontalement (Quirion, 2008). Au niveau écologique, les motivations sont très fortes. D'un côté, il y a la redécouverte et la reconnexion à la Nature qui prend une place importante avec l'envie de créer une harmonie avec le milieu dans lequel nous évoluons. De l'autre, il y a beaucoup de questionnements autour de l'état écologique de la planète et de notre positionnement face à ça.

La collapsologie, ou l'étude de l'effondrement de la société thermo-industrielle³, fait partie du processus, mais de manière variée, et il semble souvent qu'elle n'est pas centrale dans les différentes motivations. D'ailleurs, certains auteurs différencient la collapsologie du survivalisme, car elle serait plutôt empreinte d'entraide et serait eudémonique, et donc directement liée à une recherche de sens (Servigne, Chappelle 2015). Jem Bendell parle de déni de la collapsologie dans la communauté scientifique, ou en tous cas de vives critiques à son égard car elle serait démobilisatrice. « L'argument, c'est qu'il est irresponsable d'évoquer autant la possibilité que la forme d'un effondrement social lié au réchauffement climatique, car cela engendrerait du désespoir dans le grand public » (Bendell 2018, p.14). De plus, on lui « reproche de ne générer que du désespoir, voire une passivité, fébrile et repliée » (Allard, Monnin, Tasset 2019 p.60). A l'inverse, selon Tommy Lynch, cité par Bendell, « en

³ La collapsologie est l'étude de l'effondrement qui est, selon Yves Cocher « le processus à l'issue duquel les besoins de base (eau, alimentation, logement, habillement, énergie, mobilité, sécurité) ne sont plus fournis à une majorité de la population par des services encadrés par la loi » (Cochet, 2011). Cependant, la collapsologie est plutôt un récit qu'une Science.

abandonnant l'espoir que notre mode de vie persiste, nous ouvrons l'espace pour un autre espoir » (Lynch, cité dans Bendell 2018, p.15). Il est intéressant de voir que peu d'études scientifiques relatent réellement ces courants de pensées et les perspectives qu'ils peuvent amener, au lieu de ce qu'ils nous enlèvent. De plus, la collapsologie ne peut pas réellement être considérée comme une science à part entière, elle croise plutôt plusieurs disciplines scientifiques afin de construire un récit. Ces premiers entretiens m'ont cependant montré que cet espoir créateur dont parle Jem Bendell est une réalité qui a touché le groupe. J'ai perçu que la notion d'effondrement a plutôt été un élément déclencheur dans la vie des participants. Cette phase a été pour certains durement supportée, et l'est parfois encore, mais a souvent été transformée en une volonté de trouver un mode de vie porteur de sens et une recherche de jouissance personnelle.

Je mettrais donc en parallèle ces deux motivations qui sont d'une part, la collapsologie et la recherche de sécurité et d'autre part la jouissance et la quête de sens. Selon moi, certains tentent complètement de rompre avec les idées d'effondrement et ne veulent pas que ces projections guident leurs choix de vie. Franck explique :

« J'ai été collapso. Je crois que tout peut s'écrouler, mais je ne suis pas sûr de le voir de mon vivant. C'est une énergie négative, ça casse le moral. C'est une projection dans le négatif. Je n'aime pas que les gens viennent ici à cause du collapse, car ça veut dire qu'ils viennent à cause de la peur, et pas pour construire. J'ai été assez instable quand je pensais trop au futur, avec des idées de conspirations, je ne voyais pas l'idée de construire, car il n'y avait pas de futur. Je vois plutôt le collapse comme un processus, mais il ne faut pas que ça continue à mener nos actes, il faut passer au stade d'après et créer des alternatives. »

Même s'ils ont adhéré et se sont approprié ces théories, ils ont décidé de se concentrer sur la recherche d'une vie en accord avec leurs valeurs. Des membres du groupe n'ont pas encore complètement oublié ces théories, et cela guide encore leurs décisions. Tandis que le reste du groupe a conscience d'un scénario catastrophe possible, tout en privilégiant une envie de mener ses actions dans une énergie créatrice, comme Camille qui dit : « Le combat est perdu d'avance, mais autant se casser la gueule en se marrant, en profitant. Je veux profiter de la vie. ».

Selon moi, l'effondrement n'a été qu'un déclencheur, présent dans l'esprit de chacun, mais que chacun a réussi transformer en une recherche plus profonde, d'une vie à laquelle ils croient. Pablo Servigne dit que « des expériences en psychologie sociale ont montré que, pour prendre au sérieux une menace, il est nécessaire d'être bien informé *et* de disposer d'alternatives crédibles, fiables et accessibles » (Servigne 2016, pp. 136-137). On pourrait penser que les personnes installées ici ont déjà découvert que des alternatives existaient, et que ces alternatives impliquent les communs. De là, il y a

plusieurs manières de réagir à la menace dont une qui est l'envie de reconstruire comme l'écrit Jem Bendell, et donc de créer une vie qui a du sens. Dans cette recherche de sens, il y a beaucoup de facteurs à prendre en compte, parmi lesquels une impression d'avoir suivi un chemin tracé, d'avoir répondu aux diktats de la société et de ne plus comprendre où cela nous mène. Il y a aussi une déception importante des valeurs défendues par la société, mais qui ne sont pas appliquées par celle-ci. Pour Robin, « le récit qui [lui] semblait le plus cohérent était de refaire des petites communautés. Les responsabilités se perdant à grande échelle ». Le fait de retrouver du sens, notamment auprès du travail de la terre, nous offre d'autres opportunités que de vivre dans la peur. Le commun nous ouvre des opportunités inégalées à celle qu'on aurait pu construire individuellement, et nous exerce dans une démarche de changement personnel.

Partie 2 : Les communs et leur évolution

2.1 : Introduction

2.1.A Le groupe et la décision de mettre en commun

Le concept de commun semble prendre beaucoup de place dans nos discussions et dans les valeurs défendues à la base de notre regroupement. Dans les objectifs poursuivis par la Suite du Monde et la Commune imaginée du Bandiat, on retrouve au premier plan la mise en commun. Dès les entretiens préliminaires réalisés auprès des membres du groupe, c'est une notion qui est revenue régulièrement.

Il semblerait que la création de communautés soutenables soit issue de facteurs qui reviennent régulièrement chez les acteurs. Selon Bobulescu et Fritscheova, le sens communautaire reprend de l'importance à notre époque car « la vie moderne » procure de plus en plus « un sentiment de solitude et de déconnexion » (Bobulescu, Fritscheova 2021 p.3). Par exemple, Pablo me dit : « je ne me suis jamais retrouvé en phase avec la société. Je ne me suis jamais senti intégré dans ce modèle, il n'y a pas eu *une* crise dans ma vie, mais une crise continue ». J'ai pu remarquer aussi une perte de sens et une remise en cause des valeurs sociétales. Julien dit « J'avais énormément de colère étant adolescent, parce qu'on m'avait menti. Il y a des relais systémiques. Il faut arrêter le massacre mais j'étais aussi un agent du massacre ». Il revient plus loin en disant ;

« Il faut incarner cette critique par l'action. L'action c'est semer des graines. C'est une quête de sens car il a une volonté de cohérence, d'honnêteté d'esprit, d'autonomie et de

pensées. Cette réflexion dans l'action, l'action dans la réflexion, ça m'émancipe beaucoup. »

On retrouve donc une solitude et une colère qui sont assez présentes à la base de ces mouvements. Par la suite, on retrouve une certaine cohérence dans l'action, et cela ne semble possible qu'à petite échelle, où l'on peut réapprendre à « faire ensemble ». Ce cheminement semble assez classique dans les communautés qui ont une volonté de décroissance et d'atteinte d'une vie plus simple.

Le commun semble le lieu indispensable à cette prise en main parallèle de l'action et de la réflexion. Il permet de rassembler les acteurs autour d'une volonté commune de réapprendre à « vivre ensemble » et de mettre en action leurs pensées. Le commun est donc central dans ce développement mais il s'agit de le comprendre et de l'articuler de manière cohérente. Il fait débat depuis la théorie de Hardin dans *La Tragédie des Communs*, et les questionnements ont beaucoup évolué depuis lors. Selon Dardot et Laval, « le commun, du moins au sens d'une obligation que tous s'imposent à eux-mêmes, ne peut ni être postulé *comme origine à restaurer*, ni *être donné immédiatement* dans le procès de production, ni *être imposé de l'extérieur*, par en haut » (Dardot, Laval 2015, p. 115). Il semble falloir retrouver le sens du commun et de le construire comme pratique de co-action. Il s'agira dans cette partie de remettre en contexte cette notion, de la définir et d'y trouver la place qu'elle prend dans la vie de chacun des membres du collectif. Nous nous demanderons comment ce projet fait avancer cette volonté nouvelle de mettre en avant le commun comme moteur des luttes anticapitalistes, mais aussi comme acteur d'un développement personnel chez chacun.

Cette partie aura donc pour objectif de définir un cadre théorique et conceptuel sur base de la littérature existante afin de cerner les variables de cette étude. En effet, mon étude avait jusqu'ici pour objet d'étudier les relations entre les individus et la Nature. Cependant, au cours de ma recherche, il est apparu que le commun offrait un cadre théorique plus complet pour analyser la place des individus dans ce type de projet. Les relations au collectif sont relativement bien étudiées dans la littérature pour ce type de collectif militant ou alternatif, mais le commun offre une dimension plus complète en y incluant le lien à la ressource et à la gouvernance comme un Tout.

2.1.B Définitions

Le commun, du commun, des communs, bien commun

L'utilisation des mots pour définir le commun est très importante en français, aux vues de l'existence de nombreuses terminologies. Nous ferons une brève définition des termes essentiels pour faciliter la compréhension de la suite de ce travail.

La première distinction importante à faire est entre les *biens communs* et les *communs*. La différence ici est au niveau de la gouvernance :

« Les communs sont des ensembles de ressources collectivement gouvernées au moyen d'une structure de gouvernance assurant une distribution des droits entre les partenaires participant au commun et visant à l'exploitation ordonnée de la ressource, permettant sa reproduction sur le long terme » (Coriat, Bauwens 2015, p. 38).

Cela implique donc une ressource partagée, une communauté où les droits liés à la ressource sont répartis, et une gouvernance propre qui répartit ces droits. Le singulier des communs devient *un commun*. Les *biens communs* s'en distinguent car ce sont « des ressources ouvertes » concernant « de très grands nombres » où « des règles d'accès et/ou d'usage existent » mais dont la gouvernance n'est pas clairement identifiable et peine à faire respecter les règles (Cornu, Orsi, Rochfeld 2017, p. 110). Un exemple de bien commun qui pose question aujourd'hui est le climat, qui ne parvient pas encore à faire objet d'une gouvernance globale et partagée.

La deuxième distinction est celle au singulier entre *un commun*, *le commun* et *du commun*. *Un commun* est le singulier des communs et reprend donc la même définition que présentée plus haut. *Le commun* serait quant à lui « un principe méta-institutionnel », faisant le lien entre *un commun* et son autogouvernement local. Ce serait donc un principe politique de démocratie radicale. *Le commun* se réfère au principe du commun, un principe politique qui serait vecteur de transformation sociale et politique, vers une société post-capitaliste (Cornu, Orsi, Rochfeld 2017, p. 241). Christian Laval l'explique dans une interview : « le triptyque, ce serait donc : les communs ; la commune comme autogouvernement local ; et le commun comme principe politique qui permet d'articuler les deux » (Durand 2014).

La partie théorique étudiera de manière plus approfondie ce que sont les communs, mais aussi quelles possibilités et opportunités ils offrent dans notre société actuelle. Cependant, il semble que la théorie sur les communs échappe à une analyse des comportements individuels et collectifs nécessaires à cette transition vers une pensée du commun. De plus, un monde où les communs se développeraient semble être une belle utopie si on n'inclut pas dans l'équation le développement personnel et la question de la temporalité de celui-ci. J'offrirais donc une perspective d'analyser cette transition sous le prisme des ontologies développées en partie par Cléo Collomb (Collomb 2011).

2.2 : Le commun et l'accaparement des terres agricoles

2.2.A Hardin VS Ostrom : la renaissance du débat

Selon Benjamin Coriat, *La Tragédie des Communs* de Hardin a précédé et appuyé une vision « hégémonique » défensive des droits privés, considérés comme les seuls à permettre une « efficacité économique » (Coriat, Bauwens 2015, p. 9). Le raisonnement économique de Hardin s'appuie sur deux éléments marquants de notre époque, qui sont d'une part l'explosion démographique et d'autre part la finitude des ressources. Selon lui, dans ce contexte, une gestion commune d'une ressource ne mènerait qu'à la surexploitation de celle-ci car l'homme poursuit des intérêts égoïstes et tend à maximiser son profit (Hardin 2018, p. 8 –9). Cette thèse a créé le retour du débat sur les communs et prend naissance dans le contexte particulier que sont les années 1980. Elle s'ancre dans une volonté toujours grandissante de justifier et de renforcer les droits de propriété privée. Hardin utilise ici l'argument du comportement de l'homme, un homme qui serait d'abord un *homo economicus*. Là où Hardin fait défaut, c'est qu'il ne différencie pas la propriété partagée et le libre accès. De la propriété partagée découle des relations de réciprocité entre les propriétaires, et par conséquent des droits et devoirs liés à la ressource ; là où le libre accès ne demande pas de réglementations. Pour Coriat, Hardin assimile « absence de droit exclusif », à une situation d'absence totale de droits (Coriat 2013, p. 5).

Ce « moment Hardin » marque le début d'une renaissance du débat sur les communs, tant théorique que pratique, et qui a regroupé beaucoup de chercheurs de domaines variés. Ostrom a ouvert la marche d'une contre-critique des communs et a essayé d'élargir le concept en appuyant la variété des modes de gestion des communs. Elle inscrit l'institution au centre du débat mais « reste dépendante du cadre naturaliste », qui consiste à identifier les biens en fonction de leurs caractéristiques naturelles (Dardot, Laval 2015, p. 172). Cependant, comme on le verra plus loin, le commun est plus un choix de créer un commun, qu'une préexistence naturelle. Ostrom montre par de nombreuses recherches tant empiriques que théoriques, que la gestion collective d'une ressource peut être soutenable et efficace, et qu'elle ne mène pas naturellement à une surexploitation (Coriat 2013). Les thèses développées ci-dessous par différents auteurs sont toutes teintées de l'apport d'Ostrom et de son analyse innovatrice.

2.2.B Néolibéralisme et propriété privée : comment le commun a été disqualifié

La littérature contemporaine sur le commun semble unanime sur la disqualification de ce principe au profit de la défense des droits de la propriété privée à travers l'histoire. Plusieurs arguments sont utilisés et les auteurs séparent régulièrement trois disciplines qui ont permis d'affirmer ces tendances : l'économie, la théologie et le droit.

Tout d'abord, il est important de comprendre quels sont les arguments et les principes qui ont permis de justifier la propriété privée. Selon Dardot et Laval, ce ne serait pas seulement une question d'épuisement des ressources comme le soutenait Hardin, mais plutôt un argumentaire économique. La propriété encouragerait l'innovation ainsi que les pratiques de monopole, qui seraient à la base du

progrès, et donc de la croissance économique (Dardot, Laval 2015, p. 138-139). Pour Bollier, cette argumentation ne serait qu'une « fanfaronnade idéologique » (Bollier 2014, p. 107). Lafaye ajoute que le commun, quant à lui, a été considéré à son opposé, comme inefficace à cause des externalités négatives. En fait, ce ne serait pas tellement ces coûts qui produisent son efficacité mais plutôt une « tragédie de la coopération » (Guibet-Lafaye 2014). Cette difficulté de coopération est certainement liée aux comportements individuels, et il faudrait « rompre avec la mentalité de marché » (Coriat, Bauwens 2015, p. 79) car le capitalisme aurait déjà atteint la sphère sociale et nous aurait transformés en « ingrédient du capitalisme » (Dardot, Laval 2015, p. 167).

Le commun a aussi été réapproprié par l'Église, tout d'abord en demandant au peuple de s'y soumettre pour le bien suprême et en bannissant l'individualisme. Par la suite, cette même institution a érigé la propriété privée comme un droit naturel qui ne serait que la continuation même de l'individu (Dardot, Laval 2015, p. 227). De plus, la propriété privée a été perçue au niveau économique comme un « progrès naturel » dans une perspective évolutionniste (Guibet-Lafaye 2014). Cette idée restera présente jusqu'à nos politiques néo-libérales actuelles.

Le droit a aussi appuyé cette ambiguïté juridique sur le commun en commençant par confondre « choses communes » et « choses publiques », et selon Dardot et Laval cela crée d'emblée un « enclos pré-juridique » (Dardot, Laval 2015, p. 43). De fait, on identifie les biens de manière naturaliste, et les « choses communes » sont censées être naturellement inappropriables, ce qui devient de plus en plus rare, cette caractéristique perd tout son sens si elle n'est pas développée. Les choses communes sont généralement perçues comme des non-droits ou des libres-accès, alors qu'en réalité il s'agit plutôt d'un partage de droits et de leur gestion collective (Guibet-Lafaye 2014).

Ostrom utilise aussi une distinction naturaliste, d'excluabilité et de rivalité⁴, en créant ainsi 4 types de biens différents.

Tableau 2: Distinction des biens en fonction de leurs caractéristiques

	Excluable	Non excluable
Rival	<p>Bien privés</p> <p>Nourriture, équipements de ménage, téléphone portable...</p>	<p>Pools communs de ressources</p> <p>Forêt (non privative), domaine de pêche...</p>
Non rival	<p>Bien clubs</p> <p>Equipements sportifs, parcs de loisirs, télévision à péage, invention <i>brevetée</i></p>	<p>Bien publics (ou bien collectifs)</p> <p>Télévision en accès libre, infrastructures en accès libre, défense nationale, connaissance <i>non couverte par brevet</i></p>

Source : adapté de Coriat, Bauwens (2015, p.72)

⁴ Un bien excluable est un bien dont on peut empêcher d'autres personnes de consommer ce bien ou une partie de celui-ci, tandis qu'un bien rival est un bien qui n'est pas illimité, et dont la consommation entraîne une baisse de consommation possible pour les prochains.

Cependant, ces caractéristiques ne sont jamais naturelles, données, mais elles prennent sens par choix des acteurs ainsi que les règles et pratiques qu'ils appliquent à ces biens (Coriat, Bauwens 2015). On place donc le commun dans une case unique, un enclos juridique, alors qu'au sein d'une apparente unité se cache une grande diversité de situations. Il faut donner la possibilité au commun d'avoir une reconnaissance même s'il prend des formes variées et permet de relier le propre et le commun. En résumé, on pense un commun soit comme inappropriable, les *res communus* ou choses communes, soit comme n'appartenant à personne mais appropriables par le premier venu, les *res nullius* (Lafaye 2016). Cette conception réductrice empêche tout développement des communs dans notre droit et paradigmes économiques actuels.

Les premières questions que je me suis posées à cette phase de la recherche ont été de savoir à quel point notre projet pouvait-il être considéré comme commun. Le manque de diversité dans les définitions est certainement lié aux multiples formes juridiques et économiques mais aussi à l'hybridité que peut prendre un projet de commun. Cependant, la littérature permet d'ouvrir des pistes notamment dans les modèles agricoles alternatifs et sur ce que le développement des communs permet de résoudre dans ce domaine agricole aujourd'hui en crise (Routier et al. 2011).

2.2.C Le monde agricole alternatif/ paysan et l'accaparement des terres

Le monde agricole est aujourd'hui très touché par l'accaparement des terres d'une part et la dégradation environnementale d'autre part. Dardot et Laval décrivent ce mouvement d'accaparement comme un certain « impérialisme du capitalisme » et la « colonisation » des espaces qui ne sont pas encore soumis aux conditions d'exploitations capitalistes (Dardot, Laval 2015, p. 159). Cette appropriation privée ou publique de ces espaces ruraux représente en moyenne un département français qui est artificialisé tous les 10 ans (Roulier et al. 2011). C'est-à-dire qu'une partie des terres agricoles sont tous les ans sujettes à une dégradation de l'espace et à changement de sa finalité.

De nombreuses initiatives se sont développées en France pour faire face à ce problème, qui touche non seulement les agriculteurs mais aussi les citoyens conscients du problème alimentaire global. Le Mouvement Utopia propose de « considérer la Terre comme un commun au service de l'autonomie alimentaire, de la ruralisation et de la biodiversité » (Mouvement Utopia 2017, p. 63). Il s'agirait en ce sens de protéger la Terre contre l'urbanisation en promouvant l'appropriation collective qui pourrait permettre à des plus petits agriculteurs d'exercer leurs activités. En effet, on voit que le capitalisme a engendré « l'expropriation de masse des petits producteurs indépendants », favorisant ainsi les grands producteurs conventionnels, dans un but de croissance et de production (Dardot, Laval 2015, p. 157). De plus, cette réappropriation collective permettrait de créer une coopération locale et une cohérence

alimentaire, qui deviendrait plus autonome sur le territoire, tout en libérant des surfaces dès lors inaccessibles à la spéculation (Mouvement Utopia 2017).

La situation agricole a clairement été un facteur important dans notre projet, l'objectif principal étant de permettre de développer des systèmes alimentaires plus autonomes et résilients à l'échelle du territoire. Il existe de nombreuses autres organisations tentant de trouver d'autres systèmes durables mais il ne me semble pas pertinent de les énoncer ici étant donné l'échelle de cette étude qui part du niveau individuel.

2.3 : Le commun et sa vocation de changement

2.3.A Évolutions des définitions : nécessité de mettre en place une définition tournée vers le futur

Dans cette partie, nous essayerons de donner une définition qui nous servira de cadre conceptuel. Il semble aujourd'hui difficile de trouver une définition simple du commun avec les nombreuses recherches associées qui emploient souvent des termes variés. Cependant, certaines lignes fondamentales et partagées ressortent. Il faut commencer par situer quels sont les problèmes dans les définitions du commun.

Premièrement, il faut sortir de la dualité entre État et Marché. Un bien privé est rival et exclusif tandis qu'un bien public est non rival et non exclusif. Malgré tout, les biens publics aujourd'hui sont considérés comme des « défaillances du marché » et sont de plus en plus sujets à la privatisation (Dardot, Laval 2015, p. 178). Bollier parle d'une « colonisation des espaces publics - et de notre conscience - par les marchés » en parlant du phénomène d'*enclosure* (Bollier 2014, p. 67). Les communs ne peuvent pas non plus être considérés comme des « biens communs » selon les caractéristiques économiques et la vision naturaliste impliquée par Ostrom (Coriat, Bauwens 2015). Elle a tout de même le mérite d'avoir initié la vision du commun comme « des espaces institutionnels » en mettant ainsi en avant le besoin d'une forme d'autogouvernement collectif pour pouvoir être un bien commun (Coriat, Bauwens 2015). Cette idée de gouvernance prend tout son sens face à l'incompréhension de Hardin entre le libre accès et la gestion collective. Cette conception nous force aussi à aller plus loin que la conception de l'homme comme un *homo Economicus* et à se baser sur le modèle de « l'homme socialisé » (Dardot, Laval 2015).

Selon Dardot et Laval, un commun « implique toujours une certaine obligation de réciprocité liée à l'exercice de responsabilités publiques » (Dardot, Laval 2015, p. 27). Il serait ainsi à penser comme une « co-activité et non comme co-appartenance, co-propriété ou co-possession » (Dardot,

Laval 2015, p. 60). Le commun est constitué de 3 caractéristiques qui sont admises par les chercheurs modernes : l'existence d'une ressource partagée, une communauté ou une action collective et enfin un système de gouvernance. De là, nous pouvons reprendre la définition de Coriat et Bauwens :

« les communs sont des ensembles de ressources collectivement gouvernées au moyen d'une structure de gouvernance assurant une distribution des droits entre les partenaires participant au commun et visant à l'exploitation ordonnée de la ressource, permettant sa reproduction sur le long terme » (Coriat, Bauwens 2015, p. 38).

À cette définition nous pouvons rajouter des précisions permettant de comprendre la multiplicité des communs. Premièrement, concernant les ressources, il faut insister sur le fait que leurs attributs sont variables et qu'elles ne sont jamais prédestinées à devenir des communs ; cela relève plutôt de choix (Coriat, Bauwens 2015). En effet, il faut comprendre d'où vient le commun, et pour Dardot et Laval, il naît « dans la pratique et les luttes politiques » (Dardot, Laval 2015, p. 289). Deuxièmement, la communauté peut être régie par des droits de propriétés différents et partagés. En effet, il y a plusieurs « attributs du droit de propriété » : le droit d'accès, de prélèvement, de gestion, d'exclusion et d'aliénation, qui peuvent être répartis différemment au sein de la communauté (Coriat, Bauwens 2015, p. 33). Troisièmement, la gouvernance du commun peut être très différente en fonction du commun. Parfois la « gouvernance informelle peut se révéler plus efficace que les formes officielles de gouvernement » et « la coutume devient une sorte de droit vernaculaire invisible », « une source d'ordre effectif dotée de sa propre légitimité morale » (Bollier 2014, p. 29). Il existerait donc au sein d'un commun un « véritable système politique » qui est divisé en trois niveaux de règles : les règles « opérationnelles », les règles de « choix collectifs », et les règles « constitutionnelles » (Coriat, Bauwens 2015, p. 74). Ce type d'auto-gouvernement met en place une gouvernance « polycentrique ».

Pour terminer, et clarifier l'ambition d'utiliser le commun comme cadre d'analyse de notre cas d'étude, il semble important de souligner qu'un commun ne doit pas être nécessairement inappropriable au sens fort (Coriat, Bauwens 2015, p. 52). Selon Dardot et Laval, « le commun à instituer ne peut l'être que comme l'indisponible et l'inappropriable, non comme l'objet possible d'un droit de propriété » (Dardot, Laval 2015, p. 219). Mais un échange avec Christian Laval m'a permis de préciser leur conception. Cette affirmation m'a posé question concernant notre cas d'étude, étant donné que malgré la vocation de faire commun, notre ressource reste une propriété privée, même si elle est collective. En effet, je lui ai demandé comment une propriété privée collective pouvait rentrer dans leur définition du commun et il m'a répondu ceci :

« Je conçois tout à fait que "l'inappropriable" suppose de passer par la propriété, en la subvertissant autant qu'il est possible de l'intérieur. C'est le degré de subversion, ou l'écart avec les pratiques propriétaires dominantes, qui constituent alors l'enjeu des expériences et l'objet des observations » (communication privée 2021).

Cette idée rejoint donc finalement le besoin « de se saisir de la propriété et de la transformer » (Coriat, Bauwens 2015, p. 52). Selon Laval, « le principe du commun veut que l'activité doive être autogouverné et que la destination doit échapper à la logique de la propriété exclusive » (Comprendre et Agir 2020). Cette notion d'exclusivité est centrale dans cette réflexion, et nous invite dès lors à penser comment une propriété privée pourrait être inclusive.

Cependant, une distinction importante doit être faite concernant le travail de Dardot et Laval, car ils ne s'arrêtent pas à la définition des communs, mais tentent de faire *du* commun un réel principe politique. Pour eux,

« *Le commun n'est pas un bien*, et le pluriel ne change rien à cet égard, car il n'est pas un objet auquel doit tendre la volonté, que ce soit pour le posséder ou pour le constituer. Il est le principe politique à partir duquel nous devons construire des communs et nous rapporter à eux pour les préserver, les étendre et les faire vivre » (Dardot, Laval 2015, p. 49)

Cette volonté de faire *du* commun un principe politique est intéressante mais nous éloigne de la vision pratique des communs. En effet, en refusant un cadre naturaliste et un cadre juridique dans lequel pourraient être appliqués les communs, ils en font un principe de démocratie radicale. Il semble que cette conception *du* commun pourrait être un réel vecteur de changement mais son application concrète reste difficile (Broca 2014).

Il me semble pertinent sur base de ces conceptions d'analyser notre commun, qui est dans notre projet une terre collective mais aussi la mutualisation des infrastructures et des outils, sur base des 3 caractéristiques : la ressource, la communauté et la gouvernance reprises ci-dessous. Le principe *du* commun au sens politique sera analysé comme la volonté ou non d'avoir une portée plus large, ou un impact plus global.

2.3.B Les Communs comme épïcêtre des causes altermondialistes, un moyen défensif et offensif contre le capitalisme

Le commun se retrouve aujourd'hui au centre des débats. Les différentes causes altermondialistes et écologiques utilisent le concept de commun en opposition à la « logique propriétaire » (Comprendre et Agir 2020). Dans ce contexte de lutte, le commun « désigne non la *résurgence* d'une idée communiste éternelle, mais *l'émergence* d'une façon nouvelle de contester le capitalisme » (Dardot, Laval 2015, p. 18). Le commun pourrait dès lors résonner avec le concept de soutenabilité et de résilience, en permettant d'une part de répondre aux attentes environnementales et d'autre part de faire renaître la démocratie (Comprendre et Agir 2020).

Néanmoins, le commun doit être analysé dans deux perspectives. Il est souvent repris dans les luttes comme un moyen *défensif* contre le capitalisme et l'expropriation permettant de protéger certaines choses du mouvement d'enclosure du marché. Le marxisme nous a aussi donné un aperçu d'une vision du commun comme *offensive* menant à la destruction du capitalisme. Cependant, le commun doit permettre d'articuler ces deux visions. Il ne faut pas s'arrêter à un dépassement par l'intérieur ou par l'extérieur mais allier les deux (Dardot, Laval 2015). Il serait donc question de ne pas s'arrêter à identifier des « choses communes » ou un « patrimoine global » - donc ériger des choses au titre de *bien commun* - qui doit échapper aux effets destructeurs de la logique de marché. Mais en parallèle, s'attaquer à la notion même de propriété privée – en créant *des communs* – et en permettant une variété plus large de conceptions de la propriété privée.

En parallèle à cette lutte de réappropriation de certaines choses nécessaires à la subsistance, il faut donc aussi participer à la création des communs, ce qui passe parfois par la propriété privée. Une piste intéressante pour revisiter la propriété privée est celle de la propriété comme « faisceau de droits » et de « la communauté diffuse ». La propriété comme « faisceau de droits » implique que les droits de propriété sont partagés, elle devient donc inclusive en fonction de la répartition de ces droits. Les propriétaires sont les seuls à détenir tous les droits mais il y a aussi le droit d'utiliser la ressource, le droit d'usage, le droit de gestion, le droit d'aliéner et d'exclure qui peuvent être répartis dans la communauté (Coriat, Bauwens 2015, p. 60). La « communauté diffuse » représente cette approche comme étant « distributive des prérogatives liées aux bénéfices des utilités d'un bien » (Coriat, Bauwens 2015, p. 100). Une communauté diffuse est donc une communauté où les membres n'ont pas tous les mêmes droits et devoirs et où la gouvernance est partagée entre ces membres en fonction de leur statut. En parallèle avec notre étude de cas, il semble que la question de la propriété soit discutée au sein du collectif et que pour certains, il est important de s'en éloigner le plus possible. Un partage des droits est envisagé par le fonctionnement de l'association sous forme de différents collèges, en fonction de l'investissement physique des membres.

Il est important de noter tout de même que les comportements individuels sont imprégnés de la culture néolibérale et qu'il est difficile de refaire naître un sens communautaire, pourtant nécessaire. Par exemple, il faut noter qu'au sein même d'un commun, les relations de pouvoirs restent présentes (Coriat, Bauwens 2015) et que pour réaliser un réel changement sociétal, le commun doit amener à un réapprentissage du « faire-ensemble » et de l'action collective. Ainsi, le village indien de Sarmoli s'est réapproprié la gestion des terres comme des « communs » après des luttes contre une mauvaise gestion de l'État colonial. Cette communauté indienne montre que leurs terres collectives ne sont pas seulement une ressource économique, ou un bien commun, mais aussi un moyen « de repenser les rapports de force » (Mauve Létang 2017, p. 128). Cette étude montre que des rapports de force, notamment des inégalités de genre, sont régulièrement reproduits malgré le contexte de réappropriation commune au sein même de la communauté. En effet, les « gestionnaires » des communs sont souvent des élites

locales qui reproduisent des rapports de force similaires à ce qu'ils ont combattus pour l'instauration des communs (Mauve Létang 2017).

Il me semble donc important, comme je l'ai dit plus haut, de penser les communs et leur pouvoir transformateur en parallèle au changement individuel tant au niveau des comportements que de la manière avec laquelle les individus se perçoivent, en relation avec ce qui les entoure. La théorie des communs comme mouvement vers un changement politique global se situe à une échelle *méta* mais doit être comprise au niveau *micro* pour comprendre quels leviers peuvent être mis en place.

2.3.C Nécessité d'un renversement ontologique ?

Philippe Descola, en « croisant les dimensions de la physicalité et de l'intériorité avec l'identité et la différenciation », a créé 4 types d'ontologies : le naturalisme, le totémisme, l'animisme et l'analogisme (Zacklad 2016). Les ontologies seraient « des systèmes organisateurs de nos perceptions », une manière d'appréhender le monde entre l'intériorité, ou nos « états mentaux » et les « qualités physiques » (Lolive 2015). Pour concevoir une nouvelle façon de percevoir le monde, pour remettre en cause notre propre intelligibilité et nos conceptions, il faut passer par un tournant ontologique. Ce nouveau rapport au monde est en fait un processus de subjectivisation, une construction identitaire qui peut se faire de manière collective. Jusqu'ici, « les procédés de dé-subjectivisation étaient au cœur de la construction de l'égalité politique moderne », séparant ainsi nettement la sphère publique et la sphère privée. D'un côté, la communauté était représentée par la sphère publique, mettant tout le monde sur un pied d'égalité ; et de l'autre, la singularité de chacun était préservée par la sphère privée et la liberté individuelle, représentée souvent par la propriété. Une nouvelle ontologie du commun permettrait de créer une troisième voie, un point qui rassemblerait les différentes singularités autour d'une lutte, d'une re-subjectivisation nous permettant de résister en tant qu'individu autour d'un objet commun. Ce qui serait à créer à travers ce tournant ontologique serait alors « une nouvelle universalité entièrement à construire, celui d'une politique du commun de tous qui soit aussi une éthique des différences » (Revel 2010, p.75).

Le concept d'ontologie, comme science de l'être, a été repris en anthropologie. Dans cette discipline, l'ontologie est perçue comme « la nature de la réalité, à la nature des choses (êtres humains et non-humains, et objets) et à la nature de leurs relations (incluant leur existence, leur enchevêtrement et leur devenir communs) telles que conçues, vécues et mises en actes par les acteurs culturels / agents sociaux » (Poirier 2016, p.1). Le travail anthropologique sur les ontologies s'est largement concentré sur les relations entre Culture et Nature, concept controversé mais nous ne rentrerons pas ici dans ce débat. Descola, comme précurseur des études sur les ontologies, pointe la possibilité d'expérimenter de nouvelles relations avec la Nature, et donc de nouvelles manières d'appréhender le monde qui nous entoure (Descola 2020).

Selon Cléo Collomb, la relation entre les individus et le commun peut être comprise par une ontologie atomistique, ou par une ontologie relationnelle. L'ontologie atomistique est elle-même divisée en deux conceptions différentes du commun. La première conception de l'ontologie atomistique est celle utilisée par Hardin, qui considère que les individus sont des entités « déjà constitués » et les relations sont externes à ces entités. « Le commun serait donc extérieur aux entités individuelles qu'il ne peut que relier » (Collomb 2011, p. 60). Le commun est ici pensé en termes d'externalités négatives, ce qui veut dire que ses effets sont extérieurs aux individus, et qu'ils n'ont donc pas d'intérêt particulier à protéger ce commun. La deuxième conception de l'ontologie atomistique peut être représentée par la pensée de Ostrom, qui arrive à internaliser ces externalités négatives, en supposant que les individus arrivent à voir les intérêts positifs que leur apporte le commun.

L'ontologie relationnelle quant à elle perçoit le commun comme un processus, « en considérant que les entités viennent à l'existence par la relation » (Collomb 2011, p. 61). On n'appréhende alors plus le monde par le prisme des entités (les individus et le commun) mais comme des relations permanentes, des « inséparations ». Les entités sont en échange constant avec le commun, les individus sont construits par le commun et ils construisent le commun simultanément (Collomb 2011). Le commun n'est plus extérieur à l'individu, « il participerait de son individuation » et dès lors un avenir du commun semble s'ouvrir :

« Peut-être que s'il est si difficile à penser, sans opérer le renversement ontologique qui consiste à tenir la relation pour première, c'est parce qu'il nous adresse une question : celle du devenir. Pour réussir à penser un commun déployé à l'envergure de ce qu'il peut être, nous avons besoin d'un cadre conceptuel qui nous permette de penser le devenir. Un cadre qui nous permette d'appréhender le comm-un, non comme un *rapport d'externalités nécessaire*, mais comme une *relation possible* ; c'est-à-dire comme multiplicité en acte qui, par définition, est tout entière devenir. Le comm-un, comme plan d'immanence à partir duquel penser, serait donc nécessaire pour penser le commun, non pas en tant que nécessaire, mais en tant que possible » (Collomb 2011, p. 63).

La question des ontologies permet à cette étude de se baser sur les relations entre les entités plutôt que de rester dans une analyse descriptive des communs développés par mon étude de cas. L'aspect social et relationnel aura donc une place centrale pour la partie empirique.

2.4 : Le commun comme pratique et principe politique

Quel est donc ce commun que nous tentons de créer mais surtout sur quelle volonté s'appuie-t-il ? Il semble certain que notre groupe s'est retrouvé en premier lieu autour d'une volonté politique de changer les choses, en commençant par se changer soi-même. Mais se changer soi-même passe bien sûr par une conscientisation de ce que l'individu perçoit comme étant un problème ou comme une dissonance cognitive. De là, le besoin de passer dans l'action pour dépasser ce rapport conflictuel avec soi est apparu comme une évidence au sein du groupe. De la réflexion à l'action, et de l'action à la réflexion nous nous sommes engagés sur une pensée du commun comme un lieu de pratiques communes mais aussi comme un lieu porteur de sens politique.

2.4.A Du commun ou des communs ?

Il semble que de plus en plus de monde se rejoint autour d'un projet alternatif commun en tentant de créer des alternatives à notre société. Le débat actuel en sociologie sur la recherche *des* communs ou *du* commun ouvre de nouvelles perspectives. « Qu'elles touchent aux enjeux de la gestion collective de ressources (les communs), à ceux d'un projet politique collectif (le commun), ou encore aux nécessités de tenir compte des conditions d'ancrage du commun (à la fois culturelles et vivantes) », les recherches sur le sujet semblent pointer l'importance de l'expérimentation (David, Le Dévédec 2016, p.5). Selon Pierre Sauvêtre, les travaux sur *les* communs tentent de les définir en fonction de critères économiques et la manière dont elle pourrait s'inscrire juridiquement, mais les expériences de commun montrent aussi qu'elles s'inscrivent dans de nouvelles modalités politiques (Sauvêtre 2016). Cela amènerait à différents plans « de la stratégie et de la portée politiques que l'on confère aux communs : la problématisation « économique-pratique » des communs et la problématisation « politico-instituante » du commun ». Ainsi pour Sauvêtre :

« Notre thèse est, en ce sens, que le commun en tant que pratique collective d'auto-institution et d'autogouvernement correspond à l'émergence d'une *nouvelle culture citoyenne démocratique et non-étatique* dont les premiers effets sur la transformation de l'espace politique et du champ partisan sont en train de se manifester en Europe. Premièrement, le commun élargit l'espace politique de la citoyenneté en incluant des individus et en se saisissant de problèmes abandonnés par les partis politiques traditionnels. Deuxièmement, il implique une recomposition du champ partisan en bouleversant le *statu quo* reposant sur l'alternance au pouvoir des partis libéraux de droite et de gauche. Troisièmement, dans les cas où il gagne les institutions politiques, il implique une transformation des modalités de l'action publique et du fonctionnement de la démocratie représentative à travers une co-implication des élus et des citoyens. » (Sauvêtre 2016, p.129).

En parlant du commun comme « inappropriable » il semble donc que Dardot et Laval insistent justement sur cette perspective démocratique comme fondement du commun, avant de penser même à la ressource. Ce qui fait le commun ne serait donc pas ce qui est partagé ou géré collectivement, mais le fait même de le gérer collectivement avec un usage défini par l'autogouvernement. Selon moi, ces deux approches sont indissociables étant donné que la gouvernance, et donc la politique, font partie des communs. La question des échelles pourrait les distinguer mais il me semble que dans notre cas d'étude, nous ne pouvons pas encore définir l'impact politique plus large qu'ils pourraient avoir. De plus, l'ambition du groupe est plutôt de provoquer un phénomène de multiplication par l'exemple que d'insuffler réellement un changement radical.

Une phrase connue de Linebaugh dit que « il n'y a pas de communs sans *commoning* », ou mise en commun ; mais son corollaire est juste aussi, « il n'y a pas de *commoning* sans communs » (Cornu, Orsi, Rochfeld 2017, p. 227). Il semble que cet outil conceptuel qu'est *le dictionnaire des biens communs*, mette au clair cette distinction importante entre *des* communs et *du* commun. Selon eux, un commun (singulier des communs) doit être institué sur base du principe *du* commun ; qui serait en fait la démocratie. « Les communs sont des *institutions* alors que le commun est un principe *méta-institutionnel* ». Un commun n'est pas un bien commun au sens économique et juridique, car « il ouvre un espace à l'intérieur duquel l'usage prévaut sur le droit de propriété », appliquant ainsi le principe *du* commun comme « lien vivant » entre la ressource et la communauté. (Cornu, Orsi, Rochfeld 2017, p. 241)

Le commun est donc l'application politique de ce principe *du* commun. « Le principe du commun organise et articule la sphère socio-économique des communs et la sphère politique dans laquelle la commune est l'unité de base » (Cornu, Orsi, Rochfeld 2017, p. 286). Une étude de cas dans l'Himalaya montre justement que leur gestion des communs, ici des terres collectives, se réfère à un système de propriété comme faisceau de droits, l'État étant propriétaire et les utilisateurs détenteurs des droits d'usage et de prélèvement. Dans ce cas, « l'appropriation économique du commun devient secondaire » et le principe du commun en tant que forme d'autogouvernement démocratique prime (Mauve Létang 2017, p. 138).

2.4.B La Praxis

En parallèle à la volonté politique, la pratique et notamment la pratique commune est devenue centrale dans nos ambitions. Il m'a semblé intéressant de comprendre comment la pratique peut être transformatrice pour l'individu, tant les communs développés permettent justement de permettre ces pratiques, qui serait difficile individuellement. La notion de *praxis* éclaire ce lien entre l'individu et la pratique. « Le concept de praxis comme activité objective entend précisément rompre avec cette idée de la praxis comme extériorisation de la conscience dans le monde ». Ce n'est donc pas « l'activité d'un

sujet qui serait tout constitué antérieurement à la production de l'objectivité sensible, mais l'activité par laquelle des individus, qui font eux-mêmes partie du monde, produisent constamment le monde et se produisent eux-mêmes constamment comme sujets appartenant à ce monde » (Dardot 2015, p.189). La praxis « altératrice » serait une pratique révolutionnaire permettant de se saisir d'un objet et de « l'élever au rang de son principe de référence » en y oubliant les codes conventionnels qu'on y associe généralement (Sauvêtre 2015, p.279). Ce type de praxis nous permet par exemple de retourner la notion de propriété privée et de remettre en question son exclusivité et ses droits associés. Elle permet dès lors de repenser des choses qui nous semblent acquises dans notre société en y mettant du sens dans le moment de l'action. Le commun serait en fait une praxis, contrairement à un bien commun. La praxis de ce nouveau modèle des communs devient alors une « praxis auto-instituante » (Dardot, Laval 2015, p.526) fondée sur une « autoproduction d'un sujet collectif dans et par la coproduction continuée de règles de droit » (Buil 2018, p. 2)

La praxis du commun serait donc dès lors collective, créant des institutions nouvelles par le bas, sur base d'un autogouvernement local. Le commun comme « un agir ensemble » permet ainsi la production de règles propres aux communautés mais aussi l'auto-développement de la communauté, et des individus qui y participent. Cette idée démarre par Castoriadis, qui définit la praxis justement comme ce retour à l'auto-institution d'une société, une réappropriation de son pouvoir instituant (Poltier 1989). Cette dimension est importante car en partant de là, on peut dire que la pratique collective, la praxis instituante du commun, produisent aussi les individus. Cette praxis est alors un aperçu de ces relations que décrit l'ontologie relationnelle, entre le commun et les individus.

2.4.C Mais quelle relation individu/ commun ? Quelle place à l'individuation et à l'épanouissement personnel ?

La problématique de ce travail questionne la relation entre les individus et le commun. Il est courant que, dans ce type de projet alternatif, les groupes se scindent ou explosent pour plusieurs raisons, mais principalement le fameux « facteur humain ». Ce serait « l'interaction des comportements humains avec l'environnement » ou les systèmes dans lesquels ils s'insèrent, et « en particulier ce qui est perçu par l'homme et des réactions conscientes ou inconscientes qui en découlent » (*Wiktionnaire* 2019). Le système dans lequel s'insère le collectif de chèvre morte est un commun, régi par une gouvernance collective et autonome. Comme nous l'avons déjà vu, la sphère publique, qui représente la communauté, a été séparée de la sphère privée représentant les libertés individuelles. En faisant ceci, nous avons perdu un sens communautaire important et lorsqu'il est recréé à plus petite échelle, on perçoit qu'il n'est pas toujours inné ou en tout cas, qu'il peut créer des tensions entre les membres.

Les relations interindividuelles sont assez étudiées dans la littérature et ont amené à la mise en perspective d'outils de médiation et de gestion de conflits variés. L'individualisation de nos sociétés est croissante en parallèle à la socialisation et au phénomène d'interdépendance (Vincent Descombes 2003)

mais ce phénomène peut aller dans l'autre sens. La question des ontologies nous donne une piste essentielle pour arriver à renverser ce courant. Cependant, la relation au commun est assez floue et complexe à identifier. Le concept « d'individuation » explique qu'un individu peut être distinct des autres du même groupe et qu'il existe comme entité propre, mais en relation aux autres (CNTRL). Le processus de singularisation de l'individuation, est mis en pratique dans l'ontologie relationnelle et dans une appréhension du monde comme des relations de co-construction. La relation complexe entre les individus et un commun se décompose entre ses relations avec la ressource, la communauté, la gouvernance et le principe politique du commun et ces différentes relations sont en interaction constante.

Les relations communautaires sont différentes des relations « sociétaires »⁵ car elles se basent sur des liens plus complices et forts, d'un certain « vivre ensemble » et de l'organisation de celui-ci. Une communauté rassemble des singularités autour d'un commun mais c'est aussi elle qui peut les séparer, lorsque les différences créent des scissions (D'Almeida, de Lourdes Oliveira, Marques 2017). Penser le commun oblige à penser ces tensions entre les singularités, à se les approprier comme une force mais aussi à être conscient de leurs impacts. Il a été pensé que les communautés prenaient le dessus sur les individus, mais « cette absolue prévalence du tout sur ses parties n'exclut nullement, au contraire, l'individuation subjective des individus et la reconnaissance sociale de leur *individualité* » (Marie 2007, p. 175). La notion de « raison collective » permet d'intégrer les intérêts individuels et collectifs, et cela doit être pensé par une unité collective qui n'est pas le fait d'un pouvoir centralisé mais de l'autonome rassemblement des individus. C'est justement la « délibération » et la mise en commun des avis personnels qui crée cette raison collective. « C'est de cette manière que le peuple peut s'éduquer par lui-même, et, par cette *praxis* démocratique, renforcer l'*habitus* de son autonomie » (Jourdain 2017, p. 4). Ce sont donc justement ces contradictions entre les intérêts individuels et la praxis du commun qui peuvent faire apparaître un intérêt collectif permettant l'individuation de chacun.

Les relations à la Nature sont impactées par les expériences de Nature que nous avons vécues, et déterminent ainsi notre comportement. Il a été étudié que dans la société moderne, ces expériences se raréfient et que cela crée une distanciation entre les individus et la Nature, qui s'y sentent moins concernés (Prévot 2020). Pour Murray Bookchin, la domination de la Nature, qui est une conséquence de la croissance comme paradigme central de nos sociétés, est en fait le résultat de la domination des hommes sur les hommes. C'est ainsi une réelle critique de nos comportements relationnels et de nos institutions qu'il fait en prônant une écologie radicale (Gerber, Romero 2019). La Nature, tout comme l'homme, devient alors un des pions à la croissance économique et technologique. C'est justement ces

⁵ Les relations communautaires « se caractérisent par la convivialité et l'intimité fondées sur des relations de parentés ou de voisinages présentes dans les sociétés traditionnelles et rurales » tandis que les relations sociétaires se fondent « sur le mode du contrat, de la sociabilité marchande qui comporte une grande part de rationalité » (D'Almeida, de Lourdes Oliveira, Marques 2017, p. 5-6).

deux tendances que la praxis du commun essaye de renverser, en développant un intérêt collectif mais aussi en pérennisant la ressource mise en commun.

Partie 3 : Résultats et Analyse

3.1 : Cadre conceptuel et découpage des résultats

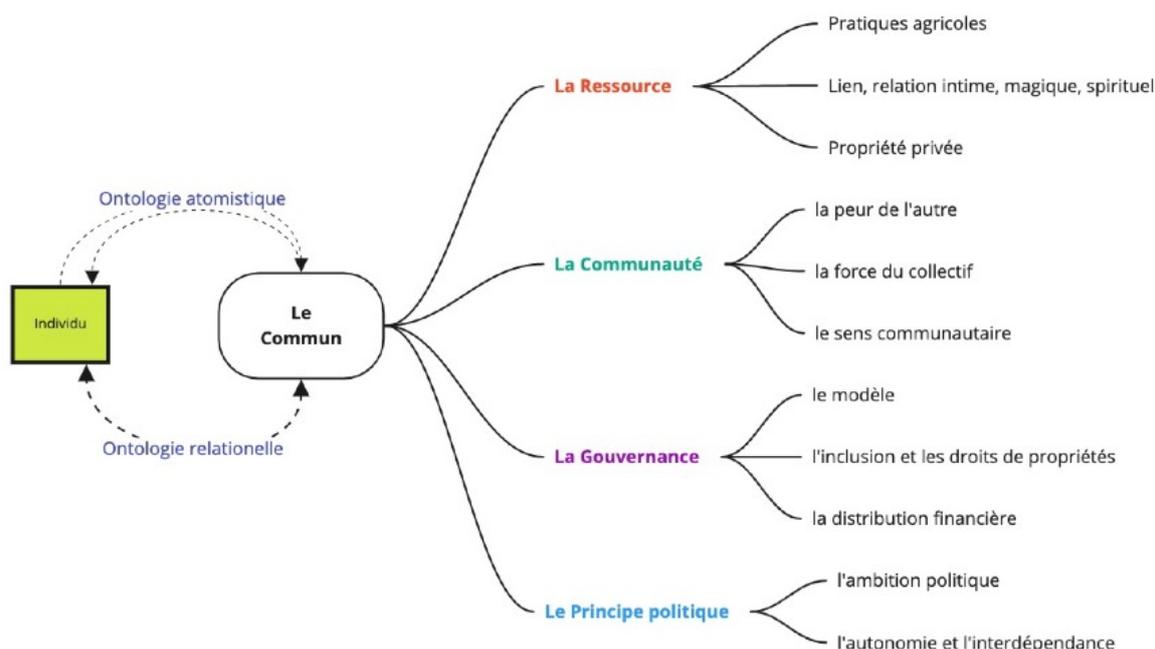
3.1.A Précision de la problématique de recherche

La question de recherche interroge la relation entre l'individu et le commun. Par cet exposé sur la notion du commun, je peux donc la préciser en découpant cette relation en quatre branches. Le commun défini par une ressource, une communauté et une gouvernance, complexifie la nature de cette relation, qui ne peut être étudiée seulement par la relation au collectif ou à la Nature. J'ai donc choisi de rendre compte de cette diversité complexe qui relie les individus à ces trois caractéristiques du commun. De plus, il s'agira d'intégrer le principe politique *du* commun dans cette recherche, en questionnant la volonté des individus à créer un changement ou une transformation politique par la mise en place d'une politique du commun. Ce dernier point sera moins concret, car la transformation politique est aujourd'hui encore dans le volet de l'utopie ou de l'espoir, et ne fait pas encore acte d'actions réelles dans notre cas d'étude. Par cette analyse, j'espère réussir à mettre en parallèle les recherches contemporaines sur le développement des communs et les transformations individuelles qu'elles impliquent ou demandent.

Je me demanderai aussi dans la discussion si les comportements déterminés par notre société sont un frein au développement de notre idéal des communs. En fait, il s'agira d'essayer de comprendre si un changement d'ontologie, tel qu'il devrait être réalisé pour arriver à une politique du commun, est réalisable avec des individus issus d'une société encore très individualiste et peu au contact avec le sens communautaire dans le passé. La notion de transformation, et donc de temporalité sera donc posée entre ce vers quoi nous voulons tendre et ce qui nous rattache encore dans notre comportement du passé. Sur base de ces réflexions, un canevas d'entretiens a été réalisé en découpant les résultats sur base de ces quatre branches.

Les entretiens ont été analysés par codage thématiques sur base des quatre thématiques principales déterminées par mon cadre théorique comme expliqué ci-dessus. De là, j'ai déduit des sous-thèmes sur base de mes entretiens préliminaires et de mes observations. En voici un schéma réalisé en amont :

Figure 3 : Base du canevas d'entretiens et division thématique



3.2.B Les caractéristiques des communs remis dans le contexte singulier de notre étude de cas

Pour commencer cette troisième partie sur l'étude de cas, j'aimerais présenter les caractéristiques des communs que nous avons étudiées ci-dessus dans le projet de chèvre morte. Je vais reprendre les 3 caractéristiques de base des communs, que sont la ressource, la communauté, et la gouvernance, pour en donner le profil général, qui sera complété par les entretiens dans cette partie. Ces données sont donc récoltées sur base des réunions qui ont défini le contour de notre projet.

Tableau 3: définition et caractéristiques de notre commun

	DÉFINITION	CARACTÉRISTIQUES PROPRES AU PROJET
LA RESSOURCE	Une ressource est par définition un moyen matériel d'existence. Le débat des communs est justement sur la manière de gérer cette ressource de manière durable. Ostrom parle dans ces recherches principalement de « ressources naturelles » (Roy, 2012) mais de nouvelles recherches introduisent d'autres objets tels que la	La ressource autour de laquelle s'organisera notre commun sur le long terme est notre bout de terre, acquise par la mise en commun du financier. Il s'agira ici d'une appropriation, et donc d'une propriété collective. Celle-ci « résulte de la mise en commun de biens propres pour réaliser un projet commun » et « fait prévaloir les intérêts communs sur les intérêts privés » (Cornu, Orsi, Rochfeld 2017, p. 1035)

connaissance, des habitats partagés ou encore des systèmes sociaux. Une ressource est souvent quelque chose qu'on va exploiter au profit de la survie de l'homme, mais il s'agit de redonner une vision moins anthropocentrée à cette ressource. Notre milieu naturel est depuis toujours le moyen d'existence le plus commun, mais il n'est pas à la seule destination de l'humanité ; la Nature – en tant qu'écosystèmes multiples – est aussi sa propre ressource. L'Homme fait partie de cet écosystème et doit pouvoir vivre en symbiose avec les autres bénéficiaires de cette ressource. Il semble que « la Nature » est un concept vide de sens lorsqu'il n'est pas défini, et nous place directement dans une opposition à ce qui nous entoure. Dans notre étude de cas, la Nature représente plutôt l'écosystème végétal et animal présente sur notre terrain, avec lequel nous essayons de nous insérer plutôt que de nous en séparer. Mais comme on l'a vu, une ressource mise en commun est d'abord un choix servant souvent une lutte politique ou des pratiques.

lorsque la gouvernance est coopérative. Cela reste néanmoins une propriété et les propriétaires disposent donc de tous les droits associés ; l'*usus*, le *fructus* et l'*abusus*, mais il y a « une concurrence de droits identiques sur une chose commune » (*Ibid*, p.1042). Ce type de propriété remet donc en question l'exclusivité car celle-ci ne peut être exercée qu'en tant que collectivité. De plus, le foncier est aussi notre ressource commune, tant par l'achat collectif, que par la mise en place d'une caisse commune d'investissements et de recettes. Cependant, ce foncier n'a pas vocation à rester du foncier mais à être réinvesti dans le développement du terrain, mais la direction vers lequel ira le foncier fait partie de la gestion de notre ressource.

Notre choix est donc de protéger mais aussi de régénérer nos ressources naturelles, pour qu'elles puissent constituer notre moyen d'existence tout en étant durable et pérenne. En tant que lutte politique, la défense de notre milieu, est aussi inscrit dans des pratiques agricoles et paysannes qui nous a réunies autour de ce projet.

LA COMMUNA UTÉ

L'écologie humaine définit la communauté « comme un ordre symbiotique », comme « l'habitat » d'une société qui serait « le jeu de relations instauré entre un objet - individu, groupe d'individus- et ses conditions de vie, en l'espèce, de résidence au sens large » (Rhein 2003, p.170). La Communauté de Chèvre Morte a pour objet 9 membres qui la composent et dans le système qu'ils

La communauté réunie autour de Chèvre morte est définie, et se veut fermée dans un premier temps. En effet, l'idée était d'apprendre à se connaître avec ce premier groupe et de connaître nos limites au niveau de la ressource pour savoir jusqu'où on pouvait s'étendre. Par la suite, l'inclusion de nouveaux membres se fera sûrement en formant différents collèges dans l'association qui pourra dissocier les membres permanents, les nomades et les sympathisants. Le premier groupe sera donc dans la SCI et dans

habitent. Cependant ces « humains » seront introduit dans un système naturel déjà constitué d'autres êtres vivants. L'idée de base était de se donner le temps dans les premiers mois d'acquisition du terrain d'observer comment le milieu vit par lui-même, afin de s'y introduire de manière plus harmonieuse. Une communauté est toujours dynamique et vit aussi son processus d'évolution en fonction d'événements extérieurs.

l'association et les nouveaux membres seront dans un des collèges de l'association, qui seront amenés à acheter des parts de la SCI. L'idée est aussi de permettre à des personnes qui ont moins le temps de s'investir d'avoir des droits d'accès et d'usage sans avoir d'obligations. Nous avons freiné cette ouverture le temps de trouver une cohérence dans notre gouvernance et de créer des liens plus forts entre nous. Pour finir, notre communauté semble inclure d'autres types d'individus notamment avec notre environnement et les êtres qui y habitent

**LA
GOUVERNA
NCE**

La gouvernance détermine le fonctionnement d'une structure par le biais de règles, de décisions et d'instauration d'un cadre légal, économique et politique. Elle est par définition, la façon dont les membres vont y exercer le pouvoir, même si on la perçoit plutôt comme une structuration des règles de vie et de travail en commun. De fait, l'objectif étant de faciliter une utilisation durable et respectueuse de notre ressource mais aussi de créer une résilience collective en mettant en place des outils d'intelligence collective.

Dès le départ, la volonté était de trouver une gouvernance horizontale avec la possibilité d'instaurer le principe de « une personne une voix » en empêchant ainsi d'être dissocié en fonction de nos apports financiers de base. Cependant, la majorité des décisions se feront au consensus, notamment pour les inclusions / exclusions de membres. La gouvernance des collèges de l'association n'est pas encore déterminée, étant donné que nous ne sommes que dans le premier stade et que nous faisons tous partie du même collège. La coopération et les décisions collectives seront centrales au début du projet afin de tous s'aligner autour des communs. Par la suite, nous aimerions permettre que chaque activité indépendante ait son cercle d'organisation propre et autonome, tout en gardant une transparence financière et décisionnelle. La SCI gèrera uniquement le foncier et l'inclusion / exclusion des membres mais l'association reprendra toutes les autres activités ainsi que la gestion de la vie commune.

La question de la temporalité devient alors centrale dans ce travail. Entre un mode de fonctionnement vers lequel nous désirons tendre et notre façon d'être dans le présent. Il me semble que c'est ici que se joue toute la nuance avancée par la notion de renversement ontologique. Dans ma recherche pour comprendre la relation entre l'individu et le commun, la temporalité joue le rôle de cette

transformation ontologique. Une temporalité longue, s'ancrant dans une transformation profonde des individus est aussi ce qui nous éloigne de la radicalité. Il s'agira donc d'essayer de décrypter comment nous pouvons nous transformer à partir d'une façon d'être au monde empreinte de la société individualiste dans laquelle nous avons grandi vers un mode communautaire et collectif.

3.2 : Résultats

3.2.A Sens du commun

Comme je l'ai déjà vu dans les résultats préliminaires, le commun est central dans le discours des membres. Cette volonté est liée à un besoin de créer des alternatives pour le futur, tant autour des discours catastrophistes ou effondristes qu'autour d'un besoin de retourner à une vie plus simple correspondant à leurs valeurs. Ce parallélisme n'affecte pas trop notre vision commune étant donné que ce projet s'ancre dans ces deux perspectives ; de résilience⁶, mais aussi le retour aux sources, à la recherche d'un certain bonheur.

Cependant, lors de l'analyse de mes entretiens et de mes observations, j'ai remarqué une mécompréhension des communs. Ceux-ci ne sont généralement perçus comme étant des « vrais » communs que s'ils sont ouverts à tous et n'appartenant à personne, comme ceux mis à disposition par l'association. Pourtant, le projet collectif de Chèvre Morte représente un commun par sa structure, sa gouvernance et sa vision à long terme. Pour eux, c'est aussi un commun, mais hybride, étant donné qu'il connaît des propriétaires. C'est ici la subtilité dont j'ai parlé avec mes échanges avec Christian Laval, de subversion des rapports de propriété pour arriver à faire d'une propriété un commun. Il ne s'agit dès lors pas d'avoir une grande communauté pour faire un commun, mais plutôt d'une gouvernance s'en rapprochant. La manière dont j'ai découpé mes résultats est thématique, néanmoins, je me suis vite aperçu qu'une lecture transversale devrait être appliquée étant donné que les thèmes s'entrecroisent différemment en fonction des individus.

Ces résultats et ce travail d'étude ont aussi pour objectif d'avoir un pouvoir transformateur chez les membres du groupe, d'acquérir un certain recul sur les sujets étudiés et de pouvoir cibler les tensions entre les différentes visions. Lors de mes entretiens, j'ai régulièrement été encouragée et félicitée de prendre ce temps avec chacun, car ça leur permettait de réfléchir sur eux-mêmes et de se poser ces questions individuellement. Certains sont réellement dans l'attente de pouvoir confronter les résultats des autres et de lire cette mise en perspective. C'est pour cette raison que j'ai décidé de faire une lecture commune afin de rédiger la conclusion de ce travail ensemble.

⁶ La résilience au phénomène extérieures et notamment aux possibles crises écologiques à venir, correspondant à la préparation à certains discours catastrophistes.

3.2.B Relation à la Ressource

Pour commencer, j'ai décidé d'aborder en premier lieu la question de relation à la ressource étant donné que c'est principalement cette relation à la Terre et les pratiques agricoles qui nous ont rassemblés autour de ce projet. Notre ressource est composée d'une part de la Terre collective que nous achetons, et d'autre part d'un commun foncier – pour l'achat et les investissements, mais aussi par la suite, les revenus de notre production. J'analyserai ici premièrement ce lien avec la Nature qui est développé par les membres, pour ensuite discuter de la question des pratiques et de la tension avec la question financière, puis pour finir avec le rôle de la propriété privée dans cette relation.

La question des ontologies prend ici toute sa place étant donné qu'il semble que chez tout le monde à un moment donné dans leur parcours, la relation qu'ils avaient au monde s'est transformée. Je ne pense pas pouvoir parler de renversement ontologique, étant donné que cette transformation est plutôt perçue comme un cheminement continu, un processus, et seulement à l'échelle du groupe. Cependant, des tendances communes se dessinent autour de la relation à la Ressource qui semblent confirmer les théories d'Ostrom (Ostrom 2015). En effet, un des objectifs principaux est de préserver la ressource sur le long terme et toute la gouvernance prend cet objectif en compte. Dans nos discussions dès le départ, le mot de régénération est revenu souvent, et c'est un des mots qui m'a le plus été cité lors de mes entretiens pour cette question autour de la gestion de la ressource. Dans ce mot, il n'y a donc pas que la préservation, mais il y a aussi la volonté d'améliorer, de reconstituer notre milieu, et cela, par le biais de pratiques agricoles permacoles ou vivantes. J'ai aussi beaucoup retrouvé la volonté de garder une approche de la Nature, «comme un truc un peu magique, avec tellement de secrets (...) donc la dimension un peu spirituelle, terrain de jeu sacré sur lequel il faut donner de la vie, régénérer, observer, se régaler » (Miguel). Cela se traduit par un besoin de garder des espaces d'expérimentations et de découverte, donc des zones assez neutres humainement, où les gens peuvent laisser libre cours à leur créativité. Le retour à la Nature représente aussi pour certains un apport thérapeutique, comme Capucine qui parle des pratiques dans la Terre comme d'un soin. Les pratiques sont donc directement liées à cette relation intime à la Nature, étant le biais par lequel elle s'exprime. Notre commun est né de ces pratiques communes, ancrées dans la Terre, ainsi que d'une vision du monde partagée à plusieurs échelles. L'acquisition du terrain est venue par la suite, ce qui confirme que la constitution d'un commun est « un choix » (Coriat, Bauwens 2015) qui « naît dans la pratique et les luttes politiques » (Dardot, Laval 2015, p. 289). Ce choix étant fait, ces pratiques agricoles sont alors des réelles *praxis*, nous donnant une force collective permettant de transformer notre milieu suivant notre vision, mais semblent être aussi un facteur de transformation intérieure important.

Lors de nos rencontres, j'ai directement perçu un problème dans l'établissement du modèle économique. Le foncier fait aussi partie de la ressource commune, étant donné qu'on l'achète

collectivement, mais aussi par la constitution d'une caisse commune servant aux investissements ainsi qu'à la mise en commun des recettes... Au premier stade de cette recherche je ne comptais pas aborder cette notion qui selon moi complexifie les relations entre les choses, mais elle semble, à la suite des entretiens, centrale et nécessaire. En fait, selon moi, c'est exactement le point qui, aujourd'hui, nous retient dans une ontologie atomistique, tant le Marché aujourd'hui est indispensable. « Cet enjeu de rentabilité est tellement calqué sur le modèle actuel, et c'est de ça qu'on essaye de sortir aussi... » (Camille). Cette volonté de ne pas rester dans un tel modèle se ressent dans mes entretiens. Notamment chez ceux qui n'ont pas d'ambition d'en faire un revenu ou de rentrer dans une logique productiviste et « salariale ». « Parce que ouais justement l'idée de quitter un peu la société capitaliste, c'est de pas avoir à pointer, de pas avoir à compter ses heures, qu'on ne regarde pas le travail, qu'il n'y ait pas une hiérarchie qui te check tout ce que tu fais » (Miguel).

Une des peurs qui n'a pas été exprimée pourrait être que les personnes voulant un revenu exercent une pression sur les autres pour arriver à un résultat économique satisfaisant, et donc imposent certaines pratiques. Alors quels sont les fossés que cela pourrait creuser ? Pour Capucine « si y en a qui s'investissent moins, ça va être parce qu'ils ont d'autres sources de revenus parce que sinon tout le monde s'investirait à fond ». Est-ce que la praxis du commun, l'autonomie ou l'abondance ne sont pas suffisantes à créer un engagement assez fort ? Le besoin de vivre de son activité quotidienne est difficilement réfutable et est même indispensable dans certains cas, mais la question est de savoir ce qu'on considère comme « nécessaire » financièrement. Le choix de vie que l'on a pris se détache de nombreuses pratiques de surconsommation et d'une volonté de décroissance et de résilience. Mais « le truc, c'est qu'on n'a pas que des besoins purement terriens, on s'est inventés beaucoup de besoins civilisationnels. Mais après en effet je préfère qu'on augmente la qualité de vie sur le terrain et sur notre réseau fédéré que sur notre compte en banque. » (Julien).

Entre espoirs et réalité, entre ambition et valeurs, le modèle économique nous met tous face à nos contradictions, mais aussi face à des compromis qui seront décisifs pour l'évolution du projet. La réalité du terrain est, comme le souligne Miguel, que faire un revenu agricole demande un investissement de travail important. De plus, les compétences et l'expérimentation à acquérir nous imposent de réfléchir sur une échelle de temps plus longue. Même si la « professionnalisation », comme le dit Camille, est à viser, le modèle économique classique et la création d'un business est à éviter. Alors quels modèles sont envisagés ?

Il apparaît lors de mes échanges que chacun a son « idéal » mais certaines tendances émergent. Je ne vais pas analyser en détail les visions de chacun étant donné que cela pourrait être l'objet d'un travail entier, mais j'expliquerai les sources d'accords et de désaccords. J'ai retrouvé dans mes discussions une volonté commune de créer de l'abondance alimentaire sur le terrain, c'est-à-dire d'avoir une production vivrière assez importante pour que nous puissions subvenir à nos besoins premiers en

nourriture. Cette notion est politique, tant le groupe cherche à créer une autonomie alimentaire d'une part, mais d'autre part nous avons aussi partagé dès le départ l'envie d'une autonomie financière. Cependant, cette autonomie financière n'a pas été comprise de la même manière. Certains la perçoivent à l'échelle du projet et d'autres à l'échelle individuelle, entraînant donc la question du revenu et du salaire. Je perçois deux modèles principaux, avec des paramètres variables en fonction des individus.

Premièrement, j'ai abordé avec certains la possibilité de séparer les activités en fonction de la finalité économique ou de rendement. Ce qui permettrait de ne pas imposer à certains un fonctionnement productiviste qui ne leur conviendrait pas, et que d'autres activités aient des objectifs différents tels que l'apprentissage, le plaisir, l'abondance ou le partage. Ce modèle pose la question du lien entre les activités et du partenariat possible pour qu'on reste un collectif, réalisant un projet et un travail de commun.

Deuxièmement, l'autre vision est plutôt de tout faire dans un premier temps dans le but de développer le projet commun pour à terme, pouvoir penser à une rétribution. Les entretiens m'ont permis d'établir un réel positionnement des individus sur cette question qui reste parfois difficile à aborder collectivement, car source de tensions. Les différentes ambitions financières sont une des peurs individuelles qui revient souvent.

La relation au commun ici est très différente. D'un côté certains veulent en retirer leur autonomie financière⁷, et de l'autre, certains veulent une autonomie matérielle (alimentaire, lieu de vie, échanges). Évidemment, cette question est liée au statut économique des membres inégaux, mais elle entraîne des changements importants dans les pratiques.

Ma première question concernait notre vision financière et comment une volonté d'engranger un peu d'argent en monnaie traditionnelle, pouvait potentiellement impacter négativement notre envie de régénérer notre milieu naturel et transformer nos pratiques se voulant paysannes. « On arrive à se faire croire qu'un truc complètement imaginaire, qui n'a aucun fondement physique maintenant, l'argent, est plus important que tout le reste » (Julien). Évidemment, certains compromis à court terme devront être faits, pour que le projet soit pérenne et cela implique parfois de faire des choix économiquement justes. Mais quel équilibre ? Et dans quelle échelle de temps ? « C'est à la fois quelque chose qu'il faut qu'on préserve et c'est aussi quelque chose qu'on a besoin, si on emploie les gros mots ; d'exploiter, pour nous émanciper et atteindre ce qu'on vise. Nos rêves d'autonomies... et d'émancipation. » (Pablo). De plus, « d'un autre côté les gens qui ont l'ambition d'en tirer un revenu, ce sont aussi sans doute les gens qui vont y mettre beaucoup d'énergie » (Camille). Mais cela pose questions pour les communs dans un premier temps. En effet, la réponse se trouve peut-être dans l'échelle de temps que l'on utilise.

⁷ Par autonomie financière, la plupart évoque l'envie de ne pas travailler dans des emplois classiques seulement pour acquérir un revenu nécessaire mais veulent pouvoir tirer du projet de quoi assumer certains frais nécessitant de l'argent tel que de l'essence, les soins de santé, ou d'autre bien consommables non productibles.

Si les volontés de revenus sont plutôt perçues sur le long terme, cela nous laisse du temps pour nous investir dans un développement des communs tant financièrement que physiquement.

« L'idée c'est d'abord de produire pour nous, et après le surplus c'est produire plus éventuellement pour tirer quelques petits revenus qui même d'après moi, les premières années les revenus qu'on arrivera à tirer se sera pas des revenus, ce sera pour réinvestir sur le terrain. Donc je pense, on peut se mettre une idée de se dire, sur du moyen-long terme, j'entends ça au minimum à 4-5 ans, d'essayer de tirer un revenu ne serait-ce que 400-500euros pour tout le monde » (Franck).

« Alors je pense que l'abondance alimentaire, on peut la viser quel que soit l'objectif, après moi ce qui m'intéresse plus qu'une exploitation agricole, c'est la paysannerie vivrière » (Julien). Donc il s'agirait de vendre les surplus de notre consommation pour améliorer les communs et on « garde l'idée de base qui est « on n'est pas là pour faire de la thune » et si y en a qui veulent faire de la thune et ben ils font un truc sur le côté, ou sur le terrain » (Robin). Sur ce modèle, le revenu devient possible à long terme, étant plutôt une contribution et non un salaire complet, prenant en compte que les besoins premiers des habitants seront en partie fournis par la ressource. Franck ajoute qu'une volonté d'égalisation des situations financières est souhaitable dans un premier temps, c'est-à-dire qu'il préférerait donner en premier un revenu à ceux qui ont moins que les autres, sans qu'on s'attache trop à la notion de temps et d'investissement. Dès lors, ceux qui ont besoin d'un financement plus vite que ce qu'en a la capacité du projet ont la possibilité de créer leur activité lucrative sur le terrain ou sur un terrain de la CIB, en tant que porteur de projet.

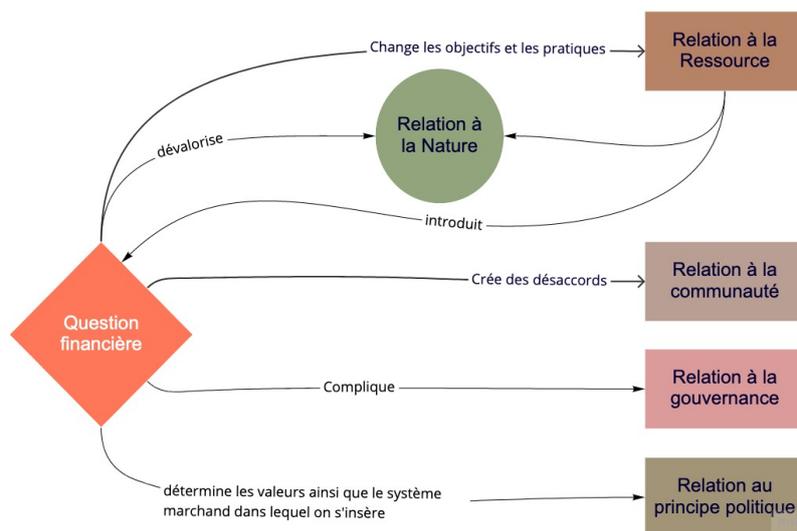
La question financière change le rapport à l'autre, et peut créer un réel changement dans notre rapport à la Nature, mais aussi remettre en question notre vision politique. L'idée de maillage et de réseau est centrale et Camille cible le besoin de se constituer un réseau reprenant différentes infrastructures, sans quoi on ne pourra pas réellement construire notre autonomie. Une discussion, pendant une soirée ensemble, a fait émerger l'idée d'une coopérative permettant la valorisation des matières premières. Ce genre de coopérative, à l'échelle du territoire plus que du projet, permettrait un débouché financier sans l'inclure directement sur notre lieu, mais en y étant partenaire.

Le sujet économique est souvent une source de tension au sein de beaucoup de collectifs, mais des modèles sont à construire, et c'est aussi tout l'enjeu de nos ambitions. Nous ramenant aussi à la réalité qu'est notre monde d'aujourd'hui et des obligations qui nous sont imposées. Le commun de notre collectif est moins perçu comme une externalité que comme une relation sur laquelle nous devons évoluer. Mais le commun de la société, les « besoins civilisationnels » comme disait Julien - que ce soit les aides sociales, les transports ou l'accès à la santé – sont réellement perçus comme une externalité

sur laquelle nous devons nous positionner. La « bulle » qu'on essaye de créer ne sera jamais réellement étanche.

De plus, au sein même du projet, la question financière impacte toutes les autres thématiques et implique des changements de relation :

Figure 4 : Question financière et ses impacts



La relation à la ressource est naturellement déterminée par les formes de liens qui relient l'individu à celle-ci. Dans notre cas, ce lien est créé en partie par la propriété privée et collective. La propriété privée donne réellement la possibilité de s'autogouverner ; pourquoi ? Parce que malheureusement, rares sont les lieux où la liberté d'action est assez grande pour permettre une organisation politique autonome. La propriété est un des chemins pour arriver à créer un commun permettant alors l'autogouvernement. La « sécurité » d'action, d'usage, de contrôle sont tous des bénéfices qu'apporte la propriété aux individus du groupe. Comme dit plus haut, elle permet aussi une forme d'engagement plus important. Il s'avère aussi que de manière plus générale, les personnes ont du mal à investir financièrement un lieu qui n'est pas le leur et c'est un problème qu'on a perçu à la CIB. En dehors de la sécurité, Camille dit par exemple « qu'[il] n'a pas trop confiance en [lui], et que ça [le] rassure et [le] protège par rapport à l'appartenance au groupe ». Il semble aussi que la propriété implique une attention plus forte au lieu et donc une volonté plus forte d'y prendre soin et de le préserver. Certains me disent aussi être rassurés que ce soit une propriété collective, ce qui mène à équilibrer les logiques propriétaires et les prises de pouvoir. Cependant, certains ont peur tout de même du changement dans les comportements lorsque la terre nous appartiendra, car la propriété amplifierait l'égo et les logiques de pouvoirs. La propriété privée amène donc une vision à long terme, des possibilités de gestion plus larges, mais aussi des changements dans la relation à l'autre, principalement avec l'inclusion possible de nouveaux membres.

En conclusion, il semble que la relation à la ressource est assez centrale. Tout d'abord, elle est intimement liée à la question financière, qui recoupe d'une part la manière dont on va pratiquer l'agriculture, mais aussi d'autre part le modèle de gouvernance ainsi que les valeurs et objectifs défendus. Mes résultats sont donc ici en tension, car la relation à la Nature se rapproche clairement à une ontologie relationnelle ou en tout cas une envie de s'y rapprocher. Cependant, le modèle économique est ce qui nous rapproche le plus des paradigmes sociétaux et de l'ontologie atomistique, et il semble aujourd'hui encore très utopique de se détacher entièrement de l'économie de marché. En effet, il est encore difficile de faire une croix sur certains services publics de santé ou éducatifs, de se passer entièrement des carburants, et de s'auto-suffire en énergie. Même si le *low tech* est une priorité que nous essayerons de développer, les investissements pour y arriver sont importants. En réalité, afin d'arriver à un modèle où nous pourrions nous passer le plus possible de l'euro, il faudra avoir investi en amont dans tous les outils nécessaires à cet objectif. De là, il sera plus envisageable de rester dans un circuit court et local permettant l'échange et l'utilisation d'une monnaie locale.

Pour finir, la relation à la Nature semble perçue aussi comme déterminante dans notre relation à l'autre. En justifiant ainsi la théorie de Bookchin (Gerber, Roméro 2019), Joseph me dit lors de son entretien :



Familiarisation avec les grenouilles de Villermcier

« Voilà une relation qui me fait vraiment du bien, en fait c'est vraiment la base, c'est l'élément principal de mon système de survie, d'équilibre. C'est le retour au sol, à la Nature. C'est ce qui me permet de me dire "bon si je perds tout là, tout ce que j'ai, il y a cette relation simple là tant que je suis propriétaire, tant que j'ai un endroit où personne peut m'embêter, j'ai ce truc-là universel d'humain terrien et ça peut me suffire pour ma vie quoi". Donc je sens que ça me nourrit encore. » « De se rendre compte que tout le monde est dans un délire quoi, où ils n'ont pas la grande image ou plutôt ils ont le sentiment d'impuissance de pouvoir changer quoi que ce soit. Ça, ça m'a beaucoup motivé à essayer. Puis j'ai trouvé dans la Nature de quoi me nourrir quoi, spirituellement, énergiquement, physiquement, en sport et en santé mentale. J'ai réussi à m'aligner sur comment répondre à la question.

La question qui était problématique dans mon enfance et y avait une réponse générale qui s'appelle la Nature quoi, qui contient tout. La Nature et son travail, sa relation. Et donc ben ce qui était d'abord un problème est devenu une solution. »

Et lorsque je lui demande à la suite si cette relation lui a permis de changer sa relation aux autres, jusqu'ici pour lui assez difficile, il cible la transformation que ça a créé chez lui et les personnes qui l'entouraient :

« Ben jusqu'avant tant que les humains se parlaient, que les relations sociales étaient dénuées de rapport à la Nature, ben c'était trop faible quoi. Trop perché, bon je ne sais pas... En tous cas je trouve ça plus profond entre des humains qui ont un rapport à la Nature. »

La relation à la Nature a donc réellement un pouvoir impactant sur notre relation à l'autre et cela a été énoncé à plusieurs reprises, comme si celle-ci pouvait devenir un média à l'émancipation. Dans cette étude de cas, les personnes rencontrées par les membres sont souvent des personnes conscientisées et en lien avec la Nature, ce qui permet d'affirmer que le contact social est bien plus simple avec ce type de personnes pour les membres du groupe.

3.2.C Relation à la communauté

La relation à la communauté est évolutive et surtout très personnelle. C'est un des points où les positions sont relativement différentes tant elles sont construites par des expériences passées et des affects propres. Je commencerai par expliquer les craintes et les peurs de chacun par rapport aux autres membres pour ensuite, en parallèle, introduire les bénéfices que le collectif procure aux individus. Pour finir, je me focaliserai sur cette relation communautaire, qui, comme définie plus haut, est empreinte de liens forts et intimes, et sur ce qu'elle suscite chez les membres.

Concernant les peurs suscitées, elles sont variées. Premièrement, il y a une peur de perdre sa souveraineté et sa liberté individuelle, et donc un manque d'individuation et de construction personnelle au sein du groupe. Cette peur est intimement liée avec un point que souligne bien Franck, qui est la crainte de la comparaison en termes d'investissement, de légitimité et de mérite. Cela se traduit par une peur de non-reconnaissance du travail fait à l'extérieur, dans les autres projets respectifs, notamment la CIB. Et comme le dit Joseph : « j'ai un peu peur de ça, de perdre ma souveraineté entière au profit du groupe, du projet commun. Ça va même au-delà, j'ai même peur d'être jugé sur mes autres activités en dehors de ce groupe-là, sur mes autres projets privés, sur mes autres projets ». Miguel rejoint cela en disant de craindre de ne pas trouver sa place et sa légitimité s'il n'est pas au même niveau que les autres en termes d'engagement. Inversement, d'autres qui comptent s'autonomiser financièrement par le projet, craignent le manque d'investissement de ceux qui n'en auront pas besoin pour vivre. Il semble néanmoins que certains trouvent des solutions à ce problème. D'un côté, Miguel et Joseph sont sur d'autres projets, tant personnels que collectifs, et cela leur permet de garder une certaine distance avec

ces peurs futures. Miguel dit par exemple que s'il ne s'y sent pas bien, « il y passera moins de temps que prévu » et Franck dit que si le projet tourne vers un projet économique il partira en ayant vécu une expérience humaine riche. Il me semble que certaines de ces affirmations montrent un sentiment d'impuissance sur l'impulsion de directions pour le groupe et le projet. Ce sentiment d'impuissance mène parfois à un désinvestissement des débats car il y a une impression que notre voix ne sera pas entendue par l'autre. Cela mène à une autre peur qui est basée sur la pratique du discours.

Le manque de clarté des visions personnelles, voire des non-dits, est une critique récurrente. Par exemple Camille dit qu'il a « l'impression qu'il y a un peu des doubles jeux ou qu'il y a des enjeux qui sont cachés » et que justement « le sujet commun / privé n'est pas hyper clair ». Pablo dit qu'il a peur « que certains n'assument pas ce qu'ils veulent » et « qu'il vaut mieux être clair au début et ensuite voire comment on construit autour des différentes envies de chacun ». Robin parle aussi de « dissonance cognitive » et d'une utilisation des mots qui ne représentent pas la même chose chez chacun. Pour moi, ce sujet demande une réflexion sur la temporalité, mais aussi sur l'expression « soi-disant » libre et bienveillante. Je pense que la volonté que chacun établisse une vision claire n'est pas possible avant même d'avoir commencé, étant donné qu'en seulement quelques mois de discussions, je perçois déjà des changements énormes dans les visions respectives. Beaucoup expriment la volonté de prendre le temps, d'apprendre et de se connaître mieux soi-même, et cela demande une vision évolutive qui ne doit pas rester rigide et donc une nécessité de résilience. Ensuite, je crois que la pratique du discours n'est pas maîtrisée de manière égale. J'ai pu remarquer qu'une proposition qui a pu être jugée et refusée, a été prise plus ouvertement en compte lorsque c'était quelqu'un qui s'exprimait de manière plus adaptée, plus charismatique. Le discours inégal et les rapports de force peuvent émerger des fonctionnements communautaires et horizontaux, de manière plus subtile mais sont rarement évitables (Mauve Létang 2017).

Ensuite, il y a aussi des craintes vis-à-vis des questions d'égo, mais principalement sur les comportements liés au titre de propriétaire. Il ne m'est pas trop apparu un réel manque de confiance à l'égard des autres membres et ces peurs sont généralement liées à sa place dans le groupe plutôt qu'à des relations interpersonnelles. L'échange avec Robin m'a tout de même permis de cibler une tension qui pourrait arriver dans le futur sur la question de l'expérience et la spécialisation. Notre groupe est majoritairement non-expérimenté et Robin exprime la crainte de passer plus de temps à former les autres qu'à faire les activités qu'il souhaite. De plus, selon moi, cette non-expérimentation conduit à une idéalisation du revenu financier dans les prochaines années. Pour Franck, « la réalité du terrain va rééquilibrer tout ça, ceux qui s'emballaient un peu ou en espéraient trop, ils vont redescendre sur Terre ».

En parallèle, j'ai essayé de comprendre les bénéfices que chacun trouvait dans le collectif, et dans le faire-ensemble. Plusieurs choses ont été ciblées dont trois choses principales.

Premièrement, le faire-ensemble semble marquer des possibilités plus grandes grâce à la force du groupe. Notamment Capucine note qu'elle n'aurait pas eu le courage de changer de vie et de se lancer dans l'agriculture toute seule et Robin pointe une force de travail plus importante qui permet de rester dans des pratiques agricoles non mécanisées. Camille parle aussi d'une motivation et d'une énergie supplémentaire qu'il ne retrouve pas tout seul et cela lui permet de suivre les initiatives du groupe même s'il ne se sent pas entrepreneur.

Deuxièmement, il apparaît que l'intelligence collective est valorisée et qu'elle permet, par nos complémentarités, de trouver des solutions et des pratiques plus efficaces ainsi que de construire un modèle pérenne.

Troisièmement, le social revient régulièrement comme un bénéfice important qui impacte la motivation et crée un sentiment de collaboration et de solidarité, réduisant donc la solitude.

Pour finir, la question de la temporalité prend une autre forme grâce au collectif, car elle donne la possibilité de prendre le temps d'apprendre et d'expérimenter tout en ayant des résultats à court terme qui motivent à continuer. Elle permet aussi, grâce au soutien, que chacun puisse s'absenter et que le projet continue à fonctionner.

Nous avons distingué les relations sociétaires des relations communautaires, avec ces dernières qui représentent des liens plus forts et une sociabilité plus intime et solidaire, pouvant dès lors incarner le développement d'un commun.

Cependant « le commun n'est pas ainsi par essence, mais lié à la rencontre conflictuelle des singularités » (D'Almeida, de Lourdes Oliveira, Marques 2017, p. 12) et il faut donc



Creusage collectif des tranchées et recouvrement des serres



Nouvelle méthode de plantation dans les serres à semis

penser « autant les formes de violence et de l'intolérance que celles de l'hospitalité, de l'accueil et de la reconnaissance de l'autre » (D'Almeida, de Lourdes Oliveira, Marques 2017, p. 12). Joseph et Robin parlent de la frontière qui existe dans la société entre le travail et les sentiments, mettant ainsi des mots sur les relations sociétares connus par les membres jusqu'à lors. Joseph dit que dans ses autres groupes de proches « ce qui (lui) manquait, c'était le faire ensemble, le travail commun » et Camille dit que souvent il s'amusait ou vivait avec ses proches, mais n'avait pas d'activités ou de travail commun. Robin parle de la scission entre le travail et les sentiments dans le reste de la société, et que dans notre projet les deux sont liés, ce qui permet de résoudre directement les problèmes de manière plus frontale. Pour Capucine les emplois font que « tu te focalises seulement sur le projet, dans le travail, dans la rentabilité, et que tu rates le bonheur et le partage ». Julien ajoute que cela rend les activités plus ludiques et pour Franck cela permet de donner du courage pour avancer. Certains ont aussi trouvé dans ce groupe un équilibre entre le privé et le commun qui leur convient, arrivant à séparer leur intimité et la vie ou le travail en collectivité. Capucine dit « que sa croissance personnelle ça reste individuel » et qu'une frontière avec la vie privée est nécessaire pour aussi développer des noyaux familiaux ou personnels.

Il apparaît que ces relations donnent une forme de « sécurité » et l'impression de faire partie d'une « famille », avec de la bienveillance et de l'amitié qui se développent. Cependant « on ne se connaît pas encore depuis très longtemps » (Miguel) et « on s'est connus pas potes, donc on a entamé les relations avec une méfiance assez saine je crois » (Julien). Certains gardent donc une réserve sur l'évolution des relations dans le groupe, même si assez optimistes sur la résilience du groupe et sa capacité d'adaptation aux tensions. Les situations difficiles peuvent survenir lorsqu'une amitié ou une relation de couple génère une scission. Mais la plupart restent persuadés que ce sont des situations qui seront gérées, aussi par l'aide du groupe qui peut aider à préserver des espaces entre les membres quand il y a besoin et offrir une écoute ainsi qu'une compréhension.

Pour Pablo, les problèmes liés au collectif « viennent des possibilités qu'offre un système » et il montre donc une envie de cadrer d'avance les différents contentieux qui pourraient advenir. Le système représente ici pour Pablo la gouvernance établie et donc les règles mises en place afin de gérer les problèmes potentiels en amont. Il me semble que cela n'est possible qu'à une certaine échelle et que ce modèle doit rester fluide. Ici encore, tout le monde ne donne pas la même importance au modèle de gouvernance. Depuis le début, une partie des membres a une envie forte de s'organiser et de créer un cadre précis, tandis que d'autres ont envie de prendre le temps d'être dans la pratique et de rester flexible. Mais on voit tout de même que pour certains, comme Pablo, le modèle permet aussi de cadrer les relations entre les membres et d'éviter les tensions préalablement. Il me semble aussi que cette frontière plus souple entre le travail en commun et les sentiments, rend la frontière entre le commun et le privé plus complexe. En effet, ce mélange entre vie privée, amitié, travail et relations constitue un

type d'ontologie relationnelle qui est variable chez chacun et qui rend difficilement compte de la barrière que chacun place entre lui-même et le commun.

3.2.D Relation au mode de gouvernance

Le modèle de gouvernance peut être considéré pour certains comme un cadre nécessaire qui permet d'éviter les débordements des individus, et pour d'autres un cadre trop rigide nuit à la liberté de chacun et à la fluidité et l'évolution du modèle. Au départ, la définition du modèle a été poussée par certains et d'autres avaient plus de mal à se plonger dans une organisation carrée avant d'avoir commencé. Cependant, aujourd'hui, la plupart perçoivent ce processus réalisé comme bénéfique pour le projet. La différence de perception se joue donc plutôt autour de la temporalité, et sur les capacités du modèle à évoluer avec les individus et le projet. La résilience du groupe et du projet n'est donc plus que liée aux événements extérieurs mais aussi certaines aux adaptations internes. Dans les deux cas, la gouvernance est encore perçue comme une externalité, parfois positive, parfois négative. Il s'agirait pour la percevoir par une ontologie relationnelle, d'une part que chacun ait le sentiment d'y avoir sa place et sa légitimité et d'autre part qu'elle soit considérée comme en relation permanente avec le reste, et donc en évolution. Selon Cléo Collomb, il faut percevoir les liens entre soi et les autres entités comme une "inséparation". En effet :

« Une fois le concept de processus admis, c'est-à-dire l'être-en-relation saisi, nous pouvons comprendre qu'il est par définition lié à celui de devenir. En effet, le devenir est multiplicité en acte : il contient à la fois le virtuel et son actualisation sans qu'une limite ne puisse être déterminée entre les deux ; il comprend le rapport de l'actuel et du virtuel, c'est-à-dire l'individuation en acte. Le devenir est donc tout entier porteur de processus, des différentes vitesses des relations. » Et donc, « le commun ne se déroulerait pas extérieurement à lui (que ce soit dans son dos ou non) ; il participerait de son individuation » (Collomb 2011, p.62)

Il me semble que certains expriment un sentiment d'impuissance face à la direction du groupe et à leur impact individuel sur la gouvernance. Les avis sont divers, car certains ont peur de ne pas trouver leur place, et d'autres voient dans le groupe une opportunité de faire valoir leurs singularités, en complémentarité avec les autres. Il semble que cela traduit aussi une volonté de liberté et de souveraineté individuelle et que le modèle collégial, avec des cercles autonomes, qui réfèrent les décisions importantes au groupe entier, semble faire l'unanimité. Cependant, le modèle économique, les questions d'engagements, l'organisation des groupes d'activités et le système de répartition ne sont pas encore définis. Pour cela, il me semble que le principe d'individuation en tant que processus ouvert prend encore tout son sens. Ces changements de vie importants réalisés par les membres, sont tant un besoin de rupture que de découverte. Un modèle totalement prédéfini ne permettrait pas cette expression

personnelle et cette recherche de soi. D'autre part, certaines choses sont à construire et les peurs respectives de chacun ont besoin d'être apaisées, par la définition d'un modèle qui répondrait à ces peurs multiples et diffuses. L'équilibre ici est fragile, et il me semble qu'il n'est pas trouvable à moins de faire grandir le groupe vers une confiance mutuelle et une communication compréhensive. Un groupe, une communauté, un individu ou un projet, sont tous des écosystèmes dont l'équilibre devient dynamique.

J'ai entendu plusieurs fois des craintes sur le fait que les autres ne soient pas clairs avec leur vision, qu'il y ait des enjeux cachés ou des non-dits. En face, j'entends qu'il n'est pas toujours facile de s'exprimer sans créer un débat, mais surtout que les questions posées afin de construire une vision à long terme n'offrent pas de réponse dans le présent, et qu'il est dès lors difficile de s'engager. Cela est perçu, par celui qui ne peut s'engager principalement en temps passé sur le lieu dans le futur, comme une non-conformité au groupe, une mise en retrait, car il ne peut répondre aux attentes des autres. Pour Robin, « dans la théorie on n'est pas mal, mais après dans la pratique on est très nul, parce que rien n'est vraiment autonome » ce qui mène à se comparer et se justifier les uns envers les autres.

La gouvernance se construit aussi autour de la propriété collective. La création d'une SCI, garantissant les droits de cession et d'exclusion, et d'une association possédant les droits de gestion, d'usage et de prélèvement, était l'idée de base. Je perçois que ceux qui n'ont pas d'autres lieux de vie sont généralement pour tendre vers la non-propriété, et donc le rachat par l'association, mais sous condition qu'ils se sentent toujours chez eux et que leur privé soit préservé. Ceux qui ont un habitat ailleurs sont beaucoup plus distants avec cette question du rachat par l'association. D'un côté Joseph et Miguel ont déjà invests les communs et cherchent un équilibre avec ce projet pour avoir plus de sécurité et de possibilités. De l'autre, cela ne touche pas trop Franck et Robin, ayant l'impression que les gestionnaires seront initialement les mêmes. Cependant, ils sont pour une « subversion de la propriété privée » (Camille) et tendent vers une suppression des logiques propriétaires.

Pourtant, rappelons que ce qui nous fait un commun est plutôt un usage et une co-activité, qu'une co-possession ou co-propriété (Dardot, Laval 2015, p. 60). Il ne suffit donc pas qu'une personne morale reprenne les droits de propriété pour en faire un commun, nous sommes déjà un commun par le faire-ensemble, il reste maintenant à préserver cela dans une logique subversive. Selon moi, la question du rachat par l'association est venue trop tôt, parce que nous ne sommes pas capables aujourd'hui de savoir si le groupe va s'agrandir ou non, et que les gens restent attachés à un certain contrôle des inclusions. Cette question démontre tout de même l'attachement à la requalification de la propriété privée pour tendre vers une logique du commun et une remise en question de ces notions. Julien a « l'impression que pour dépasser la propriété, on est obligé d'y accéder ». Je remarque aussi que le fait que cette propriété collective crée une impression de manque de souveraineté, mais rassure aussi sur le balancement des rapports de force. « Du coup ça n'appartient à personne, ça appartient à tout le monde

» (Julien) et Camille apparente le groupe de propriétaires à « un conseil des sages » qui doit préserver l'esprit qu'on a insufflé dans le projet.

L'inclusion de nouveaux membres a été rapidement mise en attente dans une volonté de renforcer premièrement la cohésion du groupe et du projet. Franck dit qu'« on voit qu'on est déjà ensemble depuis un an et que ce n'est pas encore toujours facile, donc si c'est pour rajouter des personnes qu'on ne connaît pas vraiment... je pense que c'est un peu se rajouter des bâtons dans les roues ». Il propose pour cela, une période de « test » qui nous permet d'apprendre à connaître la personne et de voir si elle s'inclut dans le projet. L'inclusion se fait au consensus et cela semble contenter tout le monde, comme Julien qui exprime aussi que l'avis des autres permet de temporiser les premières impressions sur quelqu'un ; « j'aime ce fait que, parce que nous sommes différents, lorsqu'on obtient un consensus, il y a quelque chose qui fait vérité, ou du moins c'est notre vérité ». On sent donc que certains facteurs permettront de penser l'inclusion. « C'est une personne à qui je peux donner ma confiance » (Capucine). Aussi, « il faudra l'envie de faire société ensemble, des gens qui s'aiment et se respectent et qui ont envie de construire ensemble - ça s'appelle l'affecto-sociatis » (Joseph). Les procédures cependant ne sont pas encore clarifiées, mais la question émerge de « comment permettre aux gens de s'engager, s'ils n'ont pas ne serait-ce que la sécurité de pouvoir rester à un endroit suffisamment longtemps » (Julien). Certains y voient plutôt une inclusion dans l'association avec des droits différents notamment en termes de gestion, ce qui nous rapprocherait d'une communauté diffuse, où nous serions les seuls à avoir l'ensemble des droits associés à la propriété privée. D'autres entendent le besoin de sécuriser les investissements des nouveaux membres pour créer de l'engagement, et donc d'ouvrir la SCI. Pour Robin « l'intégration des deux structures en même temps ce sera plus facile (...) et ouvrir des nouvelles parts pour ouvrir des droits » semble plus cohérent.

Le droit d'usage est alors pensé comme une opportunité d'offrir des droits en tendant vers « une abolition de la propriété » tout est le rendant « safe et inclusif » (Julien). Cette vision se rapproche d'une propriété comme « faisceau de droits » et donc d'un détachement du droit absolu de la propriété privée, pour se rapprocher d'une répartition des différents droits de propriété dans la communauté. Cependant, Dardot et Laval insistent sur la « hiérarchisation » que cela peut amener, tant les droits au capital, par exemple, surpassent le droit d'usage et selon eux « le droit d'usage n'a aucune effectivité s'il est coupé du droit de coproduire les règles de l'usage commun » (Dardot, Laval 2015, p.609). En effet, le droit d'usage ne doit pas être pour nous une simple manière de sécuriser nos droits, mais un moyen d'en donner d'autres adaptés en fonction des membres. Néanmoins, Pablo insiste aussi sur le fait que la ressource doit permettre l'extension de la communauté pour tenir nos objectifs de préservation durables. Il me semble donc que l'inclusion doit réellement être pensée sur un temps long afin de faire émerger une réelle vision sur notre propre conception de la propriété, dont les clés pratiques ne semblent pas encore être trouvées pour l'application idéologique défendue par le groupe.

3.2.E Relation au principe *du commun*

Il semblerait qu'une vision commune de la visée politique ait émergé. Loin de s'inscrire dans un mouvement radical, on parle souvent de créer un « modèle viable et enviable » (Pablo), une « source d'inspiration » (Camille) ou encore « de montrer l'exemple » (Robin). Il s'agit donc non pas de faire une résistance politique, mais plutôt de « du changement par l'action » (Robin). Cependant, parfois la prudence prend le pas, comme Joseph, qui a déjà de l'expérience dans la communication politique du projet, et qui préfère laisser la main aux autres en veillant à ce « qu'on ne se mette pas en danger » et qu'on ait « des propos mesurés ».

La deuxième ressemblance qui se retrouve est certainement l'envie de se détacher du marché classique en visant une intégration au niveau du maillage local. Dès le départ, cette idée est apparue dans les objectifs de la Commune imaginée du Bandiat et de la Suite du monde. L'aspect politique se retrouve donc dans cette envie de s'organiser au niveau territorial pour créer un réseau alternatif qui soit durable, en partenariat avec les autres terrains de la CIB mais aussi avec les habitants et producteurs locaux.

De plus, les pratiques se veulent politiques. C'est-à-dire que nous voulons donner du sens à nos choix, à nos pratiques agricoles et d'organisation et les mettre en accord avec nos principes politiques de base et l'objectif de maillage. Pour revenir à la théorie de Dardot et Laval, sur le besoin de créer une lutte défensive, mais aussi offensive au néolibéralisme (Dardot, Laval 2015), il semblerait que ce projet s'inscrive dans les deux perceptions. D'une part, face aux prévisions de la crise alimentaire et de l'accaparement des Terres, nous nous inscrivons clairement dans une démarche de préservation de la région et de résistance locale à la destruction du milieu. Il y a une réelle volonté par certains acteurs, dont Joseph, de créer un réseau qui permettrait à terme de protéger le milieu du mouvement des enclosures. D'autre part, il s'agit aussi de créer des communs, et cela dans une perspective offensive de remise en question des comportements propriétaires et de la notion même de propriété privée. Loin de complètement s'en détacher, il y a une recherche sur les modèles possibles et sur les perspectives d'une politique du commun dans la région. Dans l'ordre du long terme, et donc de l'utopie, mais aussi des objectifs, l'envie de se rapprocher du communalisme libertaire et de l'écologie radicale est ouvertement explicitée. Julien me parle aussi de l'objectif de créer un réseau politique parallèle avec des « assemblées populaires » mais aussi l'inscription d'un mouvement de « dés-éducation populaire ».

Pour autant, la question politique est pensée à long terme, mais à court terme l'accent est mis sur nos pratiques et nos échanges, ou encore la question d'interdépendance avec le système extérieur. Pour Robin, les échanges se font dans le cas où ils servent nos objectifs finaux, mais ne voit pas de mal à prendre l'argent là où il est pour le transformer, et pour Camille les objectifs de maillage territorial de la Suite du Monde « sont en train de se dessiner malgré tout ». Nous avons donc la chance de nous développer dans un milieu fertile d'alternatives locales et pour Joseph il s'agit aussi d'aider ces acteurs

en privilégiant les échanges avec eux. La question de l'effondrement revient souvent dans les échanges sur ce sujet, étant tout de même présente dans la volonté de résilience et d'autonomie.

Individuellement, cette autonomie n'est souvent rendue possible que grâce au collectif et cela est perçu de différentes façons. Encore une fois, les situations sont différentes dans le groupe, car certains ont déjà un noyau familial ou une certaine résilience individuelle qui leur fait considérer le collectif comme « ce qu'on peut faire à plus grande échelle » (Robin), un apport à leur noyau de base. Mais pour Robin, l'argent est un facteur important, car au niveau individuel, il change tout le rapport au groupe. « C'est-à-dire que si tu as assez d'argent pour vivre bien au niveau individuel, le collectif représente un « plus », mais quand tu n'as pas d'argent « tu es obligé de te diriger vers le collectivisme ». Mais à une échelle plus longue et dans une perception de crise, il dit aussi : « Je ne pourrais pas m'en sortir tout seul, donc je vais m'en sortir tous ensemble ». Pour Joseph, qui est aussi dans une situation plus confortable, le collectif lui apporte le facteur humain qu'il n'aurait pas s'il visait l'autonomie individuelle « où tu deviens ermite ». Pour Pablo « l'autonomie collective, financière, mais aussi alimentaire surtout » doit être pensée « globalement et il ne faut pas s'arrêter juste à notre impact local ». Et il s'agit rarement d'une vision d'autarcie car « on reste dépendant avec qui on choisit et avec qui nous entoure, locale et politique » (Capucine). Dans une logique de créer un système parallèle qui puisse déstabiliser le système, plutôt que de s'y attaquer directement, plusieurs idées émanent dans une vision long terme, comme le développement de monnaie alternative, d'assemblées populaires, de systèmes de troc et d'échanges, ...

3.3 : Analyse et interprétation - croisement des résultats

Tout d'abord, j'ai remarqué lors de mes entretiens et de l'analyse de ceux-ci un changement important des visions, ou en tout cas une compréhension plus intrinsèque des individus qui s'exprimaient face à moi, par rapport à nos discussions de groupes. Il me semble que ce point est à signaler pour justifier ma méthodologie, car je me suis rendu compte que les positions lors des réunions du collectif n'exprimaient pas toujours la réalité de la personne. Au-delà de ça, elles représentaient une ambivalence entre la volonté de protéger ses intérêts individuels et en parallèle, la volonté de protéger les intérêts collectifs lorsque quelqu'un protégeait ses intérêts propres. Il est bien évidemment plus simple, et plus accepté de défendre les intérêts du collectif lorsque nous sommes réunis. Cependant, selon moi, cette communication mène à une non-compréhension des volontés individuelles, car souvent mises en confrontation avec celles du collectif, et donc une communication défensive et offensive et donc non compréhensive. Ce n'est pas quelque chose que j'ai perçu directement étant donné la bienveillance du groupe, mais il paraît évident maintenant qu'il y a des décalages dans les affirmations

des individus, qui se sont minimisés lors des entretiens individuels compréhensifs. Donc, je pense qu'un des premiers résultats à tirer est de donner une place à la communication interpersonnelle, ou à la réflexion individuelle lors de sujets difficiles à aborder en collectif. Cela permet d'une part de pouvoir faire converger les visions de manière plus équilibrée et d'autre part, de permettre aux personnes plus introverties ou plus sensibles au jugement du groupe de mettre au clair leurs perceptions et de les exprimer.

Selon moi, la peur est présente dans beaucoup de situations. L'ontologie relationnelle permet de voir la relation à l'autre et le commun comme des liens d'échanges réciproques (Collomb 2011). Dès lors, dans des communs où les projets de vie s'entrecroisent, les choix de chacun et du groupe impactent l'individu. Ces relations sont bien sûr plus riches, mais aussi plus propices à une protection de l'individu face au collectif. Ce qui m'est apparu comme étant des incohérences dans les discours est en fait principalement lié au contexte, tant d'écoute que de liberté d'expression et de non-jugement. Il est aussi question d'une réflexion et de discussions moins déterminantes. Les dynamiques de groupes ne sont plus présentes et les rapports de pouvoir s'atténuent, laissant place à une ouverture sincère. Les pratiques discursives sont construites en fonction des enjeux, et lorsqu'on est seul face aux enjeux, il ne s'agit plus de convaincre mais de faire sortir le fond de sa pensée.

Ensuite, en m'appropriant la théorie des communs et ses enjeux, j'ai pu élargir le champ de ces recherches en touchant à la thématique individuelle. Dans de nombreux ouvrages que j'ai pu lire sur les communs, très peu parlent des transformations individuelles nécessaires au développement de leur idéal des communs. Même si certains abordent la notion des comportements (Coriat, Bauwens 2015) ou de l'intégration du capitalisme dans la sphère sociale (Dardot, Laval 2015), il y a peu d'informations sur les réels blocages individuels dans l'application. Le développement de « laboratoires des pratiques collectives » est proposé, notamment dans le domaine du travail (Dardot, Laval 2015, p.446) mais peu de références sont faites au ressenti des participants vis-à-vis de ces communs. Il me semble que cet idéal des communs, tout comme l'idéal d'une transition écologique mondiale, est imaginé et pensé à des échelles trop importantes pour que les adhérents à cette idéologie prennent conscience des réelles difficultés de sa mise en pratique. Dans ce travail, j'expose une partie de ces blocages et de ces nécessités de « renversement ontologique » à l'échelle individuelle, et je crois qu'une recherche plus poussée sur des projets communs permettrait une ouverture et un approfondissement de ce domaine. Il ne s'agit nullement de décourager les *commoners*, mais de comprendre et de mettre à jour les bases nécessaires à « une politique du commun » (Dardot, Laval 2015) et même pour aller plus loin à une *psychologie* du commun, au niveau individuel.

Dans cette recherche, j'ai perçu que le processus individuel permettant d'arriver à un mode de vie communautaire organisé autour des communs était plus un « cheminement », un « apprentissage ». On serait entouré ici de personnes « plus altruistes que la moyenne » (Joseph) ce qui facilite cet apprentissage collectif. Mais la temporalité est importante. Essayant de sortir de l'individualisme et de

ne plus être des « ingrédients du capitalisme » (Dardot, Laval 2015, p.167), comment sortir des extrêmes et trouver une balance entre privé et commun ? Pour Joseph, dans le groupe, « ça vomit assez fort leur individualisme, presque jusqu'au point de le renier, et de demander au groupe de le renier ». On fuit ces valeurs inculquées dans notre société et « plus on nous inculque des choses fausses, plus on a envie d'en sortir de la force » (Joseph). Pour Julien, « s'il y a une chose qui nous rassemble partout, c'est l'amour » et ce serait la clé d'une acceptation de l'autre. Il s'agirait alors de permettre à chacun d'évoluer à son rythme, et d'adapter le cadre de l'individuation pour que chacun ait la place de cet apprentissage. « On pourrait avoir une vision de "on est le futur", mais en vrai, c'est/on n'est pas prêts » (Joseph) et ce sont ces laboratoires des pratiques collectives qui donneront la possibilité aux individus de s'exercer à la « praxis altératrice » (Sauvêtre 2015) et « auto-instituante » (Dardot, Laval 2015), leur donnant des clés pour construire le monde de demain.

Enfin, j'espère que ce travail, en dehors de ma recherche sur les communs, apportera une base de réflexion supplémentaire au groupe étudié. Je rappelle que le sujet de ce travail n'était pas de résoudre des tensions ou d'y apporter quelconque jugement, mais j'espère que le fait d'avoir pu les retracer permettra des avancées. C'est pour cela qu'en parallèle à l'écriture de ce mémoire, j'ai rédigé une série de recommandations à destination du collectif, mais aussi une liste de questions à se poser de manière individuelle pour permettre une mise en commun et une solution convenant à tous.

3.4 : Discussion - les limites des communs



Discussion de fin de lecture du mémoire : mise en commun des ressentis et des problématiques soulignées

Au vu de ces résultats d'enquête, il me semble important de pointer les limites des communs, ressenties au niveau individuel. Cet angle d'approche est à investiguer dans d'autres études de cas pour permettre la comparaison et afin de pouvoir établir une réelle vision des transformations individuelles nécessaires à l'installation d'une politique *du* commun et à la naissance de communs.

Dans l'entretien collectif que j'ai réalisé à la fin de cette étude certaines limites individuelles au commun sont apparues. Notamment nous avons pu cibler deux pans ; la limite sociétale représentée en grande partie par le modèle économique dans lequel on s'insère, mais aussi la limite individuelle qui est de l'ordre d'un

changement intérieur qui met un temps variable. Il a été dit qu'au niveau individuel, la limite principale était que le commun bride la liberté d'entreprendre, mais que cela est compensé par la force collective et l'ampleur des projets réalisés. Il serait intéressant d'étudier plus spécifiquement les solutions à cette liberté, dont le processus d'individuation fait partie, dans ce type de projet. Quels processus peuvent permettre d'acquérir une reconnaissance personnelle, un épanouissement dans l'action ainsi qu'un sentiment de souveraineté individuel ? Mais aussi comment trouver un équilibre entre ce que nous faisons pour nous-même et pour le collectif ? Les modèles sont tous uniques et offrent des équilibres différents.

L'inconnu de demain, les théories effondristes ou les peurs liées à la continuité de notre société, sont tous des facteurs qui nous plongent dans des positionnements inconnus. Nos modèles idéaux ne sont pas fixés, et ne peuvent pas l'être, dans un monde incertain. L'envie de rentrer dans ce type de projet est corrélée à ces visions et à l'envie de se préparer au monde de demain, mais d'un autre côté sont mises en tension par l'incertitude que sera ce monde et les modalités auxquelles nous devons nous préparer. Est-ce que les communs alternatifs prônant la décroissance ne sont-ils pas aussi en recherche d'une réalisation d'une vie épanouie et d'une vision du bonheur ? Est-ce que ce mode de vie, plus qu'une réponse à la peur de demain, ne serait pas surtout un plaisir de retour à la Nature, à la simplicité et à une ontologie relationnelle ? Cette frontière que j'ai dessinée grâce à mes récits de vie me semble intéressante, pour l'étude des groupements décroissantistes. En effet je ressens, que pour les personnes se dirigeant dans ce sens, il y a un réel plaisir à reconstruire sa vie autour de différentes valeurs de solidarité, de résilience et de simplicité.

L'autre limite ciblée est certainement celle qui est représentée par notre société. Mes premiers questionnements lorsque j'ai parcouru la littérature sur les communs, sont issus du fait qu'il n'y avait que peu d'exemples de l'instauration pratiques de communs et peu d'analyses des limites économiques, juridiques et politiques auxquelles ils ont été confrontés. En effet, il est difficile de mettre en place des « manuels » de projets alternatifs, contrairement aux modèles traditionnels qui sont plus facile à reproduire par nature. Certaines recherches relatent tout de même ces faits, mais trop peu en France sur des plus petits projets, notamment agricoles. Pourtant, les limites sont réelles et les freins nombreux. Nous avons été confrontés à des difficultés quant à la rédaction de nos statuts juridiques, mais aussi sur l'achat de la propriété commune. Aussi, ce genre de projet peut être mal accepté par les politiques locales. Même au niveau individuel, les besoins de rester domicilié, de rester affilié à une sécurité sociale, de prouver son niveau de vie, ou simplement de bénéficier des services qui ne sont pas encore permis à un niveau plus local, sont des limites importantes et qui rendent les participants inégaux.

Enfin, comme je l'ai déjà cité plus haut, les groupes militants et alternatifs ne sont pas exempts de rapports de pouvoir et de domination. J'ai pu notamment l'observer dans les méthodes discursives

pour mon étude de cas, mais il serait intéressant d'approfondir ce sujet. Les rapports de pouvoirs sont présents partout, mais comment sont-ils gérés dans des milieux qui se veulent et se disent horizontaux et égalitaires ? Les contradictions sont présentes, mais je pense surtout qu'il y a aussi une acceptation des différences de personnalités et de capacités. Selon moi, un processus complètement horizontal ne permet pas toujours de tirer profit des compétences et caractéristiques singulières de chacun. Lors d'une discussion, on se demandait si ces rapports étaient vraiment évitables, et si outre le fait d'en être conscients, nous étions capables de les faire évoluer. Je pense que à petite échelle, il est possible au moins, d'offrir la place à chacun de s'exprimer, dans des cadres qui doivent s'adapter. Comme je l'ai fait pour ce mémoire, des discussions en face-à-face ont permis à certains d'exprimer des choses qu'ils ne pouvaient pas dire de cette manière face au groupe. Une relativisation et une compréhension de sa place dans le groupe et sa complexité peuvent permettre à l'individu mais aussi au groupe de trouver un compromis. Dans le même ordre idée, il me semble intéressant de se poser la question du genre et de l'égalité des sexes dans les groupes alternatifs. Dans mon étude de cas, l'échantillonnage n'était pas assez important pour réellement mettre ce paramètre en avant. Seulement deux femmes sont présentes dans le groupe, dont moi, mais il semble que nous ne sommes pas celles qui prennent le plus de place. Les personnes plus charismatiques et imposantes, sont des hommes, mais il n'est pas possible de mettre ça sur le compte du genre dans un si petit groupe.

Conclusion

Ce travail a été pour moi une réflexion personnelle importante, mais aussi un travail construit collectivement grâce aux nombreux échanges que j'ai pu avoir avec les membres du groupe. Après avoir fait mon état de l'art et déterminer précisément ma question de recherche ainsi que mon guide d'analyse, j'ai eu la chance de pouvoir discuter de mes questionnements et de mes résultats tout au long du processus.

De plus, j'ai voulu que tous les membres aient l'occasion de lire ce travail afin de pouvoir le commenter ensemble avant sa publication. Cette lecture me rassurait moi-même dans l'idée qu'ils avaient la possibilité de me dire si j'avais déformé leurs propos ou des événements. Ils ont aussi pu participer à une relecture plus classique sur la grammaire et la formulation, mais aussi pu apporter des nouvelles pistes de réflexions que nous avons discuté par la suite, émanant des problématiques soulevées ici.

En m'intéressant au niveau individuel dans les études florissantes sur les communs, j'ai pu nourrir les réflexions du groupe. Les trajectoires individuelles impactent la façon de vivre un projet collectif, tant par l'influence des expériences passées, des besoins et situations présentes mais aussi des ambitions futures. La ligne entre intérêt privé et intérêt collectif est floue, et les frontières du commun partagé sont ambivalentes, évolutives et complexes en fonction de l'individu. De plus, dans notre étude de cas, le commun est centré sur un projet agricole, une ferme collective, mais se compose aussi de zones de vie, de projets hétérogènes et de relations intimes, ce qui complexifie encore plus la forme qu'on lui donne. Il semble cependant, que ce type de projet émerge depuis longtemps et apparaît comme une solution pour certains, et qu'il est dès lors primordial de comprendre leur impact global et local, comme s'en occupe la littérature, mais aussi l'impact individuel sur ses participants.

Dans la première partie de ce travail, j'ai pu présenter ma place dans ce projet mais aussi l'évolution et les objectifs de celui-ci. En partant de la question de la relation entre l'individu et le commun dans lequel il s'insère, j'ai affiné la composante de l'individu. En effet, j'ai montré comment le projet rassemblait des individus avec des trajectoires individuelles variées et mouvantes. Les groupes militants et les projets de vie alternative, n'échappent pas aux relations de pouvoirs et à la défense des intérêts particuliers. Chacun se comporte de manière à assouvir ses besoins physiologiques mais aussi d'autres besoins plus complexes et divers, tel que le besoin de reconnaissance, de recherche de sens et de sécurité. Cependant, dans ce type de projet, ces intérêts propres sont toujours mis en tension avec les intérêts communs, défendus par le groupe dans l'ensemble. Une recherche d'équilibre est donc lancée dès le début, et les délimitations de ce que doit inclure ce commun sont directement associées à nos perspectives individuelles.

Dans la deuxième partie, j'ai réalisé un état de l'art sur les communs pour préciser notre deuxième composante. Delà, j'ai pu établir un cadre théorique dont le commun qui se divise en trois parties ; la ressource, la communauté et aussi la gouvernance. J'y ai rajouté, sur base de la discussion sur le principe *du* commun, une composante politique. Celle-ci est lié à l'ambition plus large de faire émerger une politique *du* commun dans notre société et qui s'est semblé pertinente pour mon étude de cas qui a une visée d'impact politique local. La théorie sur les communs, le commun, les biens communs et *du* commun s'est avéré large et conceptuelle, ainsi que ciblée sur une perspective globale de changement de paradigme politique et économique. Les communs pourraient répondre à des enjeux modernes notamment dans le monde paysan et agricole, tel que l'accapement des terres, la difficulté de vivre de petites exploitations et de concurrence économique. Ambitieuse et riche, cette littérature néanmoins offre peu de précisions sur la place de l'individu dans ces communs, sur leur manière de l'appréhender et de le vivre au quotidien. Il m'a semblé intéressant de confronter ces différents aspects avec les trajectoires individuelles, et non pas seulement d'étudier la relation de l'individu dans le collectif. De ce fait, j'ai pu relier cette théorie à l'article de Cléo Collomb en approfondissant les

relations que pouvaient avoir les individus avec les communs (Collomb, 2011). Par ailleurs, le concept d'*individuation* s'est avéré central dans cette recherche, par la nécessité de permettre à chacun d'évoluer dans sa singularité, tout en étant dans un commun.

Lors de la troisième partie, j'ai croisé ces résultats avec les entretiens et les vécus des membres du groupe de Chèvre Morte. Il s'est avéré que les relations au commun, sont empreintes des trajectoires et des situations économiques individuelles. Cependant un noyau se dessine avec l'évolution du projet. L'envie de défendre des valeurs politiques du commun au niveau local, inséré dans un maillage territorial est forte. Une ontologie *relationnelle* est notamment présente dans la relation à notre environnement, mariée à l'envie de préserver et même de régénérer notre milieu naturel. Aussi, notre relation à l'autre, se construit dans cette perspective, même si les peurs individuelles et les incompréhensions rendent celle-ci plus ambivalente. La relation à la ressource, notamment financière, reste ancrée dans une ontologie *atomistique* à cause des besoins civilisationnels et individuels qu'on connaît. Cependant, une ambition future est d'arriver à se détacher de cette vision, en permettant une caisse commune suffisante pour répondre aux besoins individuels et en mettant la solidarité en avant. La temporalité est ici plus qu'importante, car la naissance d'un projet demande des compromis à court terme, et de permettre à chacun de répondre à ses besoins. Le danger, est de ne pas réussir à se retrouver dans la vision commune à long terme mais nos discussions à la suite de cette réflexion semblent avoir montré une compréhension de la division temporelle des objectifs.

Pour conclure cette recherche, j'ai décidé d'organiser une rencontre avec les membres du collectif afin de discuter de ce que la lecture de mon travail a pu provoquer. Cet échange m'a permis de conclure cette partie, mais aussi d'ouvrir des pistes dans la partie discussion que nous avons réfléchi ensemble.

Personnellement, j'appréhendais que la lecture puisse provoquer des tensions intérieures, un sentiment que j'aurais déformé certains propos, ou mal reflété la pensée des concernés. Cependant, tous ont affirmé contraire, disant que justement j'avais bien remis les pensées dans le contexte avec une certaine justesse. De plus, la remise en contexte plus large, dans le cadre théorique des communs, a permis d'élargir la manière de concevoir le projet. Les résultats des entretiens ont aussi permis de cibler les désaccords et les tensions, tout en les replaçant dans un contexte d'évolution et de prendre conscience que les positions et les situations de chacun se transforment. Chaque problématique est complexe de prime abord, mais le temps semble favorable à leur adaptation dans le concret et à l'évolution des discussions. D'autre part, chacun a aussi pu se remettre en question et comprendre l'autre avec bienveillance, se questionnant ainsi sur sa place dans le groupe et le projet. Cela a permis une approche plus compréhensive de l'autre et moins défensive. Nous avons également pointé le besoin et l'envie de voir ces idées et ces discussions se concrétiser ainsi que le nœud central qui semble se

présenter : les situations individuelles sont très hétérogènes. Il nous faut donc dès à présent prendre en compte ces différences, et non pas seulement ce qui nous rassemble.

Concrètement, la nature de la relation entre individu et commun n'est pas uniforme et fixe. Il semble que la participation dans ce type de projet vient d'une envie de changer sa relation à l'autre et à ce qui nous entoure. Un renversement ontologie comme il est abordé dans certaines recherches, semble néanmoins s'inscrire dans une temporalité longue et les étapes se franchissent à un rythme personnel. Cependant, dans une logique plus globale, des projets qui ont déjà, ou sont en train de vivre cette transformation, semblent apporter un réel support aux individus. Entre inspiration, immersion et imaginaire, toutes les personnes qui se sont lancé dans ce projet de Chèvre Morte, ont vécu cette expérience dans d'autres groupes, ce qui leur ont permis de s'y inspirer. Le niveau individuel est donc important, car il est à la base de la transmission de ce changement de paradigme et de perception.

*« Interminable serait la liste, mais comprend le vrai problème
Guéris-toi d'abord car le monde est d'abord en nous-mêmes »*

Kenny Arkana.

Bibliographie

ALLARD, Laurence, MONNIN, Alexandre et TASSET, Cyprien, 2019. Est-il trop tard pour l'effondrement ? *Multitudes*. 18 octobre 2019. Vol. n° 76, n° 3, pp. 53-67.

BEAUD, Stéphane et WEBER, Florence, 2003. *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La découverte.

BENDELL, Jem, 2018. 2 : *L'adaptation radicale : un guide pour naviguer dans la tragédie climatique*. Rapport de recherche. IFLAS.

BESNARD, Jérôme, 2014. Que sont les militants devenus ? *Medium*. 18 mars 2014. Vol. N° 39, n° 2, pp. 100-106.

BOBULESCU, Roxana et FRITSCHIOVA, Aneta, 2021. Convivial innovation in sustainable communities: Four cases in France. *Ecological economics*. 2021. Vol. 181. DOI [10.1016/j.ecolecon.2020.106932](https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2020.106932).

BOLLIER, David, 2014. *La Renaissance des communs : pour une société de coopération et de partage*. Paris : Charles Léopold Mayer.

BONNAIN, Rolande et ELEGOËT, Fanch, 1978. Les archives orales : pour quoi faire ? Les archives orales. Définition. *Ethnologie française*. 1978. Vol. 8, n° 4, pp. 348-355.

BROCA, Sébastien, 2014. Le commun et les communs. *La Vie des idées* [en ligne]. 21 novembre 2014. [Consulté le 28 juin 2021]. Disponible à l'adresse : <https://laviedesidees.fr/Le-commun-et-les-communs.html>

BUIL, Diego Miralles, 2018. L'habitat coopératif, vecteur de nouveaux communs territoriaux à Barcelone. *Espaces et sociétés*. 2018. Vol. n° 175, n° 4, pp. 69-86.

COCHET, Yves, 2011. L'effondrement, catabolique ou catastrophique ? *Institut Momentum* [en ligne]. 27 mai 2011. [Consulté le 8 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.institutmomentum.org/l'effondrement-catabolique-ou-catastrophique/>

CNTRL, [sans date]. INDIVIDUATION : Définition de INDIVIDUATION. *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales* [en ligne]. [Consulté le 2 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.cnrtl.fr/definition/individuation>

COLLOMB, Cléo, 2011. Ontologie relationnelle et pensée du commun. *Multitudes*. 2011. Vol. 2, n° 45, pp. 59 à 63.

COMPRENDRE ET AGIR, 2020. *Le « Commun » : une alternative politique au néolibéralisme -- Christian Laval* [en ligne]. 3 septembre 2020. [Consulté le 23 mars 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=bpsVUhOI0qk>

CORIAT, Benjamin, 2013. Le retour des communs : Sources et origines d'un programme de recherche. *Revue de la régulation*. 2013. N° 14. DOI [10.4000/regulation.10463](https://doi.org/10.4000/regulation.10463).

CORIAT, Benjamin et BAUWENS, Michel, 2015. *Le retour des communs : la crise de l'idéologie propriétaire*. Paris : Les liens qui libèrent. ISBN 979-10-209-0272-6.

CORNU, Marie, ORSI, Fabienne et ROCHFELD, Judith, 2017. *Dictionnaire des biens communs*. Paris : PUF.

D'ALMEIDA, Nicole, DE LOURDES OLIVEIRA, Ivone et MARQUES, Ângela Salgueiro, 2017. Communauté, sociabilité et bien commun : approche internationale. *Communication Organisation*. 2017. Vol. n° 52, n° 2, pp. 5-12.

DARDOT, Pierre, 2015. De la praxis aux pratiques. In : LAVAL, Christian, *Marx et Foucault. Lectures, usages, confrontations* [en ligne]. Paris : La Découverte. pp. 184-198. [Consulté le 26 mars 2021]. ISBN 978-2-7071-8801-4. Disponible à l'adresse : <https://www-cairn-info.ezproxy.ulb.ac.be/marx-et-foucault--9782707188014-page-184.htm>

DARDOT, Pierre et LAVAL, Christian, 2015. *Commun*. Paris : La Découverte. Poche/Sciences humaines et sociales. ISBN 978-2-7071-8673-7.

DAVID, Pierre-Marie et LE DÉVÉDEC, Nicolas, 2016. Des communs au commun : un nouvel horizon sociologique ?. Introduction au Dossier. *SociologieS*. 19 octobre 2016. pp. 1-11.

DESCOLA, Philippe, 2020. *Philippe Descola « Il faut combattre l'anthropocentrisme »* [en ligne]. [Usbek&Rica]. 2020. [Consulté le 3 mars 2021]. Disponible à l'adresse :

<https://usbeketrica.com/fr/article/philippe-descola-il-faut-combattre-l-humanisme-comme-anthropocentrisme>

DESCOMBES, Vincent, 2003. Individuation et individualisation. *Cahiers Vilfredo Pareto*. 2003. Vol. 41, n° 127, pp. 17-35. DOI [10.4000/ress.502](https://doi.org/10.4000/ress.502).

DIOP SALL, Fatou, 2018. La Méthode Ethnographique. In : CHEVALIER, Françoise, *Les méthodes de recherche du DBA* [en ligne]. EMS Editions. Caen. pp. 140-157. Buisness scienc Institute. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/les-methodes-de-recherche-du-dba---page-140.htm>

DURAND, Jean-Marie, 2014. Le “commun” : un principe au cœur des mouvements sociaux - Les Inrocks. <https://www.lesinrocks.com/> [en ligne]. 2014. [Consulté le 26 mars 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.lesinrocks.com/livres/commun-notion-au-coeur-mouvements-sociaux-109754-30-04-2014/>

Facteur humain — Wiktionnaire, 2019. [En ligne]. [Consulté le 2 avril 2021]. Disponible à l'adresse : https://fr.wiktionary.org/wiki/facteur_humain

GERBER, Vincent et ROMERO, Floréal, 2019. *Murray Bookchin et l'écologie sociale libertaire*. Paris : Le passager clandestin.

GUIBET-LAFAYE, Caroline, 2014. La disqualification économique du commun. *Revue internationale de droit économique*. 2014. Vol. XXVIII, n° 3, pp. 271-283. DOI [10.3917/ride.283.0271](https://doi.org/10.3917/ride.283.0271).

HARDIN, Garrett, 2018. *La Tragédies des communs*. Paris : Puf.

JOURDAIN, Édouard, 2017. Intérêt général, intérêt individuel et raison collective : perspectives à partir de l'œuvre de Proudhon. *Astériorion* [en ligne]. 20 novembre 2017. N° 17. [Consulté le 4 avril 2021]. DOI [10.4000/asterion.3050](https://doi.org/10.4000/asterion.3050). Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/asterion/3050>

KAUFMANN, Jean-Claude, 1996. *L'entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin. sociologie 128.

LAFAYE, Caroline Guibet, 2016. Récuser le commun pour justifier la propriété privée. *Revista portuguesa de filosofia*. 2016. Vol. 72, n° 4, pp. 1231-1252. DOI [10.17990/RPF/2016_72_4_1231](https://doi.org/10.17990/RPF/2016_72_4_1231).

LECLERCQ, Dieudonné, 2020. PSY ASCID A1 Affectivité Besoins et pyramide de Maslow. [en ligne]. 2020. [Consulté le 8 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : <https://orbi.uliege.be/handle/2268/246822>

LOLIVE, Jacques, 2015. Utiliser le pluralisme ontologique comme grille d'analyse. *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*. 5 octobre 2015. N° 88, pp. 119-128.

MARIE, Alain, 2007. Communauté, individualisme, communautarisme : hypothèses anthropologiques sur quelques paradoxes africains. *Sociologie et sociétés*. 2007. Vol. 39, n° 2, pp. 173-198. DOI [10.7202/019089ar](https://doi.org/10.7202/019089ar).

LÉTANG, Mauve, 2017. Du bien commun au commun : nouvelles pratiques de gouvernement des terres collectives et circulation des inégalités dans l'Himalaya indien. *Tracés (Lyons, France)*. 2017. Vol. 33, pp. 127-144. DOI [10.4000/traces.7019](https://doi.org/10.4000/traces.7019).

MOUVEMENT UTOPIA, 2017. *Propriétés et communs : idées reçues et propositions*. Paris : Les éditions Utopia.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 2008. *La rigueur du qualitatif: Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve : Academia Bruylant. Anthropologie prospective, 3.

OSTROM, Elinor, 2015. *Governing the Commons: The evolution of institutions for collective action*. New-York : Cambridge University Press.

POIRIER, Sylvie, 2016. Ontologies. *Anthropen* [en ligne]. 18 décembre 2016. [Consulté le 11 mai 2021]. DOI [10.17184/eac.anthropen.035](https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.035). Disponible à l'adresse : <https://revues.ulaval.ca/ojs/index.php/anthropen/article/view/30657>

POLTIER, Hugues, 1989. *De la praxis à l'institution et retour* [en ligne]. Genève : Librairie Droz. [Consulté le 26 mars 2021]. ISBN 978-2-600-04125-6. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/autonomie-et-autotransformation-de-la-societe--9782600041256-page-419.htm>

PREMAT, Christophe, 2019. Murray Bookchin, Pouvoir de détruire, pouvoir de créer. Vers une écologie sociale et libertaire. *Lectures* [en ligne]. 24 juillet 2019. [Consulté le 7 février 2021]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/lectures/36166>

PRÉVOT, Anne-Caroline, 2020. De nouvelles relations à la nature pour des changements transformatifs de nos modèles de société ? *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*. 6 octobre 2020. Vol. N° 100, n° 4, pp. 23-27.

QUIRION, Marie-Eve, 2008. *Les rapports de pouvoir au sein des groupes militants radicaux*. Mémoire. Université du Québec à Montréal.

REVEL, Judith, 2010. Construire le commun : une ontologie. *Rue Descartes*. 1 mars 2010. Vol. n° 67, n° 1, pp. 68-75.

RHEIN, Catherine, 2003. L'écologie humaine, discipline-chimère. *Sociétés contemporaines*. 2003. Vol. no 49-50, n° 1, pp. 167-190.

ROULIER, Elodie, SÉJALON, Sophie, PARAYRE, Marie-Julie, CHEVALIER, Bertrand, ANDRIEU, Régis, URBAIN-BAJEUX, Amélie, WALLET, Frederic, CHIA, Eduardo et TORRE, André, 2011. *Agriculture et foncier : quelles possibilités d'action pour une commune ou communauté de communes ? Guide de bonnes pratiques* [en ligne]. [Consulté le 25 mars 2021]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01198034>

ROY, Alice Le, 2012. Des communs sans tragédie : Elinor Oström vs. Garrett Hardin. *EcoRev'*. 2012. Vol. N° 39, n° 1, pp. 24-27.

SAUVÊTRE, Pierre, 2015. *Foucault avec Marx : la pratique altératrice comme praxis révolutionnaire et les luttes contemporaines pour le commun* [en ligne]. Paris : La Découverte. [Consulté le 26 mars 2021]. ISBN 978-2-7071-8801-4. Disponible à l'adresse : <https://www-cairn-info.ezproxy.ulb.ac.be/marx-et-foucault--9782707188014-page-272.htm>

SAUVÊTRE, Pierre, 2016. Les politiques du commun dans l'Europe du Sud (Grèce, Italie, Espagne). Pratiques citoyennes et restructuration du champ politique. *Actuel Marx*. 29 mars 2016. Vol. n° 59, n° 1, pp. 123-138.

SERVIGNE, Pablo, 2016. Penser l'effondrement. *Revue du Crieur*. 2016. Vol. N° 5, n° 3, pp. 132-145.

SERVIGNE, Pablo, 2017. *L'entraide : l'autre loi de la jungle*. Bruxelles : Aden éditions. ISBN 979-10-209-0440-9.

WEINSTEIN, Olivier, 2013. Comment comprendre les « communs » : Elinor Ostrom, la propriété et la nouvelle économie institutionnelle. *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs* [en ligne]. 12 décembre 2013. N° 14. [Consulté le 8 février 2021]. DOI [10.4000/regulation.10452](https://doi.org/10.4000/regulation.10452). Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/regulation/10452>

ZACKLAD, Manuel, 2016. Diversité des ontologies de la communication et de l'action collective. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. 1 septembre 2016. N° 9. [Consulté le 26 mars 2021]. DOI [10.4000/rfsic.2419](https://doi.org/10.4000/rfsic.2419). Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/rfsic/2419>

Annexes

Liste des Annexe :

- I. Canevas d'entretien
- II. Discussion et recommandations à l'égard du groupe

I. Canevas d'entretien

Cette annexe reprend mon Canevas d'entretien, qui a servi de base à chaque entretien mais qui a évolué pendant l'enquête et qui s'est adapté à chaque interviewé.

1. **Relation à la Ressource**

- Quels types de pratiques agricoles aimerais-tu entretenir sur le projet et dans quels buts ?
 - Est-ce que la protection de la Ressource et de l'environnement n'est pas mis en péril par des ambitions financières ?
 - Quel équilibre aimerais-tu entre l'ambition de revenus par l'exploitation de la ressource et la protection de celle-ci ?
- Quelle relation entretiens-tu avec la Terre ?
 - As-tu connu un éveil spirituel lié à ta relation à la Nature ?
 - Quelle relation aimerais-tu développés avec celle-ci sur le terrain ?
- *Nous avons décidé d'acquérir notre terrain comme propriété privée mais collective. Que t'apportes ce titre de propriété dans ce cadre ?*

2. **Relation à la Communauté**

- Quelles sont tes craintes par rapport aux autres membres de nuire à tes objectifs personnels ou collectifs ?
 - As-tu peur que les autres puissent être un frein à l'avancement du projet ?
- Quels sont les bénéfices selon toi de travailler en collectif pour ce projet ?
- *Nous développons un sens communautaire dans ce groupe, une solidarité collective et des relations fortes entre les membres. Comment perçois-tu cela et qu'est-ce que ça t'apporte dans ton développement personnel et dans celui du projet ?*

3. **Relation à la Gouvernance**

- Comment définirais-tu le modèle de gouvernance que nous mettons en place ?
 - Comment vois-tu son évolution dans le temps ?

- Privilèges-tu les décisions en cercles autonomes ?
- *La propriété privée peut prendre plusieurs formes. Nous avons décidé de répartir les droits de propriété entre deux structures : l'association qui aura les droits d'usage, de prélèvement et de gestion ; et la SCI qui aura le droit d'exclusion et de vente / cession.*
Comment vois-tu la gestion de ces droits dans le temps et le processus d'inclusion de nouveaux membres dans ces structures ?
- Comment imagines-tu la répartition financière ?
 - Comment permettre à chacun de trouver sa place dans le projet malgré les ambitions économiques différentes ?
 - Comment éviter de transformer le projet en un modèle entrepreneurial qui ne conviendrait pas à tous ?

4. Principe du commun

- Quelle portée politique aimerais-tu que le projet ait ?
 - Quels seraient les priorités et sur quelle échelle de temps ?
 - Comment vois-tu les relations d'interdépendances avec le système extérieur et leur évolution ?
 - Quel parallèle vois-tu entre ton autonomie individuelle et l'autonomie collective ?
Quelle est la place de l'autonomie financière là-dedans ?
5. **Discussion** : sur les changements comportementaux vécus pour arriver à ce mode de vie.
Comment passer d'un mode de vie individualiste à un mode de vie communautaire et que ce que ça à provoquer chez eux ?

II. Discussion et recommandations à l'égard du groupe

Cette annexe est un document que je souhaite partager au groupe à la suite de ce travail afin d'avancer sur les problématiques que j'ai pu observer lors de ma recherche. Ceci, dans l'espoir que ce travail ait une suite et fasse preuve d'évolutions.

Aspect financier et modèle économique

Questions à se poser individuellement

- Est-ce que tu veux acquérir un revenu du projet à **court-terme** (1 à 4 ans)?
- Est-ce que tu veux acquérir un revenu à **long terme** (5 ans +)?
- Quand vous parlez de faire un revenu, de **combien s'agit-il exactement** ? Par exemple, est-ce que 300 euros par mois suffit à considérer que c'est un revenu, si vous avez accès à un logement, à une base alimentaire suffisante et à des infrastructures convenables.
- Pour les personnes désireuses d'avoir des **initiatives personnelles**, soit pour ce faire un revenu supplémentaire soit pour le plaisir, permettons-nous d'en discuter au cas par cas et de prendre une approche évolutive ?

Le modèle économique pose question et sa définition est loin d'être possible au consensus à l'heure actuelle. Il me semble important pour notre projet :

- D'établir le modèle en prenant en considération la **temporalité**. C'est-à-dire de différencier le modèle vers lequel nous désirons tendre, et le modèle que nous choisirons dans l'immédiat. Cela me semble important de considérer d'une part les contraintes économiques du début de projet et d'autre part le manque d'expérience des membres afin de ne pas viser des ambitions économiques trop importantes dès le début. Dans l'immédiat, l'important est le développement des infrastructures, les investissements sur le terrain, le développement du paysage, et le développement des membres (transformations individuelles mais aussi l'expérimentation).
- Pour nous permettre cette prise en considération du temps, il faut adopter un cadre assez **flexible** pour que chacun puisse trouver ce dont il a besoin dans les débuts. Cela veut dire selon moi, de ne pas rester fermé aux initiatives personnelles. Car elles seront nécessaires tant pour que les membres continuent de s'engager et de vivre heureux, et tant pour un développement du projet qui profitera de ces initiatives.
- Il me semble impensable qu'avant 4-5 ans nous arrivions à créer un revenu suffisant pour tous sans que cela ne génère des tensions, des comparaisons ou des scissions. Partir d'une ambition individuelle (faire un revenu) pour arriver à développer un commun s'agirait de prendre le problème du mauvais sens. Selon moi, il faut qu'on arrive à s'engager suffisamment pour développer le commun, et qu'on arrive à s'émanciper de celui-ci quand il sera suffisant.

Pour cela, il me semble indispensable qu'on crée une solidarité et une communication compréhensive afin d'être à l'écoute des besoins essentiels de chacun. Les débuts seront longs et difficiles si on reste dans la peur de l'autre. Il faut prendre en considération les différences et ne pas avoir peur des développements individuels sur le temps de préparation du projet. La question de l'engagement et de l'investissement dans le commun ne doit pas être un frein d'une part parce que nous pouvons décider de ne développer que certaines parties du projet en prémisses et d'autre part parce que ce projet peut être ouvert s'il y a un besoin. J'aimerais qu'on puisse accepter les engagements et ambitions différentes et s'adapter dans le temps en fonction des changements de trajectoires de chacun. Le groupe doit construire une résilience.

J'ai donc décrit certaines propositions de modèles économiques qui sont survenus dans les entretiens :

Système 1 :

Chaque activité réunies les membres ayant la même finalité économique. Les personnes qui veulent générer un revenu se rassemblent sur des activités ou sur des parties d'activités similaires pour pouvoir créer un business plan,

faire un comptage d'heures si besoin, un cadre légal nécessaire, et une compta particulière. Les membres ne voulant pas faire de revenus travaillent principalement sur les communs dans un but de créer de l'abondance alimentaire et le développement des communs (tant au niveau des investissements mais aussi au développement personnel de chacun : expérimentation, apprentissage, ...). Possibilité pour les gens qui travaillent sur les communs aussi de proposer des services sur les terrains (formations, visites, services chez les particuliers, ...) avec si besoin un revenu de temps en temps pour les membres qui les organisent et une partie pour l'association. Les personnes faisant du revenu sur des activités particulières se doivent de participer aux zones communes mais aussi de participer financièrement ou alimentaires au commun (soit une partie financière de leurs revenus soit une partie de leur production). Ce modèle permet de ne pas mélanger les objectifs, et de garder des zones qui ne soit pas dans une finalité productiviste mais aussi de permettre aux membres de pouvoir travailler dans un modèle qui ne soit pas un modèle salarial (comptage d'heures, répartition, pression de production, ...). Cela permettra aussi que les parties créant des revenus s'autonomise financièrement. Les zones sont à définir en privilégiant les communs, tout en gardant des espaces disponibles pour la création de revenus, donc de trouver un équilibre entre les besoins de chacun.

Court terme : développement collectif des communs et définitions des besoins de ceux qui veulent faire un revenu. Lorsque les infrastructures de base sont créées, les activités lucratives de certains peuvent commencer sur base d'un design définit collectivement.

Long terme : division des activités. Il faut trouver un moyen de permettre tant le développement des communs que des parcelles lucratives (compromis). Possibilité à long terme (4-10 ans) que le commun rapporte aux autres membres.

Systeme 2

Toutes les activités qu'on veut développer en commun et qu'on a les capacités de développer en commun n'ont pas d'ambition de créer des revenus individuels. Donc personne ne se retirera un revenu fixe de ces activités sauf nécessité si décider en solidarité (si quelqu'un a un besoin particulier à un moment). Les personnes ayant besoin de revenu dans ce modèle ont la possibilité de demander à l'association d'utiliser un espace, en location contre participation financière, de mettre en place une activité professionnel ou lucrative sur le terrain. Cela ne sera possible que si la place est disponible en fonction des zones communes (sur demande au cas par cas). Si la place n'est pas suffisante il est toujours possible d'utiliser les communs de la CIB sur le même modèle de porteurs de projets. Ces personnes sont tenues aussi de participer aux parties communes pour pouvoir accéder aux bénéfices des communs (alimentaire, logement, vie sur place). Sur ce modèle, les communs sont largement privilégiés et l'objectif premier est de créer une abondance alimentaire pour les membres. Les autres activités seront créées uniquement s'il y a la place et si les communs ne demandent pas plus de travail.

Court terme : On ne développe que les communs, donc ce qui a été décidé collectivement et ce qui sera fait collectivement. Cela n'empêche pas que des individus prennent en charge des activités seul ou en petit groupe de manière autonome. Cependant les revenus iront dans la caisse commune. Il faut tout de même laisser la place à ceux qui veulent de créer leur activité (développement personnel ou revenu) tant que cela n'handicape pas le projet.

Long terme : Le commun assez développé pourra peut-être à terme de financer ses membres actifs.

Systeme 3 :

On ne mélange pas modèle paysan et modèle entrepreneuriale. Le terrain est mis à disposition commune pour créer une paysannerie vivrière, une abondance alimentaire pour le groupe, ainsi qu'une autonomie (alimentaire et des besoins premiers). On vend le surplus pour le développement du commun. On laisse la possibilité aux membres d'avoir leurs zones personnelles, leurs jardins privés, en fonction de la place disponible. L'accent est mis sur le commun et pour faire face aux besoins de revenus des membres, mais aussi des personnes de la région, on met notre énergie dans la création d'une coopérative pour faire de la valorisation des matières premières. Une coopérative (huilerie, conserverie, cuisine de transfo, ...) qui permet à chacun d'aller valoriser leurs produits et de les mettre en vente dans les réseaux créés par la coopérative. Cette coopérative reliera plusieurs collectifs et acteurs locaux, permettant une infrastructure durable et plus grande.

Cela ne veut pas dire qu'à long terme, le commun ne pourra pas subventionner en partie les membres actifs, mais ça ne doit pas être la priorité, la priorité étant le développement d'un modèle cohérent avec nos valeurs environnementales et humaines.

Court terme : développement du commun et de l'abondance.

Moyen terme : mettre en place des outils collectifs en réseau de transformation, débouchés possibles pour les membres.

Long terme : revenu possible imaginé par le commun, sûrement pas suffisant pour l'intégralité, et une coopérative qui fonctionne pour la valorisation de produits. Possibilité pour le commun de créer plus de valeurs mais aussi pour les membres qui en ont besoin.

Systeme 4

Autonomie, abondance. Pendant 4-5 ans on ne fait que réinvestir dans les communs pour faire évoluer le projet vers quelque chose de réellement durable collectivement. Après ce temps d'investissement, on pourra se demander combien par mois on peut sortir pour les membres en argent. De là, on paye les membres mais un salaire "bonus" par rapport à l'autonomie sur place. Par exemple : 400-500euros max, si on arrive à subvenir à nos besoins premiers sur place. Répartition des revenus sur base égalitaire : on équilibre celui qui ne reçoit rien en premier, sans tenir compte des heures passées sur le terrain, même si un investissement important est requis. On essaye de ne pas se comparer et de soutenir les personnes travaillant sur les autres communs (villemercier, CIB,...). Tant qu'on peut se le permettre on encourage un système de confiance et de bienveillance ainsi que d'une communication compréhensive.

Ma proposition suite à ces discussions :

En respectant mes recommandations du début, et en mixant vos propositions j'arrive à identifier une forme de modèle qui doit rester flexible.

Court terme :

Je verrais un développement important des communs où dans un premier temps les revenus individuelles ne sont pas mis en priorité. Notre but doit rester de sortir d'un système financier et du monde de travail classique. C'est-à-dire que sur les premières années nous mettons nos efforts dans le développement d'outils et du paysage afin de

créer un modèle durable. La paysannerie vivrière et la valorisation de nos produits ont pour but de continuer les investissements financiers sur nos outils collectifs. Il est imaginable de penser à d'autres activités lucratives pour le terrain tel que des formations, des services, des événements. Dans ces premières années, les personnes nécessitant un revenu supplémentaire doivent garder la liberté de travailler en dehors ou sur place à leur compte. Nous ne pouvons pas dénigrer ces besoins, ni rendre ces personnes moins légitimes pour le futur. Je pense qu'il faut rester attentifs et à l'écoute des besoins de chacun, pour permettre de trouver un équilibre qui s'adaptera en fonctions de chacun. Tout en gardant à l'esprit que nous sommes dans une dynamique évolutive, qui doit permettre de s'adapter notamment au nombre de membres actifs au fil des saisons.

La solidarité reste centrale. Si quelqu'un est dans le besoin, ça peut se définir au niveau collectif que le commun contribue.

Je pense sincèrement qu'on ne doit et peut pas refuser des initiatives privées si elles servent le commun ou un des membres, et qu'elles ne nous enlèvent pas des opportunités (ne pas se servir de notre *abusus* de propriétaires).

Concrètement et sur base d'exemple vécus :

- Les habitats ou lieu de ressourcement personnels doivent être permis. Tant pour que les membres aient un endroit pour se sentir chez eux que pour préserver l'intimité de chacun. Ces zones ne nous sont pas « enlevées » car elles permettent à chacun de s'investir plus, en respectant leurs besoins naturels. Je ne pense pas qu'aux habitats. Chacun doit pouvoir avoir le droit de choisir ce qui pourrait lui faire du bien. Un atelier d'art, une cabane, un micro-jardin. Tant que ceci respecte le design collectif et que les zones ne sont pas primordiales pour une activité commune.
- Les apports personnels tel que des ruches, même si elles restent privés, ne sont que bénéfiques pour le projet tant pour la biodiversité, la vie du projet, les possibilités d'échanges (essaims, matériel,...) avec l'activité apiculture. Pourquoi le refuser ou en avoir peur ? Je pense qu'on ne doit pas demander aux membres de tout donner au groupe. Il est sain de garder des activités privés (tant son noyau familial, son habitat, ses activités ou son matériel...). Nous nous apercevrons assez rapidement s'il y a des débordements et nous pourrons en discuter. Tous les choix que nous faisons ne sont pas irrémédiables, et j'aimerais que nous ayons une ouverture ainsi qu'une approche confiante.
- Les investissements financiers personnels sur le court du projet sont normaux. Nous ne connaissons pas notre situation individuelle sur le long terme et nous ne pouvons prédire les apports futurs. Je crois que ceux-ci vont s'équilibrer et que nous ne devons pas refuser si des personnes veulent investir plus dans certaines activités qui leurs tiennent à cœur. Si un référent d'une activité veut directement financer quelque chose qui servira le commun, car le commun n'a pas les fonds nécessaires ou que ce n'est pas une priorité mais que c'est nécessaire au développement de son activité, il ne doit pas y avoir de blocage. Sauf si ce développement n'est pas voulu par le collectif.

Moyen terme : Définir si nous désirons nous investir notamment dans une coopérative locale et dans des outils de valorisation partagés. A l'échelle du projet, ou de certains membres, nous pouvons aider au développement d'une coopérative qui peut nous assurer des débouchés futurs. Ce modèle entrepreneurial, se fait de manière décentralisée du collectif mais peut assurer des revenus (transformation et vente de nos produits). Mais cela laisse aussi la possibilité de garder une zone de neutralité sur notre terrain.

Long terme : Le commun doit permettre une autonomie financière, mais de quelle autonomie parle-t-on ? Si nous nous basons sur un système d'abondance alimentaire et de bien-vivre, j'espère que nous pouvons nous détacher

de l'idée de salaire que nous avons. J'espère aussi que le commun pourra à long terme participer à l'émancipation individuelle. C'est-à-dire qu'un revenu supplémentaire à ce qui est offert sur le terrain (logement, alimentaire) pourra être perçu par les membres. La base de celui-ci devra être définit mais il ne me semble pas qu'il doive se calquer sur un salaire normal. Aussi, il faudra que cela permette un roulement suffisant pour le fonctionnement et l'investissement continu sur le terrain.

la propriété privée

Nous parlons de propriété privée, et de l'abolir ou on. J'ai remarqué, que nous n'en avons pas la même idée. Pour certains, ce projet fait partie d'un équilibre entre le commun et la sécurité. Les communs doivent continuer à être développer et cela doit rester une priorité. Cependant, au vu des discussions que j'ai mené, même ceux qui veulent le rachat par l'association, ont une envie de préserver leur légitimité et sécurité sur le terrain. De plus, vu que pour le moment nous ne sommes pas prêts à ouvrir le groupe, nous serons toujours les « gestionnaires » même si l'association devient propriétaire.

J'ai l'impression que cette question vient trop tôt dans notre développement, et qu'elle demande une analyse et une observation du projet avant de la trancher.

Le fait que nous soyons propriétaires, n'enlèvent en rien le fait que ce terrain soit un commun. C'est un commun, même s'il est géré par une petite communauté, et rien que ça nous met dans une position de redéfinition de la propriété privée.

Je crois que nous donnons trop d'importance aux statuts officiels, et que nous devrions d'abord arriver à créer une idéologie partagée. Il ne s'agit pas de donner un nom aux choses pour qu'elles le deviennent. Restons dans une dynamique de découverte et de recherche. Le « juste » n'existe que peu dans ce monde et l'équilibre sera trouvé et les décisions prises assez naturellement je pense.

Activités et investissements

Questions :

- Dans quelle activité veux-tu t'investir ? Il me semble pertinent dès à présent qu'on puisse avoir connaissance des ambitions de chacun, afin de voir quelles activités sont réellement envisageable en fonction de l'investissement de chacun. Cela nous permettra de faire les premiers investissements dans les activités qui seront réellement soutenues. Cela est évolutif mais il serait dommage de lancer des activités dont personne ne veut s'engager réellement et que ce soit une surcharge. De plus, envisageons-nous de monter en compétence ? la plupart d'entre nous ne sont pas expérimenté. Est-ce qu'on de développerait pas une stratégie de spécialisation / expérimentation afin d'être complémentaires sur le terrain ? Ces compétences pourront ensuite être partager et échanger mais tout faire en même temps est peut-être idéaliste si nous voulons nous autonomiser.

- Les activités sont-elles gérées en autonomie par les membres qui y sont investies ? Si oui, avec quelle ambition de base ? Par exemple, est-ce qu'on ne se donnerait pas comme objectif premier que chaque activité puisse au moins à moyen terme subvenir à nos besoins et que ceux qui veulent faire plus, pour vendre ou autre le décide en groupe ?

Processus de communication

Question :

- Est-ce que vous avez l'impression de pouvoir vous exprimer librement et ouvertement au groupe ? Si non, quel est le cadre qui te conviendrait pour communiquer ?
- Est-ce que les réunions te semblent être un cadre approprié pour pouvoir parler ouvertement ?
- As-tu l'impression d'être écouté et de pouvoir faire passer des idées ?

Dans ce travail j'ai ciblé ce besoin de sortir du cadre des réunions pour certains afin de pouvoir communiquer plus librement. Peut-être qu'à termes, et avec une confiance renforcée ces réunions pourront offrir le même cadre mais il semble que ce ne soit pas encore le cas. J'ai quelques propositions à ce sujet en fonction de vos envies :

- Différencier les réunions décisionnelles et les réunions d'écoute. Je crois, comme on le voit à la CIB, que les réunions peuvent devenir épuisantes pour certains et que cela est très propres à chacun. Dans le cadre des réunions de travail, il faut que la bienveillance soit centrale, que les attaques interpersonnelles n'aient pas lieu et que **tout** le groupe veille à ça quand ça le devient. Un mécanisme pourrait être mis en place quand on sent que quelqu'un se sent attaqué ou visé, afin d'y remédier.
- Les réunions formelles de travail et de décision ne doivent pas prendre plus de place que le travail en soi. Il faudrait mettre de l'énergie dans le développement de l'efficacité de celles-ci. Je pense que les réunions obligatoires doivent être courtes et concises sur le long terme. Pourquoi pas désigner quelqu'un différent chaque mois / trimestre qui prépare la réunion en amont et qui transmet les sujets à chacun (suivi des projets, décisions à prendre avec la problématique, nouvelles propositions, ...) pour qu'il ne reste plus qu'à trancher le jour de la réunion ? En parallèle, des moments de discussions de fond peuvent être mise en place quand nécessaire et sur base volontaire, parfois obligatoire quand c'est un sujet important.
- Mettre en place un processus d'écoute interpersonnel plus neutre et bienveillant. Certains outils peuvent fonctionner comme des boîtes à pensées écrites, un carnet de communication. Il est possible aussi que dans des moments compliqués ou de choix importants, quelqu'un fasse le travail que j'ai réalisé ici sur un sujet particulier. C'est-à-dire de discuter avec chacun pour pouvoir mettre ensemble toutes les positions et de permettre à chacun de s'exprimer sans jugement.
- Un exercice en sociologie de la dynamique de groupe peut être réalisé. Cet exercice sert à déterminer les relations entre les membres (personnes leaders, personnes exclus, ...). C'est une étude assez simple qui permet de rendre compte des relations socio-affectives entre les membres. Cela n'a pas pour but réellement de régler les problèmes de communication mais plutôt de se rendre compte individuellement de sa place et de la place de l'autre dans le groupe. Je peux me proposer pour en organiser un.